

CATHERINE VALLIÈRES

**«APPRENDRE À BIEN MOURIR»: LES ÉCOLIERS ET LA MORT AU
QUÉBEC
1853-1963**

Mémoire
présenté
à la Faculté des études supérieures
de l'Université Laval
pour l'obtention
du grade de maître ès arts (M.A.)

Département d'histoire
FACULTÉ DES LETTRES
UNIVERSITÉ LAVAL

DÉCEMBRE 1997

© Catherine Vallières, 1997.

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-25752-5

Résumé

Le discours tenu aux enfants dans le cours de religion à l'école au Québec du milieu du XIXe siècle aux années 1960 réserve une place importante au thème de la mort. Le message va plus loin que l'exposé doctrinal pour rejoindre l'élève dans son vécu, le préparant ainsi à faire face au décès d'un proche ainsi qu'à la perspective de sa propre mort. L'organisation du discours révèle deux types de pédagogie employées à cette occasion. La menace d'une condamnation à l'enfer et le risque d'un décès prochain veulent inciter les jeunes fidèles à respecter quotidiennement les préceptes d'une bonne vie chrétienne. En contrepartie, la promesse du paradis, la chance de rédemption offerte par le purgatoire ainsi que les gestes pieux proposés pour aider au salut de l'âme se veulent plus sécurisants, promettant une protection particulière aux bons chrétiens à cette heure critique. C'est donc dire que loin d'être occulté auprès des enfants, le thème de la mort fait plutôt l'objet d'un discours complexe les préparant à faire face à un tel événement.

Remerciements

Mes remerciements s'adressent en premier lieu à ma directrice de recherche Brigitte Caulier, dont le bureau est demeuré en tout temps accessible malgré un emploi du temps trop souvent surchargé. La confiance qu'elle m'a manifestée s'est notamment traduite par une grande latitude laissée dans la poursuite de cette recherche; j'ai ainsi pu choisir un parcours où les vertiges, les problèmes et les remises en question se sont révélés à la mesure de la satisfaction de l'accomplissement et des apprentissages que j'en ai retiré. Quant à mon co-directeur, Raymond Brodeur, sa générosité et sa calme assurance ont largement contribué à dédramatiser ces embûches, qu'elles se soient avérées réelles ou faussement anticipées. Une pensée toute spéciale s'adresse également au Groupe de recherche sur l'histoire de l'enseignement religieux au Québec, particulièrement à Louise Gagné et Denis Morneau. Leur contribution à cette recherche a largement dépassé l'assistance scientifique et technique que procure le rattachement à un groupe de recherche; sur le plan humain, un encouragement constant, un milieu de travail stimulant ainsi que de précieux moments de détente se sont avérés beaucoup plus importants qu'ils ne pourraient le penser.

Je m'en voudrais de ne pas souligner la collaboration des archivistes des différents dépôts d'archives visités. Au Séminaire de Québec, Micheline Fortin et Armand Therrien m'ont gentiment fait profiter, à la veille d'une retraite bien méritée, des trésors d'informations accumulées au fil des années. Tout le personnel des archives, thèses et livres rares de la bibliothèque de l'Université Laval m'ont également ouvert à plus d'une reprise la porte de leur riche collection de manuels scolaires, à laquelle j'ai amplement puisé. Mes remerciements s'adressent également au département d'histoire de l'Université Laval, dont le soutien financier m'a permis de mener à bien cette recherche, ainsi qu'au Centre interuniversitaire d'études québécoises.

Ce mémoire n'aurait finalement pas pu être achevé sans le support de mes parents, qui me manifestent depuis toujours une confiance inébranlable. À leur insu, ma famille et mes amis ont eu à subir plus souvent qu'à leur tour les contrecoups de mes perpétuels doutes, angoisses et appréhensions. Que tous ceux ayant réussi à me faire tantôt rire, tantôt réfléchir depuis deux ans en soient donc personnellement remerciés et trouvent en ces pages le reflet de leur contribution ainsi que l'expression de ma gratitude.

Table des matières

	<u>Page</u>
REMERCIEMENTS	i
TABLE DES MATIÈRES	ii
INTRODUCTION	1
L'historiographie d'un sujet entre deux courants de recherche.....	2
De l'énoncé d'une thématique à la définition du sujet.....	5
La mise en oeuvre d'un énoncé théorique: l'établissement du corpus de sources.....	8
D'une approche thématique à l'impact du discours religieux sur la mort	12
CHAPITRE 1: LE SYSTÈME SCOLAIRE ET L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX	14
LE SYSTÈME SCOLAIRE AU QUÉBEC	14
a) Une organisation complexe.....	14
b) La mise sur pied d'un réseau scolaire public, francophone et catholique.....	15
L'ORGANISATION DES ÉCOLES	17
a) La structure du cheminement académique	17
b) La fréquentation scolaire.....	18
LES INSTANCES DÉCISIONNELLES EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX	20
ENSEIGNER LA RELIGION À L'ÉCOLE	21
a) La définition de l'enseignement religieux.....	22
b) La principale matière au programme	23
c) La pédagogie de l'enseignement religieux.....	25
CHAPITRE 2: L'ÉLÈVE ET LA MORT	28
VIVRE AVEC LA PRÉSENCE DE LA MORT	28
CULTIVER LA PENSÉE DE LA MORT	31
ABORDER LA MORT À L'ÉCOLE	35
a) La mort au programme.....	35
b) La mort dans les activités d'édification des élèves.....	40
c) Le discours sur la mort confronté au décès d'un élève.....	42

CHAPITRE 3: CRAINDRE L'ENFER.....	44
LA MENACE DE L'ENFER.....	44
a) La nature de la punition	46
b) Le chemin menant en enfer: le danger d'une mauvaise vie	48
1) <i>Responsabiliser les élèves</i>	48
2) <i>L'influence de Satan</i>	50
3) <i>Nuancer la menace</i>	52
c) La didactique de l'enfer	53
d) Prêcher l'enfer	55
«ELLE VIENDRA COMME UN VOLEUR»: LE DANGER D'UNE MORT SUBITE.....	57
CHAPITRE 4: LA PROTECTION À L'HEURE DE LA MORT	63
GAGNER SON CIEL	63
LE PASSAGE AU PURGATOIRE.....	70
DES PRATIQUES PROTECTRICES POUR S'AIDER À BIEN MOURIR.....	73
a) Se gagner des alliés haut placés: les dévotions protectrices.....	74
1) <i>La protection de «notre Mère du ciel»</i>	74
2) <i>Saint Joseph, patron de la bonne mort</i>	77
3) <i>La protection de la sainte Famille</i>	78
b) L'assistance à l'heure de la mort.....	79
1) <i>Les «secours de la religion»: l'administration des derniers sacrements</i>	79
2) <i>Mourir bien entouré: l'assistance des proches</i>	83
c) «Se souvenir des fidèles défunts»: l'assurance de ne pas tomber dans l'oubli.....	85
1) <i>Des rites funéraires</i>	86
2) <i>Garder vivant le souvenir des défunts</i>	87
3) <i>La dévotion aux âmes du purgatoire</i>	89
CONCLUSION	95
BIBLIOGRAPHIE.....	104
SOURCES	104
a) Archives du Séminaire de Québec	104
b) Programmes d'études.....	105
c) Revues pédagogiques	106
d) Catéchismes officiels et catéchismes expliqués	107
e) Manuels scolaires et guides pédagogiques.....	108
ÉTUDES.....	109

«Apprendre à bien mourir»: les écoliers et la mort au Québec 1853-1963

Caractéristique incontournable de la définition de la société québécoise traditionnelle, la place importante occupée par la religion catholique au XIXe siècle et durant la première moitié du XXe siècle est indéniable. On perçoit aisément sa présence lors des rites de passage, par les gestes de dévotion collectifs et individuels ou encore à travers la multitude de traces matérielles laissées dans les foyers comme dans les paysages ruraux et urbains. Cette visibilité dans la vie quotidienne s'accompagne d'un discours proposant un système de référence axé sur l'interprétation religieuse des événements; le passage à une vision du monde et à un système d'interprétation basés sur des critères scientifiques a donc profondément marqué les mentalités au Québec. On en trouve un exemple éloquent en observant les attitudes collectives face à la mort; d'un événement à très forte signification religieuse auquel les fidèles se trouvaient soigneusement préparés, la mort a graduellement perdu cette portée spirituelle et s'est retrouvée cachée, perçue comme l'échec de la science médicale et laissant souvent les gens peu préparés à y faire face¹.

Cette fonction de préparation au décès assumée par la religion constitue une des avenues possibles afin d'étudier la transformation des attitudes face à la mort. La question des fins dernières occupe d'ailleurs une place importante à l'intérieur du discours véhiculé par l'enseignement religieux visant directement les enfants. La richesse de ce dernier en fait un message dépassant largement le simple exposé doctrinal, ce qui ouvre la voie à une étude dont les résultats sont prometteurs à plusieurs points de vue.

Analyser le discours sur la mort tenu aux enfants par l'enseignement religieux s'avère d'abord significatif pour l'étude des mentalités religieuses, en mettant en lumière le message transmis aux jeunes fidèles sur la question. L'histoire des attitudes collectives face à la mort y trouve également matière à réflexion puisque le discours religieux sur la question participe directement à leur construction et à leur évolution. Des indices sur les attitudes face à l'enfant peuvent finalement être recueillis, que ce soit en comparant le discours destiné aux enfants à celui destiné aux adultes ou en observant les méthodes pédagogiques employées dans la transmission de ce type de message.

¹ Suite aux travaux des sociologues sur la question, Philippe Ariès fut le premier historien à faire état de ce tabou récent entourant la mort; voir «La mort inversée. Le changement des attitudes devant la mort dans les sociétés occidentales», *Archives européennes de sociologie*, vol. VIII, 1967, p. 169-195, republié dans Philippe Ariès, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 1975, p. 164-197.

En fait, l'analyse du discours sur la mort tenu aux enfants par l'enseignement religieux mène à deux niveaux d'interprétation. D'une part, elle repose sur une forme de transmission de la foi; que le discours se fasse menaçant ou rassurant, il enseigne d'abord et avant tout une religion et la définition de la mort qu'elle propose. D'autre part, la portée du message dépasse cette dimension théologique en allant rejoindre l'élève dans son vécu; le discours sur la mort le préparera à faire face à l'éventualité du décès d'un proche, voire même de sa propre mort, ce qui vient donner une portée plus large à ce qui pouvait n'apparaître au départ qu'un simple enseignement doctrinal.

L'historiographie d'un sujet entre deux courants de recherche

Signalons en premier lieu que le thème de l'enfant face à la mort a déjà capté l'attention de plusieurs disciplines. La psychologie a étudié la conceptualisation de la mort chez les enfants et leur aptitude au deuil. Des études littéraires ont quant à elles exploré la représentation de la mort dans la littérature enfantine. Du côté des sciences de l'éducation, on a vu se développer aux États-Unis une volonté de mettre sur pied des programmes scolaires structurés d'éducation à la mort, d'où la multiplication des travaux en ce sens depuis les vingt dernières années². Ces trois courants de recherche étudiant l'enfant face à la mort s'intéressent principalement à la situation actuelle; rares sont les études qui cherchent à en tracer l'évolution³.

Même chez les historiens, cette dimension demeure largement inexplorée; peu ont étudié le thème des enfants face la mort, et à plus forte raison le rôle joué par la religion dans leur préparation. Afin de situer le sujet dans son contexte historiographique, il s'avère donc nécessaire de considérer séparément les deux courants de recherche auxquels il se rattache: l'histoire des attitudes face à la mort et l'histoire de l'enseignement religieux.

² À preuve la parution de la revue *Death Education*, dont le premier numéro remonte à 1977. Pour un survol général de ce mouvement, voir Vandelyn R. Pyne, «A Socio-Historical Portrait of Death Education», *Death Education*, vol. 1, no 1 (1977), p. 57-84. Il n'a cependant pas atteint le Québec, et c'est à l'intérieur du cours de religion (ou de morale depuis quelques années) que la mort est présentée aux enfants à l'école.

³ Une seule recherche menée en ce sens a été repérée: cette thèse en sciences de l'éducation explore spécifiquement la préparation des enfants à la mort depuis les 100 dernières années. Le fait que la recherche ait été menée aux États-Unis et la méthodologie employée rendent les résultats difficilement utilisables dans le cadre de la présente recherche. Ceux-ci demeurent néanmoins intéressants dans la mesure où ils présentent d'autres facteurs que l'enseignement religieux participant à la préparation de l'enfant à la mort. Barbara Linell Glaser, *Death Education and Children: A 100 Years Perspective*, Thèse de Ph.D. (Education), Columbia University Teachers College, 1984, 389 p.

En Europe, la mort a déjà fait l'objet de vastes enquêtes historiographiques⁴; si celles-ci n'ont pas abordé spécifiquement le sujet de la préparation des enfants à la mort, des études plus précises sont venues soulever plusieurs questions parallèles. En ce qui concerne la place réservée à la mort dans le discours des autorités religieuses, on connaît maintenant un peu mieux l'importance des peurs eschatologiques dans la pédagogie religieuse⁵ ainsi que le rôle joué par l'iconographie à cet égard⁶. La préparation des adultes à la mort, à la fois prescrite par le discours officiel et vécue à travers les comportements, est partiellement explorée⁷. Une réflexion sur la préparation des enfants à la mort au Moyen-Âge a été amorcée; à ce jour, elle est cependant demeurée sans suite⁸.

Au Québec, un survol de la production historiographique permet de constater qu'en comparaison, l'étude des attitudes face à la mort en est encore à ses premiers pas⁹. Des disciplines connexes à l'histoire se sont d'abord intéressées au sujet: les folkloristes ont déjà exploré les rites et les croyances entourant la mort, les démographes ont beaucoup travaillé sur le thème de la mortalité, des ethnologues, des historiens de l'art et des géographes ont étudié les traces matérielles laissées par les rites entourant le décès. Le bilan s'avère cependant beaucoup plus mince du côté des historiens: un seul ouvrage à visée générale est paru sur les attitudes face à la mort au Québec, qui étudie plus spécifiquement sur la mort en milieu rural au XIXe siècle¹⁰. Tout au plus trouvera-t-on une analyse plus approfondie de la prépa-

⁴ Mentionnons seulement deux synthèses considérées comme des classiques français sur le sujet: Philippe Ariès, *L'homme devant la mort*, Paris, Seuil, 1977, 2 vol. Coll. «Points-Histoire» ainsi que Michel Vovelle, *La mort et l'Occident de 1300 à nos jours*, Paris, Gallimard, 1983, 793 p. Coll. «Bibliothèque illustrée des histoires».

⁵ Les travaux de Jean Delumeau montrent ce passage d'une peur «viscérale» de la souffrance et de la mort à une peur reposant sur un enseignement plus théologique, où l'enfer est à craindre, mais où l'importance accordée à une bonne vie et à la récompense qui s'ensuit joue un important rôle de sécurisation. *La peur en Occident, XIVe-XVIIIe siècles*, Paris, Fayard, 1978, 485 p.; *Le péché et la peur. La culpabilisation en Occident*, Paris, Fayard, 1983, 741 p.; *Rassurer et protéger. Le sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois*, Paris, Fayard, 1989, 667 p.

⁶ Jean Pirotte, *Images des vivants et des morts. La vision du monde propagée par l'imagerie de dévotion dans le Namurois 1840-1965*, Bruxelles, Éditions Nauwelaerts, 1987, 418 p.

⁷ Voir par exemple le chapitre 7 de la synthèse de John McManners sur la mort en France au XVIIIe siècle. *Death and the enlightenment. Changing Attitudes to Death among Christians and Unbelievers in Eighteenth-Century France*, New-York, Oxford University Press, 1981, p. 191-233.

⁸ Cette analyse de Danièle Alexandre-Bidon recense les différentes formes de contact entre les enfants et la mort à travers l'enseignement, la lecture, les jeux, les cérémonies. «Apprendre à vivre: l'enseignement de la mort aux enfants» dans Danièle Alexandre-Bidon et Cécile Treffort, dir., *À réveiller les morts: la mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1993, p. 31-41.

⁹ Des bibliographies recensant les recherches parues sur le sujet mettent en lumière les grandes lacunes historiographiques ainsi que la diversité des recherches autres que l'histoire ayant abordé le sujet; bien qu'elles remontent à quelques années, peu de nouvelles études historiques se sont ajoutées depuis. Voir Madeleine Grammond et Benoît Lacroix, «Mort et religion traditionnelle au Québec: bibliographie», *Material History Bulletin*, vol. 23 (1986), p. 56-64; Réal Brisson, *La mort au Québec: dossier exploratoire*, Québec, CÉLAT, 1988, 144 p. Coll. «Rapports et mémoires de recherche du CÉLAT» no 12.

¹⁰ Avant de proposer une réflexion sur le processus ayant mené au tabou de la mort d'aujourd'hui, l'auteur expose sommairement ce que représente la mort au siècle dernier, s'attardant particulièrement à la sépulture et à

ration à la mort dans le cadre des confréries de dévotion pour adultes¹¹. Quelque soit l'angle de recherche retenu par les historiens, ils s'intéressent aux adultes; le thème de l'enfant face à la mort demeure en conséquence totalement inexploré.

Quant à l'enseignement religieux destiné aux enfants, le second volet de la problématique de recherche, il s'agit au contraire d'un champ en pleine expansion au Québec. Il bénéficie de plusieurs travaux de portée plus générale en histoire de l'éducation, qui viennent situer l'enseignement religieux en présentant un portrait global de l'éducation donnée aux filles et aux garçons. On obtient ainsi des précisions sur l'environnement scolaire, le contenu véhiculé par les différentes matières au programme ou les courants pédagogiques en constante évolution. Une synthèse sur l'histoire de l'enseignement religieux est en préparation; si le message qu'il transmet reste à analyser, on en connaît aujourd'hui un peu plus sur l'organisation et le fonctionnement des institutions responsables de cet enseignement¹².

Il s'avère donc nécessaire d'élargir la perspective en se tournant vers des travaux abordant indirectement le sujet, notamment en étudiant certains lieux où s'exprime le discours tenu par les autorités cléricales. La prédication et les confréries de dévotion en font partie; elles n'ont cependant pas été étudiées dans un contexte scolaire¹³. Il en va autrement des catéchismes, ces ouvrages renfermant la doctrine essentielle aux fidèles qui ont longtemps été à la base des programmes de religion au Québec. Recensés depuis peu, on a pu en établir une typologie, voire même les situer dans leur contexte socioculturel¹⁴.

la marginalisation de certains groupes de défunts. Serge Gagnon, *Mourir, hier et aujourd'hui. De la mort chrétienne dans la campagne québécoise au XIXe siècle à la mort technicisée dans la cité sans Dieu*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1987, 192 p.

¹¹ Ces associations offrent entre autres leur soutien lors du décès d'un membre; la mort est donc au centre de leurs activités et le discours religieux qu'on y retrouve insiste sur l'importance d'une bonne préparation spirituelle, gage d'une «bonne mort». Brigitte Caulier, «Frères et soeurs dans la mort. La sociabilité funéraire à Montréal sous le Régime français», dans Hubert Watelet, dir., *De France en Nouvelle France. Société fondatrice et société nouvelle*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1994, p. 149-175; voir également le chapitre 8 de sa thèse de doctorat, *Les confréries de dévotions à Montréal, 17e-19e siècles*, Thèse de Ph.D. (Histoire), Université de Montréal, 1986, p. 302-342.

¹² Il s'agit du thème du colloque international «Enseigner le catéchisme: quatre siècles d'expériences francophones» (Québec, 6-9 septembre 1995), dont les actes présentent quelques textes sur la situation au Québec. Raymond Brodeur et Brigitte Caulier, dir., *Enseigner le catéchisme: autorités et institutions, XVIe-XXe siècles*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval / Paris, Éditions du Cerf, 1997, 466 p.

¹³ Sur les confréries, voir Caulier, *Les confréries de dévotions à Montréal*. La prédication est quant à elle abordée par Louis Rousseau, *La prédication à Montréal de 1800 à 1830: approche religiologique*, Montréal, Fides, 1976, 269 p. Coll. «Héritage et projet» #16. Les particularités du discours tenu aux écoliers en de telles circonstances restent donc à déterminer.

¹⁴ Voir l'ouvrage dirigé par Raymond Brodeur, qui constitue à la fois une bibliographie exhaustive des catéchismes utilisés au Québec entre 1702 et 1963 et une histoire des catéchismes qui évalue le rôle joué par ces livres dans l'enseignement religieux au Québec. *Les catéchismes au Québec, 1702-1963*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1990, 456 p.

La production historiographique reliée à ces deux grands axes de recherche que sont les attitudes devant la mort et l'enseignement religieux enrichit donc la présente analyse à deux niveaux. Le discours religieux sur la mort ne peut d'abord se comprendre sans le situer par rapport à la perception et aux réactions face à la mort présentes dans la société où il s'inscrit. Par ailleurs, les données disponibles sur l'enseignement religieux de même que sur la doctrine catholique transmise au sujet de la mort permettront de mettre en relief les correspondances et les divergences entre le message adressé au plus large public et celui spécifiquement destiné aux enfants.

De l'énoncé d'une thématique à la définition du sujet

La préparation des enfants à la mort dans l'enseignement religieux au Québec; les grands axes de la recherche ainsi définis, différents paramètres ont dû être précisés afin de cerner davantage les limites du sujet.

Une définition plus précise du cadre où se situe l'enseignement religieux s'impose en premier lieu. Précisons d'abord qu'il se limite aux écoles franco-catholiques du Québec, excluant ainsi les autres lieux de transmission de la foi que sont l'église et la famille. Ces écoles doivent offrir un programme d'enseignement général de niveau primaire ou secondaire¹⁵, mais ne préparant pas à la pratique d'un métier. Tous les programmes visant une formation professionnelle ou une formation plus spécialisée, tels ceux offerts par les écoles normales, les écoles ménagères, les programmes désignés comme étant sections "commerciale" ou "lettres-sciences" ont donc été éliminés.

Par ailleurs, on retrouve des références religieuses dans l'ensemble des matières au programme. Dans le cas présent, l'enseignement religieux se limitera au cours de religion lui-même; il s'agit plus précisément du catéchisme, des prières et des pratiques de dévotion présentées aux élèves, ces sous-matières étant les plus susceptibles d'évoquer la mort de l'élève ou celle de ses proches. L'histoire sainte et les nombreux récits de morts édifiantes qu'elle rapporte ont donc été laissés de côté, de même que le volet iconographique de l'enseignement, et ce même si les rares études sur le sujet laissent entrevoir la place importante que les images ont pu occuper dans la transmission d'un contenu doctrinal¹⁶.

¹⁵ L'appellation des cycles d'études change au fil des révisions des programmes; pour simplifier la référence, les termes «primaire» et «secondaire» auxquels se réfère Louis-Philippe Audet ont été retenus. Audet, *Histoire de l'enseignement au Québec*, (s.l.), Holt, Rinehart et Winston Limitée, 1971, 2 volumes.

¹⁶ La difficulté qu'implique le recours à ce type de sources est double. Leur provenance est généralement difficile à établir; il est donc souvent impossible d'être certain que ces images aient été employées en milieu scolaire. D'autre part, le traitement de l'iconographie ne peut se faire sans une méthodologie particulière, ce qui

La place occupée par la religion à l'école pose une question d'ordre méthodologique reposant à la fois sur la définition du concept d'enseignement religieux et sur les contraintes entraînées par les sources impliquées. Une première façon d'arriver à cerner le contenu de l'enseignement religieux consiste à le définir en fonction de ce qu'il a d'uniforme d'une institution scolaire à l'autre, donc par les éléments qui sont théoriquement communs à tous. Pour ce faire, on aura recours aux directives émises par les autorités civiles et religieuses en place, notamment en ce qui concerne les programmes d'études et les manuels scolaires approuvés¹⁷. L'enseignement religieux est ainsi réduit à la seule activité réglementée, soit le cours de religion lui-même.

Dans les faits, il dépasse cependant le cours de religion à l'horaire et se manifeste ailleurs dans le quotidien des élèves. La prédication, les retraites, les confréries constituent d'autres voies pour aborder l'enseignement religieux en tenant compte cette fois des activités parascolaires des jeunes. Sans être encadrées aussi étroitement, celles-ci n'en demeurent pas moins des occasions de transmettre la foi et participent donc à ce titre à la formation religieuse des élèves. Vu sous cet angle, l'enseignement religieux prend alors une ampleur problématique puisque la reconstitution de ce type d'activités exige un travail de recherche basé sur une analyse de cas, comparativement à l'approche plus globale que permet l'étude d'un enseignement uniforme d'une institution à l'autre¹⁸.

Plutôt que d'ignorer complètement cette dimension de la formation religieuse de l'élève, l'exemple du petit Séminaire de Québec fut retenu afin d'observer comment elle se

rend d'autant plus complexe le recours aux images à titre de source d'information. Voir notamment à ce sujet Pirotte, *Images des vivants et des morts.*; Pierre Lessard, *Les petites images dévotes: leur utilisation traditionnelle au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981, 174 p., Coll. «Ethnologie de l'Amérique française». Le recours à l'image dans le but de transmettre un contenu religieux a particulièrement été étudié dans le cadre des activités missionnaires. François-Marc Gagnon, *La conversion par l'image: un aspect de la mission des Jésuites auprès des Indiens au XVIIe siècle*, Montréal, Bellarmin, 1955, 141 p.; Claude Champagne, «Les échelles catholiques au XIXe siècle: reflet d'une activité missionnaire ultramontaine et antiprotestante», dans Raymond Brodeur et Jean-Paul Rouleau, dir., *Une inconnue de l'histoire de la culture: la production des catéchismes en Amérique française*, Sainte-Foy, Éditions Anne Sigier, 1986, p. 89-113.

¹⁷ Cette réglementation provenant du Département de l'Instruction publique ne touche que le réseau scolaire public et les institutions privées n'y sont donc pas soumises. Pour des décisions concernant l'enseignement religieux, on peut néanmoins penser que les directives émises par le Comité catholique du Département de l'Instruction publique, où siégeaient tous les évêques de la province, n'étaient pas ignorées par les institutions privées puisqu'au pouvoir civil s'ajoutait la sanction des autorités religieuses en place. Cette hypothèse est d'autant plus plausible que le Comité catholique et les différents sous-comités en place incluaient généralement des représentants de différentes congrégations religieuses enseignantes, dont plusieurs étaient à la tête de réseaux d'écoles privées en plus d'oeuvrer dans le réseau public.

¹⁸ La reconstitution de ces occasions de transmettre la foi à l'école demande un tel travail de recherche et de synthèse que Maurice Fleurent en a fait le sujet de sa thèse de doctorat, en intégrant toutes les dimensions de la formation morale et religieuse des écoliers du petit Séminaire de Québec entre 1668 et 1857. *L'éducation morale au petit Séminaire de Québec, 1668-1857*, Thèse de Ph.D. (Histoire), Québec, Université Laval, 1977, 504 p.

traduit à l'extérieur du cours de religion. Fondée en 1668, l'institution hérite du statut de premier collège classique au Québec; sa longue tradition et sa renommée en a fait le modèle à l'image duquel bon nombre de collèges classiques ont été créés à compter de la seconde moitié du XIXe siècle¹⁹. La richesse et l'accessibilité de ses archives ainsi que l'existence de nombreuses études portant sur l'institution²⁰ rendaient la recherche d'autant plus prometteuse. Malgré toutes les limites que suppose une étude de cas, l'exemple de la formation religieuse au Petit Séminaire a donc été retenu à titre de complément au contenu du cours de religion dans le but de voir comment le discours sur la mort s'y trouvait formulé²¹.

Finalement, des limites chronologiques durent être établies en fonction de l'atteinte des objectifs de recherche énoncés. Bien que des variations du message puissent être perceptibles sur une période de temps relativement courte, les transformations des mentalités qui les sous-tendent sont beaucoup plus profondes et s'opèrent lentement, ce qui nécessite un cadre chronologique plus large afin de les voir transparaître d'un discours qui s'y ajustera graduellement. Dépassez une simple lecture du texte pour cerner des changements à ce niveau ne pouvait donc se faire que dans une perspective de longue durée.

Concrètement, le cadre chronologique retenu s'étend de 1853 à 1963; il fournit des bases essentiellement pratiques, établies afin de cerner plus facilement un corpus de sources. Les années retenues correspondent à des étapes importantes à la fois dans l'histoire du système scolaire au Québec et dans la chronologie des catéchismes à la base des cours de religion. Les années 1850 correspondent à la structuration du système scolaire au Québec et 1853 marque précisément la parution du *Petit catéchisme de Québec*, premier catéchisme publié par un groupe d'évêques réunis en Concile provincial. Quant au choix de l'année 1963, cette dernière correspond d'une part à la disparition du Département de l'Instruction publique (remplacé par le ministère de l'Éducation en 1964) ainsi qu'à la dernière année d'utilisation officielle du catéchisme en classe. Bien qu'il s'agisse de l'aboutissement d'un processus amorcé bien avant cette date, l'abandon de l'apprentissage systématique du catéchisme par questions et réponses symbolise une transformation profonde dans la pédagogie de l'enseignement religieux, qui placera dès lors l'expérience de l'enfant au cœur du message qu'il lui transmet²². En couvrant plus d'un siècle, il sera ainsi possible de percevoir des mutations

¹⁹ Claude Galarneau, *Les collèges classiques au Canada français*, Montréal, Fides, 1978, 287 p.

²⁰ Voir notamment Fleurent, *L'éducation morale au petit Séminaire de Québec.*; «"Foy et culture feray valoir": le Petit Séminaire de Québec», *Cap-aux-Diamants*, Hors-série, 1993; Noël Baillargeon, *Le Séminaire de Québec de 1800 à 1850*, Ste-Foy, Presses de l'Université Laval, 1994, 410 p.

²¹ Signalons que la recherche s'est limitée au fonds du Séminaire; c'est donc dire que les fonds privés de prêtres conservés aux Archives du Séminaire de Québec n'ont pas été passés en revue.

²² Le processus amorcé au début du XXe siècle ayant mené à ce mouvement de renouvellement catéchétique est notamment présenté par Jeannine Gauthier, *Une production catéchistique pour le Québec des années 1930-*

profondes dont les manifestations apparaissent graduellement à travers les transformations du discours observées.

La mise en oeuvre d'un énoncé théorique: l'établissement du corpus de sources

Ces précisions apportées au sujet ont naturellement mené à la formation d'un corpus constitué de deux groupes de documents, suivant les deux grandes approches de l'enseignement religieux définies plus haut: les sources liées au cours de religion et celles se rapportant aux autres formes de transmission de la foi à l'élève. Le premier groupe se subdivise à son tour en trois types de documents, qui rejoignent à la fois le contenu du cours et les directives pédagogiques destinées aux enseignants.

Les programmes d'études officiels du cours de religion constituent le premier groupe de sources retenues²³. Bien qu'on note un contenu se précisant graduellement avec les années, ces documents demeurent néanmoins sommaires; ils énoncent les objectifs généraux et les sujets au programme, mais l'absence de directives méthodologiques précises et de détails sur les thèmes à l'étude vient limiter ce qu'ils peuvent révéler dans le cadre de la présente recherche. S'ils permettent de suivre de façon plutôt schématique l'évolution des grandes tendances quant aux thèmes prévus, les programmes d'études se révèlent beaucoup plus limités dès qu'on s'intéresse à une dimension plus spécifique de leur contenu.

Les revues pédagogiques destinées aux professeurs s'avèrent beaucoup plus riches quant au type d'informations recherché. Publiées bien avant l'apparition des guides du maître spécialement conçus à cet effet, elles visent à encadrer l'enseignant en lui fournissant une répartition mensuelle du programme, des directives pédagogiques ainsi que des suggestions d'activités reliées aux différentes matières à l'étude. À travers la vingtaine de titres parus au fil des années, trois groupes de publications se distinguent en raison de l'ampleur de leur diffusion et de l'importance qu'ils ont pu avoir sur la pratique de leurs lecteurs²⁴. Il s'agit d'abord de la revue officielle du Département de l'Instruction publique, le *Journal de*

1950. Marguerite Gauthier, *Soeur Saint-Ladislav, a.s.v.*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 1996, p. 100-125. Voir également Raymond Anctil, «L'enfant prend la parole: un tournant récent de notre histoire catéchétique», S.C.H.E.C., *Sessions d'études*, vol. 46, 1979, p. 25-44.

²³ Seuls les programmes de base du secteur public ont été conservés, ceux offerts par les institutions privées n'étant pas uniformes, trop nombreux et trop difficilement repérables pour être utilisés ici.

²⁴ En l'absence de données chiffrées, l'importance du producteur de la revue, les renseignements fournis par les dossiers des sous-comités concernés, la référence à certains titres dans la correspondance du Département de l'Instruction publique ainsi que le fait qu'une revue fasse référence à une autre sont les principaux facteurs ayant servi à évaluer l'importance des publications. Voir la bibliographie pour la liste et la description des différentes revues dépouillées.

L'Instruction publique (1857-1879), remplacé par *L'Enseignement primaire* (1881-1956), qui deviendra par la suite *L'Instruction publique* (1956-1965). La revue *L'École canadienne* (1930-1963), publiée par la Commission des écoles catholiques de Montréal, a ensuite été retenue. La dernière publication provient des Frères de l'Instruction chrétienne, qui produisent d'abord *L'École. Revue pédagogique canadienne-française* (1941-1957), la publication se divisant en 1957 pour former deux titres distincts, soit *L'École primaire* (1957-1966) et *L'École secondaire* (1957-1966).

Les manuels scolaires utilisés en classe et leurs compléments, les guides du maître correspondants, constituent la dernière catégorie de sources relatives au contenu du cours de religion. En raison du grand nombre de volumes disponibles, une sélection s'est avérée nécessaire. Au rang des titres retenus figure évidemment le manuel autour duquel se structure le cours de religion, soit le catéchisme officiel sanctionné par l'autorité épiscopale. Une seule autre série de titres se verra systématiquement imposée dans toutes les classes de niveau secondaire, soit la collection «Témoins du Christ» approuvée lors de la révision du programme de religion en 1952 à titre de manuel scolaire obligatoire pour les classes de 8^e à 12^e années²⁵. Par ailleurs, il existe un grand nombre de manuels de religion dûment approuvés par le Comité catholique depuis 1861. Si l'on ignore la portée réelle de ces approbations, des enquêtes sur leur utilisation démontrent que plusieurs de ces manuels ont été employés en classe²⁶. Dans cette dernière catégorie de publications, les titres retenus ici se limitent aux ouvrages ayant eu le plus grand nombre de rééditions, ce qui laisse supposer qu'ils aient été les plus diffusés dans les écoles de la province²⁷.

Ces trois premières catégories de sources comportent également des indications concernant les différentes formes d'évaluation visant à vérifier l'acquisition de connaissances. Bien qu'une analyse de la formulation des questions puisse révéler des messages sous-jacents²⁸, celles-ci reprennent des éléments d'informations déjà exposés dans la matière enseignée et n'ont donc pas été retenues.

²⁵ Procès-verbal du Comité catholique, réunion du 7 mai 1952, p. 141.

²⁶ Pour être employé dans une école soumise à la réglementation du Département de l'Instruction publique, un manuel devait être approuvé par ce dernier après évaluation de sa valeur pédagogique et de sa correspondance par rapport au programme d'études en vigueur. Dans le cas des manuels de religion, il semble que l'approbation ne soit pas obligatoire, les ouvrages devant plutôt être sanctionnés par l'autorité diocésaine responsable. Le Comité catholique approuve néanmoins de nombreux manuels de religion à partir de 1865; les dossiers de la Commission des programmes et des manuels du Conseil de l'Instruction publique font état de plusieurs enquêtes, menées à plus ou moins grande échelle selon les cas, et démontrant l'utilisation de ces livres en classe.

²⁷ La liste des manuels retenus fut dressée à partir des informations colligées pour chaque titre dans Brodeur, *Les catéchismes au Québec*.

²⁸ Une analyse des manuels de mathématiques ontariens a permis à Chad Gaffield d'en extraire une série de messages culturels véhiculés par la formulation des questions. «Mathématiques et identité masculine: la

Les sources concernant l'édification religieuse des élèves constituent l'autre volet du corpus rassemblé ici. Cet ensemble s'avère cependant plus difficile à définir; en plus de toucher des activités encore peu étudiées, les sources pertinentes demeurent à ce jour difficilement repérables, dispersées et souvent incomplètes. Au petit Séminaire, deux catégories de documents ont donc été systématiquement parcourus: la prédication, dans le but d'en reconstituer le discours sur la mort, ainsi que les journaux tenus quotidiennement par les prêtres-enseignants, susceptibles de rapporter la tenue d'activités ou d'événements évoquant le sujet.

La prédication s'imposait d'abord en tant que forme de transmission de l'enseignement religieux; l'élève est régulièrement appelé à y assister, particulièrement dans une institution où l'encadrement religieux se veut aussi serré qu'au petit Séminaire. Le fonds d'archives du Séminaire fut donc dépouillé à la recherche de sermons qui auraient été prononcés devant les élèves lors de messes régulières ou à l'occasion d'événements spéciaux. Les textes ont été retenus dans la mesure où le public visé était clairement identifié comme étant des jeunes; plusieurs prêtres ayant été invités à prêcher à l'extérieur du Séminaire, ils ont laissé aux archives le texte de leurs sermons, ce qui prête souvent à confusion entre la prédication destinée aux élèves et les sermons prêchés à l'extérieur.

Par ailleurs, plusieurs enseignants ont tenu quotidiennement un journal, rapportant des événements survenus durant la journée sur un ton relevant plus de la chronique que d'un véritable journal intime²⁹. Ces documents, couvrant la période 1858-1934, ont été dépouillés à la recherche d'indices traduisant une volonté de profiter de l'occasion pour transmettre une certaine vision de la mort. Les résultats se sont avérés décevants puisqu'on n'y retrouve aucune référence en ce sens; les quelques renseignements factuels sur des décès survenus parmi les élèves et les cérémonies tenues à cette occasion seront néanmoins utilisées en cours d'analyse à titre de complément d'information.

En théorie, ces sources semblent couvrir l'ensemble du sujet délimité précédemment; dans les faits, les résultats du dépouillement sont loin d'être aussi uniformes que prévu et viennent encore une fois nuancer la portée réelle de l'analyse qui suivra. En effet, on

construction du pouvoir dans la modernité», communication présentée au Centre interuniversitaire d'études québécoises, Université Laval, 18 février 1997.

²⁹ Une analyse plus approfondie du contenu révèle que leurs activités en tant que prêtres et plus encore en tant que professeurs sont globalement passées sous silence. De plus, ces journaux contiennent somme toute très peu de références à la foi de leur auteur ou à des réflexions d'ordre religieux. Finalement, même s'il se présente sous forme d'une narration événementielle, le journal ne rapporte pas systématiquement les activités de son auteur comme une première lecture pourrait le laisser croire; il constitue plutôt une chronique, plus ou moins détaillée selon les cas, des événements survenus au Séminaire.

constate immédiatement un déséquilibre quant à la nature des sources recueillies tout au long de la période étudiée. Exception faite de la présence constante des catéchismes, la chronologie du corpus se divise en trois phases, chacune étant marquée par la prédominance d'un type de sources: la prédication éclipse les autres jusqu'à la fin du XIXe siècle, pour ensuite laisser place aux revues pédagogiques jusqu'aux années 1940, alors qu'apparaissent les premiers manuels de religion qui occuperont une place de plus en plus importante jusqu'à la fin de la période étudiée. Loin d'être sans conséquence, ces glissements obligent au contraire à un resserrement du cadre analytique retenu au départ.

Les sources concernant l'édification religieuse des élèves se sont d'abord avérées beaucoup moins riches que prévu³⁰; outre le peu de documents abordant le sujet, plusieurs demeurent obscurs quant à leur provenance et durent en conséquence être laissés de côté. Les rares informations recueillies, datant essentiellement du XIXe siècle, apparaîtront donc en cours d'analyse à titre de complément au contenu de l'enseignement religieux au XXe siècle.

Il s'agit cependant d'un complément dont il faudra nuancer la portée puisque ces documents constituent, exception faite des catéchismes, les seules sources disponibles sur le XIXe siècle. L'essentiel des données disponibles concernant le cours de religion couvre le XXe siècle, avec une nette prédominance des années 1940 à 1963. Avant cette date, les manuels se font beaucoup plus rares et les revues pédagogiques moins explicites quant à la préparation des leçons. Le déséquilibre s'explique du fait que le contenu de la matière et les directives aux enseignants se précisent avec le temps; il en résulte une sureprésentation des vingt dernières années de la période étudiée, à la fois en raison de la quantité de sources disponibles et du fait qu'elles se présentent sous une forme de plus en plus détaillée. Cette situation devra donc être prise en considération et limitera d'autant la mise en relief de l'évolution du discours sur une plus longue durée.

Finalement, l'examen du corpus de sources révèle qu'une attention toute particulière est accordée aux premières années du cours élémentaire, pour qui les sources sont particulièrement riches³¹. Le fossé s'avère tel qu'une première lecture des documents rassemblés a révélé que le thème de la mort dans les cours de religion au secondaire se présente sous une forme trop sommaire pour permettre une comparaison valable entre le discours tenu aux

³⁰ La prédication semblait particulièrement prometteuse; Maurice Fleurent évalue qu'entre 1749 et 1829, environ 40% des sermons portent sur l'un des thèmes suivants: le péché, les occasions de péché, la pénitence, la conversion, le petit nombre des élus, la mort, le jugement, le paradis et l'enfer. *L'éducation morale au petit Séminaire de Québec*, p. 340.

³¹ À quelques exceptions près, les sources traitant du cours de religion au secondaire se limitent aux manuels de la série «Témoins du Christ» ainsi que les directives publiées dans les revues pédagogiques et guidant les enseignants dans leur utilisation de ces manuels.

jeunes enfants et le message transmis aux plus vieux. Les lacunes documentaires empêchant toute reconstitution d'un discours plus complet destiné aux élèves du secondaire, les renseignements recueillis devront donc être présentés à titre complémentaire plutôt que selon l'approche comparative initialement prévue.

D'une approche thématique à l'impact du discours religieux sur la mort

Sur le plan méthodologique, le problème posé par un corpus de sources aussi variable implique le recours à un type d'analyse tenant compte à la fois de la diversité des thèmes abordés, des moyens employés pour faire passer le message et de l'état des sources disponibles afin de traiter le sujet.

Le besoin de rendre un discours théologique accessible aux enfants empêche d'abord une analyse qui reposerait uniquement sur la base du sens théologique des concepts en cause. L'étude s'intéresse plutôt à l'impact de ce discours auprès des jeunes; c'est pourquoi le message sera d'abord décodé à partir d'une lecture la plus concrète possible afin de cerner la compréhension qu'un enfant pouvait en avoir, pour ensuite y ajouter s'il y a lieu la dimension théologique des thèmes en cause.

Par ailleurs, il s'avère impensable de procéder à une analyse globale du discours de l'enseignement religieux; le message qu'il est possible de reconstituer à partir des sources rassemblées ici demeure d'ailleurs trop fragmentaire pour y trouver la cohérence nécessaire à une analyse chronologique de l'ensemble du discours. Une méthodologie reposant sur un découpage thématique, rendant possible une analyse plus serrée de chacun des éléments, a donc été préférée à une approche chronologique du discours dans sa globalité. Si possible, le contenu de chacun des thèmes est présenté chronologiquement, mettant ainsi en lumière d'éventuelles transformations du message transmis à ce sujet. L'analyse révèle cependant que la teneur du discours sur la mort reconstitué ici demeure remarquablement constante tout au long de la période étudiée³², les transformations se faisant plutôt sentir au niveau de la façon de transmettre le message, suivant ainsi la diffusion de nouvelles approches pédagogiques. À quelques exceptions près (qui seront évidemment soulignées en cours de démonstration), cette stabilité du discours mène à une présentation des résultats axée sur les différents éléments qui le composent plutôt que sur une évolution chronologique qu'il n'est pas possible de percevoir ici.

³² Cette continuité doit néanmoins être évaluée avec prudence puisqu'elle risque fort de se trouver faussée par le déséquilibre des sources constaté précédemment.

Par contre, une présentation thématique entraîne le danger d'un trop grand cloisonnement des objets d'analyse et des résultats, présentés sans mettre en lumière la cohérence de l'ensemble du propos. Les thèmes ont donc été regroupés selon l'impact recherché par le message qu'ils véhiculent: menacer ou sécuriser les écoliers face à une telle éventualité. En bout de ligne, c'est de la conjonction des différents thèmes qu'apparaîtront ces deux approches employées dans la présentation de la mort aux enfants. Celles-ci ouvrent la porte à un second niveau de lecture: dépasser l'analyse individuelle de chacun des éléments du message pour cerner l'organisation du discours sur la mort, révélant du même coup des pistes qui permettront éventuellement une meilleure évaluation de l'impact qu'il a pu avoir sur le jeune public auquel il s'adresse.

Une large contextualisation du sujet précède la présentation des résultats. Elle se compose d'un premier chapitre comportant une brève présentation du système scolaire au Québec ainsi que de la place qu'y a occupé l'enseignement religieux. Un second chapitre vient ensuite mettre en parallèle la présence de la mort dans la vie quotidienne des élèves auxquels s'adresse le discours, place qu'elle occupe autant dans l'imaginaire des gens que dans le cours de religion.

L'analyse du discours suit cette mise en contexte; le chapitre 3 présente les thèmes évoquant la menace que représente la mort. Cette approche, qualifiée de "pastorale de la peur", s'exprime d'abord par la menace de la condamnation à un enfer éternel; celle-ci constitue en fait une des principales stratégies employées afin d'inciter les fidèles à mener une bonne vie. Une seconde menace se fait également entendre: le risque d'une mort subite ou d'un décès prochain, régulièrement évoqué dans le but d'encourager les fidèles à s'y préparer quotidiennement.

Le chapitre 4 explore finalement le volet rassurant de l'enseignement religieux sur la mort, autant lors du décès de proches que dans la perspective de son propre trépas. Concrètement, ces thèmes rejoignent le discours sur le paradis, récompense suprême, ainsi que sur le purgatoire, gage d'accès éventuel au ciel. On insiste également sur une série de gestes protecteurs, pour soi ou pour d'autres, à poser en trois temps: avant (dévotions ou port d'objets protecteurs), pendant (Extrême-onction ou toute autre forme d'assistance au mourant) et après le décès (funérailles, cérémonies pour le salut de l'âme du défunt, prières pour les âmes du purgatoire, rappel fréquent du souvenir des «fidèles défunts»).

Chapitre 1

Le système scolaire et l'enseignement religieux

Parmi les différents lieux susceptibles de participer à la formation religieuse des enfants, l'école constitue pour le chercheur un terrain de recherche mieux balisé que peuvent l'être la famille et la paroisse. Le contenu de l'enseignement y est prédéfini et se verra réglementé par un encadrement de plus en plus serré suivant l'organisation et le développement du système scolaire. Le cours de religion y demeure le principal lieu de transmission de la foi; il s'inscrit cependant dans un contexte plus large, dont il faut tenir compte afin d'être en mesure de cerner les circonstances entourant la transmission du discours. La structure du système scolaire, l'organisation des écoles, les autorités réglementant l'enseignement religieux ainsi que les caractéristiques du cours de religion en tant que matière scolaire influencent la diffusion du message. Chacun de ces éléments mérite donc d'être détaillé afin de clarifier le contexte où l'élève recevra le discours religieux sur la mort.

LE SYSTÈME SCOLAIRE AU QUÉBEC

a) Une organisation complexe

Lors de sa structuration, le système scolaire public en place au Québec repose sur quatre éléments. Il y a d'abord division linguistique: après la Conquête deux systèmes parallèles se développent, l'un francophone, l'autre anglophone. Il existe à l'époque un lien étroit entre langue et religion, et le clivage linguistique se double donc naturellement d'un clivage religieux, résultant en un réseau scolaire franco-catholique et l'autre anglo-protestant¹. La confessionnalité demeurera d'ailleurs un enjeu constant dans le développement du système scolaire québécois, et ce d'autant plus que les autorités religieuses y joueront longtemps un rôle de premier plan. En troisième lieu, un clivage social se dessine et deux niveaux d'enseignement se développent: l'un vise à former des élites libérales et cléricales à l'aide d'une for-

¹ Plusieurs écoles anglo-catholiques et franco-protestantes sont également créées, particulièrement en milieu urbain, mais elles demeurent toujours minoritaires dans le réseau où elles s'intègrent. L'évolution parallèle des deux réseaux confessionnels est présentée par Brigitte Caulier, «Enseigner la religion dans le système scolaire confessionnel au Québec (XIX-XXe siècles)», dans Brodeur et Caulier, *Enseigner le catéchisme*, p. 265-284. L'intégration des Juifs dans ce système scolaire biconfessionnel posera d'ailleurs problème et engendra un long débat parmi les catholiques et les protestants siégeant au Conseil de l'Instruction publique. Ils seront éventuellement intégrés au réseau protestant, moyennant l'exemption du cours de religion. Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois: Le XXe siècle*, Tome 1: 1898-1940, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 249-250; Audet, *Histoire de l'enseignement au Québec*, Tome 2, p. 238-247.

mation plus poussée, et l'autre offre une formation de base à l'ensemble de la population. L'organisation scolaire applique finalement un clivage sexuel en prévoyant un réseau d'institutions pour les garçons et un autre pour les filles, à l'exception des écoles de rang où garçons et filles de différents niveaux reçoivent un même enseignement².

Reflet de la composition et des besoins changeants de la société où il prend place, la complexité de ce système ouvre des pistes de recherche intéressantes quant aux études comparatives qu'elle permettra éventuellement de mener; dans le cas présent, le cadre de recherche se limitera cependant au secteur franco-catholique.

b) La mise sur pied d'un réseau scolaire public, francophone et catholique³

Le besoin d'un réseau scolaire accessible à tous se fait graduellement sentir à compter de la seconde moitié du XIX^e siècle. Les institutions d'enseignement sont alors pour la plupart indépendantes, sous le contrôle des congrégations religieuses enseignantes⁴. Le besoin de créer un système scolaire public apparaît d'autant plus pressant que l'industrialisation modifie en profondeur le rôle de l'école, qui se trouve dès lors chargée de former de futurs ouvriers de qui on attend un minimum d'instruction. Une première étape vers la mise sur pied d'un véritable réseau scolaire public sera définitivement franchie lors de l'adoption d'une série de lois scolaires entre 1841 et 1846. Elles créent une structure administrative composée d'un département d'Éducation à la tête duquel siège un Surintendant, auquel se greffent des commissions scolaires et des commissaires élus chargés de l'administration locale. Cette organisation est chargée de coordonner et de réglementer l'enseignement; bien que son mandat semble clair, elle évoluera constamment et les nombreuses transformations qui s'opèrent ainsi

² L'évolution du système scolaire spécifiquement destiné aux filles est présentée par Nadia Fahmy-Eid, «Un univers articulé à l'ensemble du système scolaire québécois» dans Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid, *Les couventines. L'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes, 1840-1960*, Québec, Boréal Express, 1986, p. 27-44. Une analyse comparée des programmes d'études reste à faire; en ce qui concerne l'enseignement religieux, Nadia Fahmy-Eid propose l'hypothèse d'un enseignement religieux identique pour garçons et filles, suivant l'objectif commun du salut de l'âme. La question mériterait cependant d'être creusée, puisqu'en plus d'avoir à assurer son propre salut, la future mère aura la responsabilité implicite d'élever ses enfant dans la foi catholique en leur donnant les bases nécessaires afin qu'ils assurent le leur.

³ Le portrait le plus complet de la mise sur pied et du développement du système scolaire au Québec demeure encore aujourd'hui celui d'Audet, *Histoire de l'enseignement au Québec*. Voir aussi le survol plus récent de la situation au XIX^e siècle présenté par Serge Gagnon, «L'école élémentaire québécoise au XIX^e siècle», dans Pierre Lanthier et Guildo Rousseau, dir., *La culture inventée. Les stratégies culturelles aux 19^e et 20^e siècles*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1992, p. 135-153.

⁴ L'exemple du rôle joué par les congrégations religieuses enseignantes dans l'éducation des filles est présenté par Micheline Dumont et Marie-Paule Malouin, qui retracent l'évolution de leur implication ainsi que leur retrait progressif du système. «Évolution et rôle des congrégations religieuses enseignantes féminines au Québec, 1840-1960», S.C.H.E.C., *Sessions d'étude*, 1983, p. 201-230.

que les flous qui subsistent quant aux responsabilités réelles de chacun des paliers décisionnels qui la composent en font une structure complexe et souvent difficile à cerner⁵.

Ainsi, le département d'Éducation est aboli en 1859; il faudra attendre 1867 pour que soit mis sur pied le ministère de l'Instruction publique, à son tour remplacé dès 1875 par un nouveau Département de l'Instruction publique. Ce dernier restera en place durant près d'un siècle, jusqu'à la réforme qui mènera à la création du ministère de l'Éducation en 1964. Il représentait le pouvoir exécutif de l'État en matière d'éducation: concrètement, il «servait de lien entre l'autorité supérieure qui était, en théorie, le Conseil de l'Instruction publique et en pratique, les comités confessionnels et les corporations scolaires locales»⁶.

Ce Conseil de l'Instruction publique, créé par le gouvernement en 1856, se veut un organisme indépendant, responsable de légiférer en matière d'organisation et de contrôle de l'enseignement. On lui subordonne en 1869 deux comités confessionnels, premiers responsables de sanctionner la réglementation visant respectivement les secteurs catholique et protestant. Bien qu'il demeure officiellement en place, le Conseil chapeautant ces comités cessera ses activités et ne se réunira plus à compter de 1908. Concrètement, le pouvoir passe alors aux mains du Comité catholique et du Comité protestant; de tous les paliers décisionnels cités plus haut, c'est le Comité catholique qui jouera le rôle le plus déterminant quant à l'administration du système scolaire franco-catholique. Il supervise lui-même une multitude de sous-comités et de sous-commissions, permanents ou créés afin d'étudier un problème précis. Parmi eux figure notamment la Commission des programmes et des manuels, chargée de l'évaluation et de l'approbation des programmes d'études et des manuels scolaires.

À ces organismes s'ajoute finalement un troisième niveau administratif, exerçant cette fois un contrôle sur une base locale: les commissaires et les commissions scolaires. Jusqu'aux réformes des années 1960, la latitude qui leur est laissée à l'intérieur du cadre établi par les instances décisionnelles supérieures a contribué à former un système scolaire qui, dans les faits, fonctionne sur une base largement décentralisée. Cette situation rend

⁵ Pour des études portant précisément sur l'administration du système scolaire public, voir notamment Audet, *Histoire de l'enseignement au Québec*, tome 2, p. 100-119 et p. 339-360. Les différents comités qui le composent ont été étudiés séparément; voir Louis-Philippe Audet, *Histoire du Conseil de l'instruction publique de la province de Québec 1856-1864*, Montréal, Leméac, 1964, 346 p.; Montarville Boucher de LaBruère, *Le Conseil de l'Instruction Publique et le Comité Catholique*, Montréal, (s.n.), 1918, 270 p.; Arthur Tremblay, *Le ministère de l'Éducation et le Conseil supérieur, antécédents et création, 1867-1964*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1989, 426 p. Le Comité catholique a également retenu l'attention de Bernard Lefebvre qui y consacre une remarquable synthèse, *L'École sous la mitre*, Montréal, Éditions Paulines, 1980, 273 p., coll. «Des idées et des hommes» vol. 9. La composition des comités confessionnels a finalement été analysée par Wendy Johnston, «Contestation et continuité: les comités confessionnels et la gestion des écoles publiques au Québec (1920-1945)», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 48, no 3, hiver 1995, p. 403-434.

⁶ Audet, *Histoire de l'enseignement au Québec*, tome 2, p. 349.

d'autant plus complexe toute étude de portée générale en histoire de l'éducation, et des études plus serrées devront éventuellement tenir compte des variations ainsi engendrées dont on ne peut pour l'instant qu'évoquer l'existence⁷.

L'ORGANISATION DES ÉCOLES

a) Structure du cheminement académique

Si la structure administrative régissant le système scolaire se transforme, le cheminement académique proposé aux élèves se modifie tout autant⁸. Le nombre d'années du cursus scolaire offert par les écoles publiques augmente au fil des révisions des programmes pour se stabiliser en 1929. La terminologie employée pour se référer aux différents degrés continue cependant de changer, ce qui rend nécessaire une brève présentation de cette évolution.

Avant 1872, il n'existe aucune norme régissant le cheminement académique; la terminologie et la durée des différents degrés d'études étant souvent variables d'une institution à l'autre, les niveaux et les cycles d'études sont donc confus. Le rapport du sous-comité du Conseil de l'Instruction publique de 1872 propose une durée d'un an pour l'école élémentaire du premier degré, un an pour celle du second degré ainsi qu'un an pour l'école modèle. Dans les faits, il est impossible que l'ensemble du programme du cycle primaire ait pu être convenablement couvert en trois ans; Louis-Philippe Audet estime qu'en réalité, la durée moyenne de la scolarité couvrant l'école élémentaire et modèle devait être de cinq ou six ans⁹. La confusion est encore plus grande pour ce qui est du cycle secondaire, désigné sous l'appellation d'école académique ou d'école supérieure, et dont il est impossible de connaître la durée exacte.

La situation se clarifie avec le programme de 1888, prévoyant une scolarité de 8 ans, répartie entre le cours élémentaire (4 ans), le cours modèle (2 ans) et le cours académique (2

⁷ Des travaux récents ont par exemple démontré l'influence exercée par la Commission des écoles catholiques de Montréal sur les décisions prises par le Département et le Conseil de l'Instruction publique. Dans certains cas, la CECM ira jusqu'à appliquer des programmes conçus spécialement pour ses écoles avant qu'ils aient été approuvés par les autorités responsables; il reste à voir dans quelle mesure des commissions scolaires de moindre envergure ont pu exercer un tel pouvoir décisionnel. Voir notamment Robert Gagnon, *Histoire de la Commission des écoles catholiques de Montréal: le développement d'un réseau d'écoles publiques en milieu urbain*, Montréal, Boréal, 1996, 400 p.

⁸ Voir par exemple Micheline Dumont et Marie-Paule Malouin, «L'évolution des programmes d'études (1850-1960)», dans Dumont et Fahmy-Eid, *Les couventines*, p. 83-112, ainsi qu'Audet, *Histoire de l'enseignement au Québec*, tome 2, p. 125-146; p. 270-283.

⁹ *Ibid.*, p. 127.

ans)¹⁰. Ce modèle de cheminement se transforme de nouveau en 1923 pour inclure une année de plus et changer la terminologie employée: on retrouve donc une année de cours préparatoire, suivie des 6 ans du cours élémentaire¹¹, pour finir avec les 2 ans du cours complémentaire. La révision de 1929 y ajoute un cours de trois ans désigné comme étant le cours primaire supérieur et correspondant aux 10e, 11e et 12e années. Le cycle d'étude compte alors 12 ans: ce nombre d'années n'augmentera plus à compter de cette date, mais la formulation employée pour se référer aux différents cours varie toujours. En 1937, les 7 premières années (incluant le cours préparatoire) sont désignées comme étant le cours primaire élémentaire, les 8e et 9e années conservent leur titre de cours primaire complémentaire et les 10e, 11e et 12e années constituent toujours le cours primaire supérieur. Une autre révision survient en 1956: le cours primaire (1ère à 7e années) devient l'école élémentaire, alors que les cours primaire complémentaire et primaire supérieur fusionnent pour former l'école secondaire, correspondant donc à la période allant de la 8e à la 12e année de scolarité. La structure demeure finalement inchangée jusqu'à la fondation du ministère de l'Éducation en 1964, lorsque la refonte du programme de 1965 retranche une année au cours primaire pour former le cours primaire (1ère à 6e année) et le cours secondaire (secondaire I à V).

b) La fréquentation scolaire

L'impact des résultats des recherches menées en histoire de l'éducation doit constamment être nuancé en fonction de la fréquentation scolaire réelle. Avant 1943, elle demeure de courte durée et souvent interrompue. Le travail des enfants à la ferme ou en usine, le manque de ressources et d'installations adéquates, l'absence d'un besoin réel de scolarisation peuvent expliquer une fréquentation scolaire minimale, particulièrement dans les milieux ruraux.

¹⁰ Il est à noter que dans ce contexte où la fréquentation scolaire n'est pas obligatoire, une année scolaire ne correspond pas nécessairement à une année pour l'élève, qui peut la compléter sur une période plus longue. D'ailleurs, cette uniformisation ne touche que les écoles publiques; plusieurs congrégations enseignantes continueront d'employer leur propre formulation pour désigner les niveaux d'études, profitant ainsi du manque de rigueur des structures encadrant le système scolaire. À ce sujet, voir le tableau comparatif des niveaux d'études dans les pensionnats de filles tenus par sept congrégations enseignantes entre 1884 et 1915 présenté par Dumont et Malouin, «Évolution et rôle des congrégations religieuses», p. 216. Quant aux collèges classiques, une unique structure de programme se maintient jusqu'en 1955 pour les collèges rattachés à l'Université de Montréal et jusqu'en 1960 pour ceux rattachés à l'Université Laval. Suivant une structure élaborée par les Jésuites, sept classes sont offertes, celles-ci correspondant aux cours secondaire et collégial actuel: Éléments, Syntaxe, Méthode, Versification, Belles-lettres (ou Humanités), Rhétorique, Mathématiques (ou Philosophie I ou Junior) et Physique (ou Philosophie II ou Senior). Claude Galarneau consacre plusieurs pages aux programmes et à l'ordre des classes dans son étude de l'enseignement classique. *Les collèges classiques au Canada français*, p. 165-192; voir spécialement p. 167 pour son tableau de la désignation des classes dans le système classique et des équivalences avec le système français et le système québécois actuel.

¹¹ Le cours élémentaire se divise à son tour en cours inférieur (correspondant à la 1ère et à la 2ème années), cours moyen (3e et 4e années) et cours supérieur (5e et 6e années).

Généralement, celle-ci demeure cependant suffisante pour apprendre à lire et à écrire, et on remarque qu'elle augmente sensiblement durant la seconde moitié du XIXe siècle. Jusqu'au milieu du XXe siècle, l'école élémentaire demeure donc la seule fréquentée par la grande majorité des écoliers¹².

Des débats entourant la question de l'obligation scolaire surgissent périodiquement depuis 1875 et réapparaissent plus régulièrement au tournant du siècle. Il faudra cependant attendre 1942 avant qu'une loi rendant la fréquentation scolaire obligatoire ne soit passée au Québec¹³. Elle entre en vigueur en septembre 1943 et rend l'école publique primaire gratuite, imposant du même coup la scolarisation obligatoire de tous les enfants âgés entre 6 et 14 ans. L'année suivante, la gratuité s'étendra au cours primaire complémentaire ainsi qu'aux manuels scolaires. Ce n'est donc qu'après cette date qu'on peut parler d'une scolarisation véritablement généralisée et d'un plus fort taux de fréquentation du cycle secondaire.

Une précision s'impose cependant en ce qui concerne l'impact d'une faible fréquentation scolaire sur la diffusion de l'enseignement religieux. Les autorités étant conscientes du fort risque d'abandon scolaire de leurs élèves, elles ont accordé une attention particulière à leur formation religieuse, de façon à former rapidement des catholiques instruits des grandes vérités de la foi. Cet objectif semble d'ailleurs avoir été atteint, à en juger par les études démontrant que la majorité des élèves quittaient l'école vers 10 ou 11 ans, soit après leur «première communion» ou, à compter de 1910, après leur «communion solennelle», qui venait sanctionner l'acquisition des connaissances religieuses de base¹⁴. C'est donc dire que l'enseignement religieux a probablement moins souffert d'une courte fréquentation scolaire que d'autres matières, jugées secondaires.

¹² Sur la fréquentation scolaire avant l'obligation, voir Serge Gagnon, «L'école élémentaire québécoise au XIXe siècle», p. 146; Marie Josée Delorme, Micheline Dumont et Jean-Marie Thibeault, «La fréquentation scolaire au Québec au début du 20e siècle», *Bulletins de recherche du Département d'histoire de l'Université de Sherbrooke*, novembre 1986, 21 p; Audet, *Histoire de l'enseignement au Québec*, tome 2, p. 127-129; p.140-141; p. 277-280.

¹³ Voir Thérèse Hamel, qui propose notamment une analyse des prises de position des différents intervenants. *L'obligation scolaire au Québec: lieu et enjeu de la lutte des classes*, thèse de doctorat, Paris, Université Paris V, 1981, p. 46-108. Pour une présentation plus détaillée des événements, voir également Louis-Philippe Audet, «La querelle de l'instruction obligatoire», *Les Cahiers des dix*, XXIX, 1959, p. 133-150.

¹⁴ Delorme *et al.*, «La fréquentation scolaire au Québec», p. 13; Audet, *Histoire de l'enseignement au Québec*, p. 277. Il existe par ailleurs un souci manifeste d'assurer un suivi quant à la formation religieuse des adultes, ne serait-ce que par le biais de l'assistance régulière aux offices religieux ou par la publication d'ouvrages et de périodiques d'édification. Nive Voisine, «Histoire de la presse religieuse du diocèse de Rimouski», *Revue d'histoire du Bas-St-Laurent*, vol. 10, no 2-3, mai-décembre 1984, p. 42-49. Les confréries de dévotion ont également été étudiées comme lieux de formation morale pour les adultes; voir Caulier, *Les confréries de dévotion à Montréal*, p. 348-366.

LES INSTANCES DÉCISIONNELLES EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

On distingue trois niveaux auxquels pouvaient être prises des décisions concernant le cours de religion¹⁵. Il s'agit d'abord de la structure décisionnelle laïque présentée plus haut et incluant notamment le Département et le Conseil de l'Instruction publique. Ces organismes ont juridiction sur l'ensemble des matières au programme; l'enseignement religieux possède cependant un statut particulier puisqu'en raison des considérations morales et religieuses en cause, la sanction d'une autorité religieuse est nécessaire. Les tensions entre ces deux paliers décisionnels ne semblent cependant pas aussi fréquents qu'on aurait pu le penser, notamment en raison de la forte présence ecclésiastique à l'intérieur de ces organisations laïques, particulièrement au sein du Comité catholique où les évêques de la province détiennent 50% des sièges¹⁶.

Parallèlement à ce pouvoir civil, on retrouve donc l'autorité ecclésiastique, habilitée à sanctionner le contenu moral et religieux de l'enseignement transmis aux élèves. L'évêque se trouve ainsi responsable de l'approbation des catéchismes¹⁷ et le curé a droit de regard sur le

¹⁵ Ces trois niveaux d'autorité sont présentés par Raymond Brodeur, «Acteurs et enjeux de la "régulation" de l'enseignement religieux», dans Brodeur et Caulier, *Enseigner le catéchisme*, p. 35-54.

¹⁶ Cette présence cléricale a longtemps été présentée comme la principale cause ayant freiné le développement du système scolaire public, les évêques s'étant opposés à toute réforme venant remettre en question leur pouvoir et leurs acquis en matière d'éducation. Jean Hamelin et Nicole Gagnon parleront à ce sujet d'une lutte de principe englobant une lutte de pouvoir. *Histoire du catholicisme québécois: Le XXe siècle*, Tome 1: 1898-1940, p. 245. À travers sa présentation du système scolaire au Québec, Nadia Fahmy-Eid met également en lumière le contrôle que continue à exercer l'Église sur une administration scolaire officiellement gérée par le gouvernement. «Un univers articulé à l'ensemble du système scolaire québécois», dans Dumont et Fahmy-Eid, *Les couventines*, p. 27-44. Cette interprétation est aujourd'hui remise en question, et l'influence exercée par la bourgeoisie d'affaires sur les questions scolaires est mise en lumière, comme le constate par exemple Gagnon, «L'école élémentaire québécoise au XIXe siècle», p. 135-153. Il fait notamment référence aux travaux de Jean-Pierre Charland, soutenant que loin d'être uniquement un lieu de formation religieuse et morale, l'école diffuse également un savoir technique, s'adaptant ainsi aux nouveaux besoins entraînés par la modernité. Il cite également Thérèse Hamel, qui démontre que la scolarisation obligatoire apparaît au moment où l'industrie cesse d'employer une main-d'œuvre infantine. Charland, «Le réseau scolaire d'enseignement public bas-canadien, 1841-1867: une institution de l'État libéral», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, no 4, printemps 1987, p. 505-535; Hamel, «Obligation scolaire et travail des enfants au Québec: 1900-1950», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 38, no 1, été 1984, p. 39-58.

¹⁷ Mgr Plessis impose en 1815 un catéchisme officiel en français à l'intérieur du diocèse de Québec, à l'époque où ce dernier couvre l'ensemble du territoire québécois. Cette sanction épiscopale subsistera même après le fractionnement du diocèse; au sujet de ce phénomène d'uniformisation du catéchisme sur l'ensemble du territoire québécois, voir Raymond Brodeur et Brigitte Caulier, «L'enseignement religieux, de Rome au Québec: des enjeux européens pour un espace québécois (XVIIe-XXe siècles)», dans Serge Courville et Normand Séguin, dir., *Espace et culture - Space and Culture*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1995, p. 149-154. Dans les faits, une exception demeure avec les catéchismes visant le Golfe-St-Laurent et le diocèse d'Halifax, publiés durant la première moitié du XXe siècle. Parce qu'ils ne touchent qu'une minorité de gens, ces derniers n'ont pas été retenus dans le cadre de la présente étude même s'ils sont révélateurs de «régionalismes religieux» qui mériteraient une étude plus approfondie. Brodeur, *Les catéchismes au Québec*, p. 121.

choix des manuels de religion¹⁸, sur l'engagement du personnel enseignant dont il doit s'assurer de la moralité et se verra à l'occasion chargé de visiter les écoles afin d'y contrôler la qualité de l'enseignement¹⁹.

Vient finalement l'autorité religieuse, qui relève des communautés religieuses enseignantes ou des instituts de vie consacrée. Elles ont joué un rôle de premier plan dans le secteur de l'éducation, notamment en raison du nombre de manuels qu'elles ont publiés ainsi que de leurs principes pédagogiques diffusés par le grand nombre d'enseignants qu'elles ont formés. Leurs vastes réseaux d'institutions scolaires et le fait que celles-ci ne soient pas soumises au contrôle civil comme le sont les écoles publiques en font un niveau décisionnel qu'il ne faut pas ignorer; dans le cas présent, le fait que sa juridiction se limite à la communauté concernée le rend cependant difficile à intégrer à une étude de portée beaucoup plus large.

ENSEIGNER LA RELIGION À L'ÉCOLE

Toutes les études portant sur l'histoire de l'enseignement au Québec s'entendent pour constater l'importance accordée à la religion dans la formation de l'élève. Avant d'analyser un aspect précis de son discours, il convient donc d'abord de situer l'enseignement religieux en voyant comment il s'est défini en tant que matière scolaire, la place qu'il en est venu à

¹⁸ Le cas des manuels de religion pose problème. Il est difficile de déterminer qui de l'évêque (ou du curé) ou du Comité catholique est véritablement responsable de l'approbation de ces livres. Théoriquement, pour être employé dans une école soumise à la réglementation du Département, un ouvrage devait nécessairement être approuvé par ce dernier après évaluation de sa valeur pédagogique et de son adéquation au programme d'études en vigueur. Dans le cas des manuels de religion, il semble que l'approbation ne soit pas obligatoire, les ouvrages devant plutôt se voir sanctionnés par l'autorité cléricale responsable. Des tensions à ce sujet sont néanmoins perceptibles; c'est ainsi qu'en 1942, le Comité catholique cherche à imposer son approbation sur la valeur pédagogique (et non doctrinale) de ces manuels. Par contre, les livres d'histoire sainte sont perçus autrement; jusqu'en 1928, ils doivent être approuvés par le Comité catholique car ils sont considérés comme des manuels d'histoire. Le Comité se décharge de cette responsabilité en adoptant une résolution le 1er février 1928 stipulant que ces ouvrages ne sont plus soumis à son approbation. Quoi qu'il en soit, on ne peut que s'interroger à savoir pourquoi le Comité catholique approuve (et rejette) de nombreux manuels de religion à partir de 1865 alors que théoriquement, il n'a aucune responsabilité à cet égard. Voir les quelques points de repère fournis par Paul Aubin, *L'État québécois et les manuels scolaires au XIXe siècle*, Sherbrooke, Éditions Ex-Libris, 1995, 119 p., coll. «Cahiers du Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec», no 2.

¹⁹ Hamelin et Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois: Le XXe siècle*, Tome 1: 1898-1940, p. 241. Cette implication du clergé paroissial dans le domaine scolaire demeure peu étudiée. Christine Hudon consacre quelques pages à la question; elle y constate le rôle joué par le curé, mais son étude s'arrête au moment où s'organise véritablement la structure administrative du système scolaire. *Prêtres et fidèles dans le diocèse de Saint-Hyacinthe 1820-1875*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1996, p. 293-298. Les dossiers concernant la correspondance du Département de l'Instruction publique constitués par le Groupe de recherche en histoire de l'enseignement religieux au Québec renferment une série de plaintes faisant référence à différentes formes d'implication du curé dans l'enseignement, ce qui souligne effectivement la nécessité de préciser davantage ce rôle ainsi que les problèmes d'ingérence qui ont pu en résulter.

prendre parmi les autres matières au programme ainsi que les grands principes pédagogiques qui ont influencé son contenu et la façon de le transmettre.

a) La définition de l'enseignement religieux

La formulation employée pour désigner l'enseignement religieux varie selon les programmes: religion, instruction morale et religieuse, instruction religieuse et formation morale. Loin de ne revêtir qu'une simple portée terminologique, les modifications quant à la façon de désigner la matière témoignent indirectement de la présence de plusieurs sous-matières, apparaissant et disparaissant du cours au fil des révisions du programme²⁰.

À l'élémentaire, l'apprentissage du catéchisme et des prières demeurent le principal objectif à atteindre; autour gravitent des sous-matières telles l'histoire sainte, la liturgie, les Écritures saintes, la formation morale, les bienséances, l'hygiène, le patriotisme et le civisme. À l'élémentaire, l'enseignement religieux vise donc la formation de bons chrétiens et de bons citoyens.

Avec les plus vieux ayant déjà maîtrisé leur catéchisme, on cherche plutôt à en faire des défenseurs du catholicisme, des «catholiques forts et combatifs capables d'affirmer leur appartenance religieuse dans un contexte nord-américain minoritaire et dans une société traversée par la modernité²¹». En plus d'une révision plus ou moins systématique de la matière déjà apprise à l'élémentaire, on abordera avec eux l'histoire de l'Église, la constitution et les droits de l'Église, l'explication des Évangiles du dimanche et des fêtes d'obligation, l'apologétique ainsi que des notions de philosophie et de psychologie.

Les multiples révisions du programme de religion font donc de l'agencement de ces sous-matières un ensemble extrêmement changeant. Après leur apparition, plusieurs figurent dans le programme d'enseignement religieux pendant quelques années. Elles peuvent ensuite s'élever au rang de matières indépendantes, mais leur contenu se trouve souvent simplement intégré au cours de religion, la sous-matière disparaissant alors du programme.

²⁰ Voir Caulier, «Enseigner la religion», p. 278-280.

²¹ *Ibid.*, p. 280.

b) La principale matière au programme

Aussitôt que se structurent les programmes d'études, l'enseignement religieux est d'emblée considéré comme la matière la plus importante. Dans son manuel de pédagogie *Cours de pédagogie ou principes d'éducation*, Jean Langevin insistait dès 1861 auprès des professeurs sur l'importance que revêt l'enseignement de la religion: «Convainquez-vous bien, et faites comprendre aux enfants que l'enseignement de la religion est la première et la plus nécessaire de toutes les connaissances»²². Le programme d'études de 1888 reprend cette idée, en précisant que «la religion doit tenir le premier rang parmi les matières au programme des études»²³. On retrouve la même idée dans les programmes subséquents: le programme de 1937 répétera donc que «le catéchisme n'est pas simplement une chose qu'on fait apprendre, mais il doit devenir une vie qui imprègne peu à peu l'âme des jeunes enfants et règle leurs actions»²⁴. Le programme de 1948 sera encore plus explicite à ce sujet, en insistant sur les bienfaits d'une bonne éducation religieuse sur la vie des futurs adultes:

Or, parmi toutes les activités de l'école catholique, celle qui, sans conteste, peut et doit tendre le plus directement et le plus efficacement à la formation du parfait homme de caractère, celle qui peut et doit fournir plus d'occasions de collaborer de façon directe à l'action de la grâce divine, c'est bien la classe de catéchisme. (...)

On ne saurait souligner avec plus de force l'importance d'une école où s'enseigne efficacement la doctrine chrétienne. Il est en effet une foule de notions que les enfants pourront oublier sans graves inconvénients. Au contraire, du souvenir vivant et vécu des vérités religieuses apprises des habitudes acquises au temps de la scolarité, dépendent, pour une large part, l'épanouissement complet de la personnalité chrétienne, la mesure de leur contribution au bien commun temporel et spirituel, leur degré de participation, au bonheur de Dieu Lui-même au ciel²⁵.

Même la présentation des programmes reflète cette prédominance: la religion s'avère invariablement la première matière décrite, tout comme elle se retrouve la première présentée dans les revues pédagogiques. Des analyses plus poussées permettront d'évaluer dans quelle mesure la prépondérance de la religion a pu se refléter concrètement sur l'enseignement reçu par l'écolier²⁶. Mais au-delà de ce que peuvent révéler les chiffres, l'idée que la religion de-

²² Jean Langevin, *Cours de pédagogie ou principes d'éducation*, Québec, Typographie de C. Darveau, 1865, p. 129.

²³ *Code de l'instruction publique de la province de Québec*, compilé par Paul de Cazes, secrétaire du Département de l'Instruction publique, Québec, J.O. Filteau et Frères, 1888, p. 29.

²⁴ *Programme d'études des Écoles primaires élémentaires et primaires complémentaires*, 1938, p. 18.

²⁵ *Programme d'études des Écoles primaires élémentaires*, 1948, p. 27.

²⁶ Une première analyse de la place accordée aux différentes matières dans des institutions dirigées par des communautés enseignantes au XIXe siècle à partir des prix accordés, du temps alloué et de la pondération des points aux examens semestriels révèle que la religion figure loin derrière l'étude des langues, du français en particulier. Dumont et Fahmy-Eid, «L'évolution des programmes d'études», p. 88-92.

meure la matière la plus importante dans la formation de l'élève ne fait aucun doute, et le principe est clairement réitéré dans l'ensemble des programmes étudiés.

La primauté accordée à la formation religieuse va encore plus loin et elle se traduit par des références religieuses présentes dans l'ensemble des matières²⁷. Le phénomène n'est pas récent; avant la parution de manuels spécialement conçus pour l'apprentissage de la lecture, les livres employés sont généralement choisis parmi les ouvrages de dévotion populaires²⁸. En 1866, une plainte est d'ailleurs portée à l'attention du Conseil de l'Instruction publique concernant l'adoption du livre *Les Devoirs du Chrétien* comme livre de lecture. Ce n'est pas tant l'utilisation d'un manuel de religion dans le cours de français qui pose problème au plaignant, mais plutôt le fait que le Conseil ait ainsi approuvé un livre de religion alors qu'il n'est pas légalement autorisé à le faire. La réponse du Conseil, qui se défend bien d'avoir voulu outrepasser ses pouvoirs, est néanmoins révélatrice sur l'étendue de cette pratique: non seulement il ne voit aucun mal à ce qu'un livre de lecture traite de religion, il est même souhaitable, voire même inévitable qu'il en soit ainsi. Il répondra donc:

Que tout en admettant que l'intention de la loi est de laisser aux ministres des divers cultes le choix des livres traitant spécialement de religion et de morale, ce Conseil n'a point compris et ne comprend point que tout livre de lecture approuvé par le Conseil ne doive rien contenir qui ait rapport à la religion ou à la morale, ce qui de fait serait impossible, et regrettable si la chose était possible²⁹.

Ces références constantes aux thèmes religieux à l'extérieur du cours demeurent toujours encouragées près d'un siècle plus tard: dans une série d'articles parus dans la revue pédagogique *L'École* en 1948, on explique aux enseignants comment créer un «climat chrétien» dans la classe en donnant une teinte religieuse à l'ensemble des matières au programme:

Toutes les leçons peuvent et doivent servir à l'éducation religieuse des enfants. Le maître, dont cette éducation est le premier souci, trouve le moyen de semer des réflexions pieuses dans tout son enseignement, même dans une leçon de sciences ou de

²⁷ Il semble que ce phénomène d'intégration des matières ne se limite pas aux seules références religieuses; Réal Boucher rapporte que le manuel *Pédagogie théorique et pratique* paru en 1909 en fait une méthode d'enseignement applicable au contenu d'autres matières: «Il est, en effet, très facile, dans la dictée par exemple, de combiner une leçon de grammaire avec une leçon de bienséances ou de sciences; et, dans les problèmes d'arithmétique, de faire entrer une foule de notions utiles à connaître dans la vie pratique.» T.-G. Rouleau, C.-J. Magnan et J. Ahern, *Pédagogie pratique et théorique*, Québec, J.-A. Langlais et Fils, 1909, p. 345-346, cité par Réal Boucher, «Quelques indicateurs des pratiques pédagogiques d'autrefois», *Revue des sciences de l'éducation*, vol XV, no 3, 1989, p. 335.

²⁸ Dans le cadre de ses travaux portant sur la culture de l'écrit en Nouvelle-France, François Mélançon constate le recours à des ouvrages religieux comme manuels de lecture: «En fait, les ouvrages utilisés en classe sont rarement destinés, à la base, à un usage pédagogique. Ce sont plutôt des emprunts au monde de l'édition populaire du livre de dévotion, dont les propos ne sont pas toujours à la portée de jeunes enfants.» «Façonner et surveiller l'intime: lire en Nouvelle-France», dans Manon Brunet et Serge Gagnon, dir., *Discours et pratiques de l'intime*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, p. 26.

²⁹ *Procès-verbal du Conseil de l'Instruction publique*, 13 juin 1866, p. 323-326, cité par Audet, *Histoire du Conseil de l'Instruction publique*, p. 57-58.

mathématiques. (...) Ces réflexions, naturellement amenées et simplement dites, comme la goutte d'eau qui, tombant sans cesse au même point, finit par creuser la pierre la plus dure, réussiront aussi à pénétrer peu à peu jusqu'au fond de l'âme des enfants pour leur donner une mentalité chrétienne que rien ne pourra plus détruire³⁰.

La prépondérance du religieux ne se limite pas aux seules matières apparaissant au programme d'études: elle est renforcée par le caractère religieux donné aux activités parascolaires des élèves, desquelles on attend également qu'elles participent à leur formation spirituelle³¹. Il peut s'agir d'activités d'édification personnelles clairement identifiées comme telles, par exemple la participation aux cérémonies religieuses, aux retraites ou à la confrérie locale. Le même objectif demeure présent dans le cadre d'activités socioculturelles diverses. Même les sports n'y échappent pas, et on rappelle en 1959 qu'une «organisation des loisirs et une sage pratique des sports, bien comprise, peuvent et doivent être un précieux adjuvant dans la formation de l'homme complet et du parfait chrétien³²».

Dans une perspective encore plus globale, cette référence constante au message religieux, qu'il soit implicite ou clairement exposé, ne s'arrête pas à l'école. La religion rejoint non seulement l'élève dans son milieu scolaire, mais elle est également présente dans son milieu familial et paroissial. Ces lieux de transmission de la foi demeurent encore à ce jour relativement peu étudiés; il est donc hasardeux de chercher à en évaluer la portée réelle. Mais que l'élève y prenne part activement ou qu'il s'agisse plutôt d'une simple présence de la religion en toile de fond, l'atmosphère religieuse dans laquelle baigne la société québécoise au XIXe et pendant la première moitié du XXe siècle vient forcément renforcer le message transmis dans le cadre du cours de religion.

c) La pédagogie de l'enseignement religieux

Les moyens employés pour instruire les élèves des grandes vérités de la foi se précisent au fil des années, en accord avec l'évolution de la pédagogie³³. Les programmes de religion

³⁰ Frère Étienne, i.c., «La vie chrétienne à l'école», *L'École, revue pédagogique canadienne-française*, vol. 20, no 10, juin 1948, p. 763. Cette intégration des matières perdurera jusqu'aux années 1960; après avoir étudié le contenu religieux des manuels scolaires entre 1950 et 1960, Danielle Nepveu constate la nette prédominance de la religion dans les manuels de français, la référence aux objets religieux dans les manuels de mathématiques et l'insistance sur les motivations religieuses des personnages présentés par les manuels d'histoire. *Les représentations religieuses au Québec dans les manuels scolaires de niveau élémentaire 1950-1960*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, coll. «Documents préliminaires» no 1, p. 14.

³¹ Voir la présentation que fait Danielle Nepveu des loisirs des couventines. «Les loisirs éducatifs», dans Dumont et Fahmy-Eid, *Les couventines*, p. 67-82.

³² *Programme de religion des écoles élémentaires et secondaires de la province de Québec. Extraits des programmes d'études des écoles élémentaires et secondaires à l'intention des prêtres catéchistes*, 1959, p. 353.

³³ Les quelques travaux disponibles sur l'histoire des pratiques pédagogiques confirment la prépondérance de la religion dans l'ensemble de l'enseignement; voir Thérèse Hamel, *Un siècle de formation des maîtres au*

et les revues pédagogiques fournissent des indications précieuses à cet effet, en proposant stratégies d'enseignement et activités d'apprentissage reliées au contenu du cours.

Les programmes d'études, qui ne proposent que la mémorisation mécanique du catéchisme et des prières jusqu'au début du XXe siècle, suggèreront par la suite un enseignement de plus en plus concret aux yeux des écoliers. Ils rejoignent ainsi la «méthode intuitive», courant pédagogique cherchant à faire saisir des notions abstraites à partir d'observations concrètes, qui apparaît graduellement dans les programmes de religion³⁴. C'est ainsi qu'on insiste d'abord à compter de 1905 sur l'importance d'inculquer aux élèves un mode de vie chrétien. Le programme va plus loin en 1923; il ajoute à la mémorisation le besoin de compréhension, en soulignant qu'«avant de confier des formules à la mémoire des enfants, il faut qu'elles leur soient expliquées intuitivement³⁵», par exemple en alternant les récits de l'Évangile et de l'histoire sainte avec l'apprentissage des prières. Le programme de 1948 poursuit en encourageant un enseignement vécu par les élèves, où le maître doit «agir en profondeur dans l'âme des enfants, favoriser en eux l'action de grâce, les amener à faire l'expérience d'actes religieux intenses, personnellement vécus³⁶». Il est à ce sujet significatif de noter qu'en 1959, dans une réédition du programme destinée aux prêtres catéchistes, de longues pages sont consacrées à la psychologie des enfants et des adolescents afin d'adapter la transmission du contenu dogmatique, toujours présent, à l'auditoire qu'il cherche à rejoindre³⁷.

Les programmes ne constituent qu'une présentation sommaire des objectifs, du contenu et des méthodes à employer dans le cadre du cours de religion. Des indications beaucoup plus complètes à ce sujet proviennent des directives fournies aux enseignants par les revues pédagogiques qui leur sont destinées. La prédominance accordée à l'enseignement religieux et les références constantes qui doivent y être faites ont déjà été soulignées et reviennent invariablement dans ces publications tout au long de la période étudiée.

Québec, 1836-1939, Ville LaSalle, Éditions Hurtubise HMH, 1995, p. 299-321, coll. «Les cahiers du Québec/Psychopédagogie»; Claudette Lasserre, «La pédagogie (1850-1950)», dans Dumont et Fahmy-Eid, *Les couventines*, p. 113-140; Vincent Ross, «La structure idéologique des manuels de pédagogie québécois», *Recherches sociographiques*, vol. X, no 2-3, mai-décembre 1969, p. 171-197; Boucher, «Quelques indicateurs des pratiques pédagogiques», p. 329-354. Quant à l'histoire de la pédagogie de l'enseignement religieux, Jeannine Gauthier en trace l'évolution au Québec durant le XXe siècle. *Une production catéchistique*, p. 100-125.

³⁴ Lasserre, «La pédagogie», p. 122-123.

³⁵ *Règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec*, Québec, (s.n.), 1922, p. 95.

³⁶ *Programme de religion*, 1948, p. 30.

³⁷ *Programme de religion des écoles élémentaires et secondaires de la province de Québec. Extraits des programmes d'études des écoles élémentaires et secondaires à l'intention des prêtres catéchistes*, Québec, 1959, p. 7-27.

Contrairement à ce que pouvaient laisser croire les programmes d'études, on remarque également que la compréhension du message à mémoriser et l'importance de rejoindre l'enfant dans son vécu apparaissent très tôt. Dès 1881, Th. G. Rouleau écrira au sujet du catéchisme: «Cette instruction doit passer par l'intelligence, mais elle doit arriver au coeur; car elle est donnée à l'intelligence pour former le coeur. L'intelligence est la lampe, l'instruction la lumière, et le coeur doit se laisser guider par l'esprit ainsi éclairé³⁸».

Les directives vont encore plus loin en suggérant des moyens concrets d'arriver à rejoindre les écoliers. Afin d'éveiller leur pensée religieuse, trois tactiques sont proposées aux enseignants en 1933: frapper leurs sens extérieurs par des activités et du matériel didactique appropriés, stimuler leur imagination à partir de récits bien amenés, et déclencher chez eux des émotions fortes afin de les faire réagir tel que désiré³⁹. En éveillant ainsi l'intérêt des élèves et en leur faisant aimer la classe de catéchisme, on espère que le contenu doctrinal soit plus facilement assimilé et surtout plus durable dans l'esprit des écoliers⁴⁰. Loin de s'estomper, cette préoccupation perdure et trouve écho dans des programmes d'études qui se font de plus en plus explicites sur les moyens à employer pour y arriver, au point où la structure des programmes elle-même se modifiera pour éventuellement placer l'enfant au centre du discours catéchétique⁴¹.

³⁸ Th. G. Rouleau, «De l'importance du catéchisme», *L'Enseignement primaire*, tome I, no 17, novembre 1881, p. 198.

³⁹ Rodolphe Dubé, s.j., «L'enseignement du catéchisme. Enseignement pratique», *L'École canadienne*, vol. 9, no 2, octobre 1933, p. 57-60.

⁴⁰ À cet effet, un manuel de pédagogie destinée aux éducatrices oeuvrant dans les couvents formule le conseil suivant: «L'étude ou la copie de ces formules de prières, celle d'un passage de l'Évangile, ne seront jamais imposées comme pénitence; ce genre de devoir sera au contraire une récompense, afin qu'aucune amertume ni aucun ennui ne se rattache à ce pieux souvenir». Soeur Marie-Aimée de Jésus, p.m., *L'enseignement à l'Institut de la Présentation de Marie*, Saint-Hyacinthe, 1939, p. 256, cité par Lasserre, «La pédagogie», p. 134.

⁴¹ Ce mouvement de renouvellement culminera avec la parution en 1964 de la série *Viens vers le Père*. À ce sujet, voir Anctil, «L'enfant prend la parole: un tournant récent de notre histoire catéchétique», p. 25-44.

Chapitre 2

L'élève et la mort

La contextualisation du discours sur la mort véhiculé dans le cadre du cours de religion doit tenir compte non seulement de la place qu'occupe le thème dans l'enseignement religieux, mais également du fait qu'un discours de cette nature se trouve étroitement lié à l'univers mental où il s'inscrit. La première étape de cette mise en contexte consiste donc à évaluer la présence de la mort dans la société, afin d'évaluer le contact de l'enfant avec la mort dans sa vie quotidienne. Il sera ensuite possible de mettre en parallèle la place accordée au thème de la mort dans le cours de religion et, dans une perspective plus large, dans l'ensemble de ses activités en milieu scolaire. La reconstitution de la toile de fond de la transmission du discours religieux sur la mort est ainsi possible, étape préalable essentielle à l'analyse du message qu'il véhicule.

VIVRE AVEC LA PRÉSENCE DE LA MORT

L'évocation de la mort à l'école ne prend tout son sens qu'en faisant référence à sa grande visibilité dans la société en général, qui s'explique autant en raison de la mortalité elle-même que de la dimension publique des pratiques funéraires qui y sont associées. Elle ne peut se comprendre non plus sans tenir compte du discours religieux encourageant les fidèles à cultiver constamment la pensée de la mort. Réunis, ces deux facteurs permettent de brosser un tableau de la place qu'elle occupe dans l'imaginaire ainsi que dans la vie quotidienne des gens pour ainsi évaluer la portée du contact avec la mort qu'ont pu avoir les enfants.

Un premier instrument de mesure permettant de cerner la présence de la mort dans une société demeure le taux de mortalité¹. Les données démographiques concernant la population catholique du Québec révèlent un taux élevé, mais relativement stable pour l'ensemble du XIXe siècle, suivi d'une baisse s'accroissant au fil des années. Ainsi, de 21,8 pour chaque mille de population qu'il était pour la période 1851-1855, le taux de mortalité fluctue pour se retrouver à 18,7 en 1901-1905. Il faut attendre les années 1920 pour voir apparaître une

¹ La démographie ne révèle cependant qu'un indice du contact avec la mort. Pierre Chaunu met d'ailleurs en garde les historiens tentés de recourir exclusivement aux données démographiques afin de mesurer l'expérience de la mort dans une société donnée. *La mort à Paris, 16e, 17e, 18e siècles*, Paris, Fayard, 1983, p. 167.

baisse sensible, celle-ci faisant chuter les chiffres de plus de moitié sur une période d'un demi-siècle pour atteindre un taux de 8,4 décès par 1000 habitants en 1951².

Toutes proportions gardées, les enfants risquent donc de moins en moins de vivre la mort d'un proche à mesure que progresse le XXe siècle; les données plus précises révélées par la démographie historique fournissent par ailleurs des informations complémentaires quant au contact des enfants avec la mort. Elles démontrent notamment la baisse spectaculaire au XXe siècle du taux de mortalité infantile dans la population canadienne-française au Québec, qui passe de 133 pour mille naissances vivantes en 1926 à 52 pour mille en 1951³. D'autres phénomènes viennent appuyer cette tendance, tels la disparition des grandes maladies épidémiques ainsi que le déclin de la mortalité des femmes en couches⁴. En inversant la perspective, ces circonstances font qu'en reculant dans le temps, les décès se produisent de plus en plus à la maison et touchent massivement des groupes d'âge plus jeunes. Concrètement, les élèves se voyaient donc davantage susceptibles de vivre l'expérience de la mort par le décès d'un petit frère, d'une mère ou d'une partie de la famille emportée par une épidémie⁵.

Si les pratiques traditionnelles entourant la mort à la campagne sont bien documentées, on en sait par contre beaucoup moins sur la mort en milieu urbain⁶. En plus de vivre la mort d'un proche de près parce qu'elle survient à la maison, l'élève assiste aux rites entourant le

² Jacques Henripin et Yves Perron, «La transition démographique de la province de Québec», dans Hubert Charbonneau, dir. *La population du Québec: études rétrospectives*, Montréal, Boréal Express, 1973, p. 23-44. Voir spécialement les tableaux 6 et 7, p. 43-44.

³ Ces chiffres sont fournis par Henripin et Perron, p. 36. Le taux de mortalité infantile pour la seconde moitié du XIXe siècle n'a été calculé que dans le cadre d'études portant sur la santé publique à Montréal, ville dont les chiffres ne sauraient être considérés comme étant représentatifs de l'ensemble de la province. À partir des données fournies par les Rapports sur l'état sanitaire de la ville de Montréal, Martin Tétreault a calculé un taux de 287,1 pour chaque mille naissances vivantes en 1884. «Les maladies de la misère: aspects de la santé publique à Montréal 1880-1914», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 36, no 4, 1983, p. 511-514. Voir également Patricia Thornton, Sherry Olson et Quoc Thy Thach, «Dimensions sociales de la mortalité infantile à Montréal au milieu du XIXe siècle», *Annales de démographie historique*, 1988, p. 299-325.

⁴ Sur l'impact des maladies infectieuses, voir notamment l'étude de l'attitude du milieu médical et des milieux populaires devant ces maladies de Denis Goulet et Othmar Keel, «Généalogie des représentations et attitudes face aux épidémies au Québec depuis le XIXe siècle», *Anthropologie et sociétés*, vol. 15, no 2-3, 1991, p. 205-228. Sur la question de la mortalité des femmes en couches, voir Danielle Gauvreau, «Donner la vie et en mourir: la mortalité des femmes en couches au Québec avant 1960», dans Dennis Cordell et al., *Population, reproduction, sociétés: perspectives et enjeux de démographie sociale*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1993, p. 235-256.

⁵ Une analyse de la situation des orphelins, encore peu étudiés, aurait fourni une autre mesure de l'expérience de la mort chez les enfants. Sans révéler de chiffres précis, l'exemple de Charlevoix a été abordé par Chantal Collard, «Les orphelins "propres" et les autres... Carence parentale et circulation des orphelins au Québec (1900-1960)», *Culture*, vol. 11, no 1-2, 1991, p. 135-149.

⁶ Voir entre autres Gérard Bouchard, «Sur les rituels de la mort au Saguenay (1860-1920)», *Canadian Folklore Canadien*, vol. 14, no 1, 1992, p. 123-139; Gagnon, *Mourir, hier et aujourd'hui*, p. 34-43; Brisson, *La mort au Québec: dossier exploratoire*.

décès, et ce au moins jusqu'au début du XXe siècle⁷. L'agonie, la toilette du cadavre, l'exposition du corps se déroulent à la maison, toujours en présence de la famille⁸. Après avoir assisté à la cérémonie familiale privée précédant les funérailles d'un élève du petit Séminaire de Québec, l'abbé Cyrille Légaré souligne en 1870 cette proximité entre le défunt et sa famille dans le récit qu'il fait de l'événement dans son journal:

Il était encore exposé sur son lit lorsque nous sommes arrivés [à] 9 hrs.; je fus invité à lui couper quelques touffes de cheveux: puis, tous les membres de la famille, le père et la mère, en tête, vinrent lui donner au front un dernier baiser et lui dire une dernière fois, adieu: tout le monde fondait en larmes; le père me pria de lui ôter sa montre et de la donner, en souvenir, à la fille aînée: ce que je fis: puis enfin j'aidai, au milieu de l'émotion générale, à le mettre dans son cercueil: je n'oublierai jamais cette scène d'une simplicité antique et touchante. Ce sera, sans doute, une consolation pour la famille que cette sympathie qui a partagé son malheur.⁹

La visite du mort et la veillée du corps, la procession funéraire, les funérailles et l'enterrement impliquent non seulement la famille immédiate, mais également les parents et voisins. Le deuil s'exprime publiquement par le port de vêtements spécifiques. Loin d'être mis à l'écart, les enfants sont inévitablement témoins de ces rites publics, quand ils ne sont pas appelés à y participer eux-mêmes. C'est donc dire que non seulement ces jeunes sont touchés par le décès d'un proche, mais ils sont également directement sollicités à l'occasion du décès de coparoiissiens, ce qui augmente d'autant leur contact avec la mort.

On retrouve une même participation des élèves en milieu scolaire; au Séminaire de Québec, des cérémonies commémoratives sont tenues à l'occasion du décès d'un confrère de classe, généralement sous forme de messe à la mémoire du défunt. De temps à autres, les élèves sont en outre invités à assister aux funérailles, voire même à participer au cortège funèbre. Cette implication est rapportée par l'abbé Cyrille Légaré à l'occasion des funérailles suivant la cérémonie familiale privée décrite plus haut:

⁷ La chronologie du changement mesurable entre autres par la commercialisation des pratiques funéraires reste à faire.

⁸ Ce contact direct avec le défunt revêtait une telle importance que les premiers embaumeurs durent pratiquer à domicile. Bouchard, «Sur les rituels de la mort», p. 131. L'institutionnalisation de l'agonie ne surviendra que plus tard au XXe siècle, même si des recherches récentes ont démontré que certaines catégories de personnes parmi les plus pauvres pouvaient, en milieu urbain, mourir en institution. Bettina Bradbury, «Mourir chrétiennement. La vie et la mort dans les établissements catholiques pour personnes âgées à Montréal au XIXe siècle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 46, no 1, été 1992, p. 143-175.

⁹ Archives du Séminaire de Québec (A.S.Q.), Fonds Séminaire, MS/676, *Journal de l'abbé Cyrille Légaré*, 31 mars 1870, p. 683-684.

Jeudi 31 mars 1870. Les élèves de la physique et quelques prêtres de la maison se rendent à St-Romuald pour assister à la sépulture de notre cher F.X. Guay. Le départ a lieu à 7 1/4 hrs du Séminaire: vingt-cinq voitures nous attendent à Lévis, grâce à l'initiative de M. le Curé San, à la popularité de M. Guay dans sa paroisse, grâce aussi à l'extrême complaisance de ses coparoiissiens.

Six élèves portaient le drap mortuaire de la Congrégation: six autres les coins du poêle [sic]; puis venait [sic] la famille, les autres écoliers et l'immense cortège. L'église était littéralement remplie de monde. Un splendide catafalque, servant pour la première fois, reçut notre défunt: tout autour de lui, plusieurs centaines de lumières dessinaient des lignes harmonieuses; puis au-dessus, partant de la voûte quatre banderolles [sic], blanches et noires.

Le chant accompagné d'orgue a été exécuté par nos élèves aidés de quelques étudiants de l'Université. Le tout s'est passé avec un calme religieux, une solennité qui eut fait, partout, une saisissante impression. Le diner (sic) des élèves s'est pris dans la famille même de M. Guay, malgré la répugnance que j'y éprouvais: les prêtres ont dîné chez M. le Curé.

Les mêmes voitures nous ramenèrent à Lévis, avec la même générosité: nous arrivions, tout émus, au Séminaire, à 3 1/2 hrs de l'après-midi.¹⁰

Les élèves ont participé au cortège, certains ont chanté à la messe, tous y ont assisté; loin d'être tenus à l'écart de ces cérémonies, ils y ont activement pris part. Que ce soit à titre de membre de la famille, de voisin ou de confrère de classe, les jeunes sont donc régulièrement en contact direct avec la mort. Cette familiarité se verra de surcroît encouragée par un thème fréquemment rappelé par le discours de l'enseignement religieux: l'importance de réfléchir constamment sur ses fins dernières.

CULTIVER LA PENSÉE DE LA MORT

Penser souvent à sa mort et s'y préparer en menant une bonne vie; l'insistance du discours religieux d'Ancien Régime sur la nécessité de méditer sur ses fins dernières a trouvé écho au Québec¹¹. Le thème est régulièrement repris par l'enseignement religieux, qui ne

¹⁰ A.S.Q., Fonds Séminaire, MS/676, *Journal de l'abbé Cyrille Légaré*, 31 mars 1870, p. 680-682. On retrouve une description semblable du cortège funèbre et des funérailles entourant le décès d'un confrère de classe rapportée par le jeune Prosper Vincent. A.S.Q., Fonds Séminaire, MS/651, [*Journal de Prosper Vincent*], 20 avril 1865, p. 197-203.

¹¹ Philippe Ariès fut le premier à mettre en lumière le glissement d'une perception de la mort «naturelle», événement secondaire par rapport au destin collectif de l'espèce, à une préoccupation réelle concernant son propre décès qui devient l'étape périlleuse où se joue l'éternité; le thème des fins dernières devient alors une préoccupation majeure ainsi qu'une méthode de pédagogie morale fortement encouragée par le discours religieux. En Europe, Jean Delumeau retrace l'apparition de ce discours invitant à la réflexion sur sa propre mort, également signalé par Daniel Roche dans les «préparations à la mort» françaises destinées aux adultes. Delumeau, *Le péché et la peur*, p. 64-77; Roche, «La mémoire de la mort», *Annales E.S.C.*, vol. 31, no 1,

manque pas une occasion de rappeler que le ciel et l'enfer constituent la sanction résultant du jugement posé sur la vie menée. Ainsi, la pensée de la mort incite à obéir aux règles de vie chrétiennes et à éviter le péché, ce qui, comme le rappelle une publication pédagogique en 1948, en fait le message par excellence à transmettre aux élèves:

Il est un point sur lequel un maître chrétien doit particulièrement insister: la question des fins dernières. D'abord, rien de plus normal que de rappeler fréquemment aux enfants le but de leur vie; et rien de plus efficace pour les porter au bien et les éloigner du mal. (...) Quand un jeune homme quitte l'école, habitué à vivre en présence de Dieu et dans la crainte de ses jugements, il emporte, pour le voyage de la vie un excellent préservatif contre les sollicitations coupables et les chutes possibles¹².

Dans un style plus imagé, la prédication évoque également l'importance de vivre avec la pensée de la mort comme guide. Un sermon destiné à un groupe de jeunes filles propose d'ailleurs une invocation en ce sens: «Donnez-moi la grâce, ô mon Dieu, de bien comprendre les graves enseignements du tombeau, de m'en pénétrer vivement et de suivre avec docilité la lumière si sûre que porte avec elle la pensée de la mort¹³».

Ce rappel constant n'implique pas forcément une vision du monde macabre; bien qu'on puisse y voir le signe d'une évolution des idées, la revue *L'École secondaire* réitère en 1963 l'importance de cultiver la pensée de la mort tout en adoptant une attitude positive face à la vie, sans chercher à en faire une obsession:

Aussi, il faut préparer sa mort dans chacune de ses actions. Évidemment, il ne faut pas vivre avec l'obsession de la mort, mais la regarder en face, et vivre sa vie dans la confiance en Dieu, notre Père. Comme cet adolescent qui écrivait: «Je n'ai qu'une attitude à prendre devant la mort: l'accepter chaque soir au pied de mon lit.»¹⁴

L'élève est donc invité à méditer quotidiennement sur ses fins dernières; loin de constituer une exception, il s'agit au contraire d'un exemple parmi une foule d'exercices proposés afin d'entretenir la pensée de la mort¹⁵. On retrouvait d'ailleurs le même discours tenu

janvier-février 1976, p. 106. Au Québec, Serge Gagnon en retrace plusieurs manifestations. *Mourir, hier et aujourd'hui*, p. 24-27.

¹² Frère Étienne, i.c., «La vie chrétienne à l'école», *L'École*, vol. 21, no 3, novembre 1948, p. 171.

¹³ A.S.Q., Série Séminaire, M/848. L'auteur et la date du sermon sont inconnus.

¹⁴ «Religion, 10e et 11e années», *L'École secondaire, 10e et 11e années*, avril 1963, p. 515.

¹⁵ Les exemples sont nombreux et dispersés au fil de la présentation de la matière, que ce soit dans les manuels ou dans les périodiques pédagogiques. Afin d'alléger le texte, seules les citations sont accompagnées d'une référence exacte. Parmi les mentions de pratiques les plus complètes, voir notamment celles suggérées par *Le Grand catéchisme de Québec à l'usage de toute la province ecclésiastique de Québec*. s.l., s.n., 1853, p. 83, 86-90 ainsi que les activités présentées plus d'un siècle plus tard dans le cadre des explications du chapitre XX de *Jésus-Christ, notre vie dans L'École secondaire*, février 1960, p. 588.

aux adultes dans le cadre des confréries de dévotion, celles-ci incitant leurs membres à entretenir une réflexion constante sur leurs fins dernières¹⁶. Qu'il s'agisse de réflexions, de prières ou d'actions concrètes, tous ces moyens visent à rendre la perspective de son propre décès présente à l'esprit, familière, voire même attendue par les confrères du XIXe siècle comme par les élèves jusqu'en 1963.

Une première façon d'y arriver consiste à évoquer la mort en pensée. Tout au long de la période, on recommande aux élèves de l'accepter chaque soir¹⁷ et de l'attendre sans crainte en se la représentant comme le point de départ d'un chemin menant au paradis. Il s'agit également de demander fréquemment à Dieu la grâce d'une bonne mort, voire même de le remercier souvent «de ce qu'il ne nous a pas encore livrés à l'enfer, après l'avoir tant de fois mérité¹⁸». On suggère également comme pratique la méditation d'écrits sur la mort, le ciel et l'enfer. Même les détails de la vie quotidienne deviennent prétextes à penser à la mort: la chaleur du feu doit rappeler le feu de l'enfer, et les épreuves et les chagrins surmontés en espérant le paradis. On recommande finalement de penser souvent aux agonisants, dont le nombre incite d'ailleurs à prendre conscience de l'imminence de son propre décès. C'est ce que soulignent les activités proposées en complément du chapitre consacré à l'Extrême-onction dans la série «Témoins du Christ» de 8 et 9e année:

Une excellente pratique également est de penser continuellement aux agonisants. Il meurt plus de 100 000 hommes sur la terre dans une journée; c'est donc dire qu'il y a toujours quelqu'un en agonie. Au moment où je parle avec un confrère, une âme paraît devant Dieu! C'est une excellente façon de parler de la vanité des choses d'ici-bas et de préparer son éternité¹⁹.

Outre le fait d'y penser régulièrement, l'autre geste par excellence à poser afin d'entretenir la pensée de la mort demeure la récitation quotidienne de prières. On retrouve ainsi les prières pour les agonisants, les défunts, les âmes du purgatoire et le *De profundis*, reproduits dans les catéchismes et systématiquement intégrés au programme des cours de religion.

Les exercices proposés doivent être faits sur une base régulière, généralement le soir avant d'aller dormir. La mention d'un moment aussi précis vise d'une part à développer un

¹⁶ Caulier, *Les confréries de dévotion à Montréal*, p. 327-331.

¹⁷ On se contente généralement de suggérer une simple pensée, mais on proposera en 1961 une prière spéciale à cet effet: «Seigneur, dès à présent, j'accepte le genre de mort qu'il vous plaira de m'envoyer. Je l'accepte par amour pour Vous, parce que je sais que c'est votre sainte volonté». «Religion, 10e et 11e années», *L'École secondaire*, avril 1961, p. 864. On retrouve d'ailleurs un semblable encouragement à la soumission dans les confréries de dévotion pour adultes; voir par exemple l'acte d'acceptation de la mort proposé aux confrères de la Bonne Mort de Montréal au XVIIIe siècle, reproduit dans la thèse de Brigitte Caulier, *Les confréries de dévotion à Montréal*, p. 501.

¹⁸ *Le Grand catéchisme de Québec*, p. 88.

¹⁹ «Jésus-Christ, notre vie. Chapitre XX: L'Extrême-onction», *L'École secondaire*, février 1960, p. 588.

automatisme amenant l'élève à penser à la mort chaque jour, et d'autre part à renforcer du même coup une analogie associant mort et sommeil. L'idée est d'ailleurs clairement énoncée en 1916 par *L'Enseignement primaire* qui, dans sa section de pédagogie pratique, conseille aux enseignants de rappeler aux élèves que: «le lit est comme un tombeau: on se couche le soir, mais on n'est pas sûr de se lever le lendemain²⁰».

Ce type de réflexion quotidienne se trouve appuyée par des gestes revêtant un caractère plus exceptionnel; le *Grand catéchisme* de 1853 propose aux élèves plus âgés de «prendre chaque mois, un jour pour se préparer à la mort, se confesser et communier ce jour-là, comme s'il était le dernier de notre vie»²¹. Lorsque l'occasion se présente, l'assistance aux malades et aux pauvres dans leur maladie et leur agonie, considérée une bonne façon d'apprendre à bien mourir, est également recommandée.

En encourageant des pratiques de ce type, on invite donc les élèves à entretenir régulièrement la pensée de la mort dans le but de les aider par l'évocation de leurs fins dernières à résister au péché. Un rappel aussi constant vise également à préparer le jeune à sa mort en lui présentant à l'avance ce qu'il aura à traverser; le moment de la mort devenant ainsi une étape connue et soigneusement préparée, plutôt qu'un moment inquiétant et imprévisible. Ce faisant, l'élève se trouve mieux armé pour livrer l'ultime combat qui scellera son sort éternel et dont il prévoit les dangers. Le discours religieux a d'ailleurs pris soin de les préciser, comme l'illustre la leçon-type de 8e et 9e années fournie par *L'Enseignement secondaire* de février 1960:

Pensez souvent à la mort. Elle vous épouvantera moins quand elle sera là; et, l'esprit libre, vous serez plus dégagé pour la lutte finale. (...)

Pour vous mieux préparer au grand passage, placez-vous quelque (sic) fois sur votre lit de mort. Imaginez-vous que vous êtes là, tout seul, au milieu des douleurs de l'agonie; considérez attentivement les ennemis qui vous assailent, et formez-vous à l'usage des armes qui peuvent les terrasser. Oui, exercez-vous: ne faut-il pas apprendre à bien faire une action qu'on ne fait qu'une fois, et dont l'insuccès est toujours suivi d'un malheur éternel²²?

C'est donc dire que même avant qu'elle ne constitue un élément dont l'explication est prévue au programme du cours de religion, la mort est un thème familier pour les élèves. Ils la rencontrent à l'occasion de décès dans leur entourage et participent aux rites qui y sont associés, en plus de se voir constamment rappeler la nécessité d'y penser régulièrement. Ces

²⁰ «Règlement de vie après la première communion», *L'Enseignement primaire*, vol. 37, no 10, juin 1916, p. 619-620.

²¹ *Le Grand catéchisme de Québec*, p. 86.

²² «Jésus-Christ, notre vie. Chapitre XX: L'Extrême-onction», *L'École secondaire*, février 1960, p. 588.

différents éléments contribuent ainsi à former chez l'élève une certaine familiarité avec la mort qui vient appuyer le message véhiculé dans le cadre du cours d'enseignement religieux.

ABORDER LA MORT À L'ÉCOLE

En classe, nombreuses s'avèrent les occasions d'évoquer la mort. Le contenu du programme de religion prévoit deux thèmes abordant plus longuement le sujet: la question des fins dernières et les explications sur le sacrement de l'Extrême-onction. La mort est également évoquée lors des explications sur les indulgences, les prières pour les défunts, la dévotion aux âmes du purgatoire ou le *De profundis*. En dehors du cours de religion, les retraites de même que les décès survenant en cours d'année constituent d'autres occasions privilégiées de reprendre un thème déjà abordé en classe. Même le calendrier liturgique invite régulièrement les fidèles à revenir sur le sujet. On voit ainsi se dessiner le portrait d'un enseignement qui, loin de chercher à concentrer son discours, le répartit au contraire à travers l'ensemble du programme et dans le cadre d'activités d'édification.

a) La mort au programme

Parce qu'ils se trouvent dispersés à l'intérieur du programme de religion, les divers éléments touchant le thème de la mort doivent être rassemblés afin d'en faire ressortir un discours cohérent; une fois seulement cette étape préalable franchie, il sera possible d'évaluer la place occupée par les fins dernières dans l'enseignement religieux.

Les programmes d'études ont partiellement permis de repérer les moments où le thème est abordé. Le manque d'uniformité d'un programme à l'autre rend cependant beaucoup plus difficile l'établissement d'une chronologie détaillée quant à la présence de chacun des éléments. Trois difficultés majeures apparaissent au contact des sources: un contenu de programme de plus en plus élaboré, les transformations au niveau de l'appellation des thèmes, ainsi que la confusion entre la simple révision d'un thème déjà abordé et l'ajout d'explications supplémentaires. Pour toutes ces raisons, un tableau synoptique détaillant avec exactitude quels thèmes sont vus et révisés pour un degré donné s'avéra impossible à reconstituer; le tableau suivant rapporte donc les différentes mentions touchant le thème de la mort tels qu'elles apparaissent dans les programmes d'études.

La mort dans les programmes de religion, 1905-1959²³

(Les chiffres entre parenthèses se rapportent aux numéros des questions du catéchisme correspondantes)

Cours préparatoire / 1ère année²⁴ (Le cours préparatoire apparaît en 1922)

- 1923 Dieu récompense les bons et punit les méchants
Le petit catéchisme commence à être étudié en 1ère année dès 1873; on peut donc présumer que le thème des fins dernières a été, ne serait-ce que brièvement, abordé.
- 1941 La Toussaint, les morts, le mois des morts, âmes du purgatoire
- 1948 L'âme immortelle
- 1948 Le jugement particulier
- 1948 Enfer: punition des méchants
- 1948 Ciel: récompense des bons
- 1953, 1959 Se familiariser avec l'idée que la mort est une naissance au ciel
- 1953, 1959 L'Ascension, fête du désir du ciel
- 1953, 1959 Se souvenir que les joies du ciel sont infiniment plus grandes que celles de l'enfer

1ère année/ 2e année (après 1938)

- 1905 Notions très simples sur la Rédemption des hommes
- 1938 Dieu a créé l'homme avec un corps qui meurt et une âme qui vivra toujours
- 1938 Celui qui vit chrétiennement se prépare une bonne mort et sera éternellement heureux en paradis
- 1941 Les morts et les âmes du purgatoire
- 1944, 1948, 1959 Invocations à la Sainte Famille au moment de la mort
- 1948 Le purgatoire
- 1948 Le retour de Jésus à la fin du monde

2e année/ 3e année (après 1938)

- 1905 Notions très simples sur la grâce
- 1923 État de grâce, mort, jugement et fins dernières
- 1938 Chapitre 40 du catéchisme: Jugement dernier, enfer, purgatoire, ciel
- 1938 Présentation sommaire de l'Extrême-onction
- 1948 Explication simple des fins dernières
- 1948 Le ciel (explication simple) (490)
- 1948 L'enfer (explication simple) (488)
- 1948 Purgatoire (explication simple) (489)
- 1948 Jugement: moment (483), pourquoi après la mort (486), sanctions possibles (487)
- 1953, 1959 Réfléchir souvent sur ses fins dernières
- 1953, 1959 Penser souvent aux peines de l'enfer

²³ Le programme de 1873 ainsi que celui de 1956 destiné aux écoles secondaires sont formulés de façon très vagues et ne fournissent pas les détails nécessaires afin de déterminer où la mort pouvait être évoquée.

²⁴ La révision du programme de 1938 prévoit l'intégration du cours préparatoire au cours élémentaire, dont il devient la 1ère année. La nomenclature de toutes les classes s'en trouve donc décalée d'un an: l'ancienne 1ère année devient 2ème année, etc. Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, *Anciens programmes d'études des écoles catholiques de langue française de la province de Québec*, 3ème partie (1927-1947), p. 54. Dans le cas présent, la catégorie inclut également la 1ère année suivant le cours préparatoire.

- 1953, 1959 Se souvenir dans les joies de la terre que les joies du ciel sont infiniment plus grandes
- 1953, 1959 Le ciel: définition (318), durée (320), élus (321)
- 1953, 1959 L'enfer: définition (329), raison d'être (328), durée (331),
- 1959 L'enfer: ceux qui y vont (333)
- 1953, 1959 Le purgatoire: définition (324)
- 1953, 1959 La fin du monde, le jugement général (217, 221)
- 1953, 1959 Prier pour les âmes du purgatoire
- 1959 Le jugement particulier: sanctions possibles (316B), récompense des bons (317B)
- 1959 Ce que nous devons faire pour aller au ciel (336)

3e année/ 4e année (après 1938)

- 1905, 1948, 1953, 1959 Prières pour les âmes des fidèles défunts
- 1938, 1953, 1959 Extrême-onction
- 1938 Indulgences
- 1948 Extrême-onction: ce qu'elle donne (289), quand la recevoir (294), qui la donne (295)
- 1948 Ciel: ceux qui y vont (496)
- 1948 Jugement général: ce qu'il est (485)
- 1948 Jugement particulier: pourquoi ce nom (484)
- 1948 Comment secourir les âmes du purgatoire (490)
- 1948, 1953, 1959 Toussaint et Fête des morts
- 1953, 1959 Fins dernières: Explication du 12e article du Credo (311)
- 1953, 1959 Jugement particulier (314, 315)
- 1953, 1959 Purgatoire: existence (322) et raison d'être (323)
- 1959 Jugement général (218): comment il se fera (219), sanctions possibles (320)
- 1959 Extrême-onction: définition (895), ses effets (897), dispositions nécessaires (898), quand la recevoir (900), que faire quand quelqu'un est en danger de mort (901)

4e année/ 5e année (après 1938)

- 1905 De Profundis
- 1948 Ciel: ce qu'il est (explication complète) (495)
- 1948 Jugement général: pourquoi (491)
- 1948 Nos corps après la résurrection (492)
- 1948 Extrême-onction: comment la recevoir (291)
- 1948 Indulgences: sortes, plénière, partielle, condition du gain (246, 248, 249, 250, 252)
- 1948, 1953, 1959 Jugement dernier: image et récit
- 1948, 1953, 1959 Extrême-Onction: préparation de la chambre du malade pour la communion à domicile, formule essentielle du sacrement
- 1948, 1953, 1959 Demander la grâce d'une bonne mort en récitant le «Je vous salue Marie»
- 1953 Penser aux agonisants de la journée
- 1953, 1959 Enfer: souffrances (330)
- 1953, 1959 Purgatoire: souffrances (325) et durée (326B)
- 1953, 1959 Gloire et bonheur des élus (319)
- 1953, 1959 Accepter l'épreuve pour préparer son ciel
- 1953, 1959 Dans les deuils, se reconforter par la pensée d'une prochaine réunion au ciel

1953, 1959 Extrême-onction: la grâce sacramentelle, rémission des péchés mortels
 1953, 1959 Invoquer fréquemment saint Joseph, patron de la bonne mort
 1953, 1959 Prier pour les âmes du purgatoire
 1953, 1959 Visiter les morts de la paroisse et prier pour eux
 1953, 1959 Offrir ses sympathies aux familles en deuil
 1953, 1959 Aider à l'entretien et à l'ornementation du carré de famille au cimetière
 1953, 1959 Indulgences
 1959 Indulgences: gain, dispositions nécessaires, sortes, plénière, partielle, application (882, 883, 890, 891, 892, 893, 894)

5e année/ 6e année (après 1938)

1923 De profundis
 1941 Cimetière, funérailles
 1948 Liturgie: Funérailles
 1948 Effet des indulgences: remise de la peine seulement (247), sources (251)
 1948 Extrême-onction: effets (292), restes du péché (293)
 1948, 1953, 1959 Funérailles: Les cérémonies: la levée du corps, la messe, l'absoute, prières au cimetière
 1953, 1959 Purgatoire: il faut y croire (327B)
 1953, 1959 Enfer: il faut y croire (332)
 1959 Enfer: objection (334)
 1953 Funérailles: lecture de l'Épître et de l'Évangile - Dies irae
 1953, 1959 Extrême-onction: institution (896), cas de mort subite (903), formule des onctions
 1959 Indulgences: données par qui, quand, pouvoir exercé par l'Église, par qui, trésor spirituel, ce qu'il est (884, 885, 886, 887, 888, 889)

7e année

1938, 1948, 1953 De profundis et son oraison (explication détaillée)
 1948, 1953 Funérailles: lecture de l'Épître et de l'Évangile - Dies irae, messe des funérailles
 1953, 1959 Extrême-onction: Lecture des prières de l'administration du sacrement
 1953, 1959 Centre d'intérêt: les fins dernières

Le thème de la mort ne trouve plus sa place dans le cadre des sous-matières au programme des niveaux d'études supérieurs telles l'apologétique ou l'histoire de l'Église. On ne peut cependant en conclure qu'aucun retour n'est fait sur le catéchisme déjà assimilé; l'hypothèse d'une révision plus ou moins systématique semble plus plausible. Elle permettrait d'ailleurs d'expliquer le fait que le sujet de la mort revienne en force avec l'adoption de la collection «Témoins du Christ», cette dernière constituant le programme d'études du cours de religion en vigueur de 1952 à 1966²⁵. Le manuel de 8e année de cette collection consacre en effet un chapitre à l'Extrême-onction, celui de 9e année réserve ses quatre derniers chapitres à la mort, l'enfer, le ciel et le jugement, et celui de 10e année revient sur le sujet dans son dernier chapitre intitulé «L'épreuve décisive. L'obstination dans le péché. L'épanouissement de

²⁵ Procès-verbal du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, réunion du 7 mai 1952.

l'amour»²⁶. Les thèmes retenus afin de formuler les intitulés ayant déjà été abordés dans les programmes des classes inférieures, ces manuels confirment la révision d'une matière dont l'intitulé a changé, mais dont le contenu est évoqué depuis la première année. Quant aux degrés inférieurs, une révision d'une année à l'autre devait nécessairement être faite en raison de l'objectif de l'apprentissage exhaustif du catéchisme²⁷. Ce retour sur une matière déjà apprise s'ajoute donc aux nouveaux thèmes dont le tableau illustre l'apparition; réunis, ils donnent une idée de la place occupée par la mort dans le programme de religion.

Mentionnons finalement qu'en classe, d'autres matières abordent le sujet: les textes contenus dans les manuels de français y font référence, les élèves s'exercent à rédiger des lettres de condoléances, ils sont appelés à interpréter une pièce de théâtre où les personnages tentent d'entrer au ciel et le cours de bienséances précise le comportement à adopter lors de funérailles²⁸. Bien qu'une analyse plus poussée reste encore à faire, on peut penser que le traitement réservé au sujet diffère selon la matière; plusieurs exemples rapportés dans le cadre du cours de français font notamment état de descriptions et de commentaires larmoyants, dont on ne trouve aucune trace dans le contenu du cours de religion. Ainsi, *Mon livre de français* de 7e année propose comme texte à dicter ou à faire lire aux enfants:

UN DEUIL. Le glas sonne lentement et son tintement de deuil nous glace comme une pluie froide d'automne. L'office funèbre était terminé; le cortège se mit lentement en marche; on conduisait madame Leblanc à sa dernière demeure. Monsieur Leblanc et ses deux jeunes enfants, Gaston et Louise, accompagnent la dépouille mortelle; leur figure est triste et de grosses larmes coulent sur leurs joues pâles. Les trois marchent derrière le corbillard; les parents et les amis de la famille suivent en silence²⁹.

²⁶ A. Hublet, s.j. et H. Nimal, s.j., *Jésus-Christ, notre vie*, [Bruxelles], Éditions de Lumen Vitæ, 1952, p. 155-159, Collection «Témoins du Christ» I 8e année; G. Delcuve, s.j. et A. de Marnette, s.j., *Jésus-Christ, Lumière du monde*, [Bruxelles], Éditions de Lumen Vitæ, 1952, p. 176-198, Collection «Témoins du Christ» II, 9e année; R. Claude, s.j. et P. Capart, s.j., *Jésus-Christ, notre Chef*, [Bruxelles], Éditions de Lumen Vitæ, 1951, p. 194-202, Collection «Témoins du Christ» III, 10e année garçons; R. Claude, s.j. et P. Capart, s.j., *Jésus-Christ, notre maître*, [Bruxelles], Éditions de Lumen Vitæ, 1951, p. 195-203, Collection «Témoins du Christ» III, 10e année filles.

²⁷ Les synthèses du programme de religion publiées en 1953 et 1959 démontrent clairement que chaque élément au programme est systématiquement révisé jusqu'en 7e année.

²⁸ Nepveu, p. 21-22, 84-85; Abbé F. Charbonneau, «Lettres de condoléances», *L'Enseignement primaire*, vol. 57, no 6, février 1936, p. 414-417; *Mon programme d'Hygiène, de Bienséances, de Civisme, 2e à 9e années*, Montréal, Librairie J.-A. Parent, [1941], p. 26, 39, 45-46, 70-71, 84; Lucius, «Au ciel», *L'Enseignement primaire*, vol. 13, no 3, novembre 1953, p. 161-174. La morale de cette pièce s'avère particulièrement révélatrice de leçon qu'elle cherche à transmettre: le vieil instituteur entrera au ciel avant le souverain, le général et le millionnaire parce qu'il a mené une meilleure vie.

²⁹ Frères du Sacré-Coeur, *Mon livre de français (7e année)*, p. 101, cité par Solange et Michel Chalvin, *Comment on abrutit nos enfants: la bêtise en 23 manuels scolaires*, Montréal, Éditions du Jour, 1962, p. 87. Danielle Nepveu qualifie effectivement de «lugubre» la façon d'aborder la mort des manuels de français publiés entre 1950 et 1960 et note que les textes réfèrent aux rituels et à la tristesse qui entourent un décès, sans jamais évoquer l'espérance en la vie éternelle, beaucoup plus présente dans le cours de religion. Nepveu, *Les représentations religieuses au Québec*, p. 21-22 et p. 84-85.

On y retrouve encore une fois le reflet de l'importance accordée à l'enseignement de la religion, qui se traduit par la présence de références religieuses dans d'autres matières. Bien que ces dernières n'aient pas été retenues dans le cadre de la présente étude, le discours qu'on y trouve gagnerait donc à être analysé afin de compléter les résultats obtenus ici à partir du cours de religion.

b) La mort dans les activités d'édification des élèves

L'évocation du thème de la mort ne se limite pas aux seules matières enseignées: dans les faits, nombreuses sont les occasions de revenir sur le sujet à l'extérieur du cours. Fêtes liturgiques, retraites, cérémonies entourant un décès s'avèrent autant d'événements participant à la formation religieuse de l'élève. Parce que le thème des fins dernières y revient régulièrement, ils fournissent l'occasion de renforcer ou de compléter le discours véhiculé à l'intérieur du cours de religion.

Le calendrier liturgique et les explications qui y sont liées l'illustre de façon éloquent³⁰. Les grandes fêtes telles la Toussaint, le jour et le mois des morts évoquent directement le souvenir des défunts ainsi que l'importance de la dévotion aux âmes du purgatoire; le Mercredi des cendres se veut l'occasion d'insister sur la vanité des choses terrestres; Pâques permet de raconter le récit de la Passion du Christ. Les évangiles du dimanche donnent également lieu à des explications qui, à l'occasion, rejoignent les sujets de la mort et des fins dernières³¹.

Dans d'autres circonstances, ces thèmes se sont avérés particulièrement importants à titre de sujets de méditations et de prédication lors de retraites organisées pour les élèves. On sait encore peu de choses de ces activités; celles destinées aux élèves du petit Séminaire de Québec ont été étudiées par Maurice Fleurent, qui a reconstitué le déroulement de ces activités jusqu'en 1857. Il constate que la retraite constituait une activité annuelle obligatoire dont la durée variait de trois jours à une semaine. Les élèves participants assistaient à plusieurs sermons, entrecoupés de prières et de méditations personnelles. Fleurent relève plusieurs men-

³⁰ Signalons à cet effet que la revue *L'École* publie l'explication des principales fêtes du calendrier liturgique prévues durant le mois entre 1938 et 1945.

³¹ C'est notamment le cas lors du récit de la résurrection de la fille de Jaïre et du fils de la veuve de Naïm. *L'École* publiera l'explication des évangiles du dimanche entre 1938 et 1949, alors que la revue *L'École canadienne* propose une rubrique semblable entre 1940 et 1942.

tions d'une prédication visant à développer la crainte de Dieu³²; il cite d'ailleurs l'exemple de ce prêtre insistant sur «les vérités terribles de notre religion: l'enfer, le jugement, le péché³³», au point où il «faisait comme éclater la foudre sur la tête de ses auditeurs parfois atterrés³⁴». Un élève dira d'ailleurs de la retraite de l'automne 1851:

En vérité, qui de nous ne s'est pas cru descendu en enfer lorsqu'il (le Père Schneider) nous en a dépeint les sombres abîmes! La méditation du troisième jour ne s'effacera jamais de nos coeurs. Toujours nous nous rappellerons la fin déplorable de ce jeune homme livré au vice qui l'a tué. (...) Les sentiers d'une sainte et salutaire terreur conduisent l'âme pénitente à la confiance³⁵.

Les rares documents retracés concernant des retraites postérieures ne sont pas suffisamment détaillés pour confirmer une approche aussi radicale, mais font néanmoins référence aux mêmes sujets. On possède ainsi la liste des thèmes abordés lors d'une retraite d'enfants de la seconde moitié du XIX^e siècle:

Table de la retraite

1. Ouverture, prière
 2. La vie est un combat, la confession
 3. L'ennemi, le travail
 4. Le drapeau et le chef, la vocation
 5. Jugement, grande revue, la pureté
 6. L'enfer, contrition
 7. Le ciel, l'Eucharistie
 8. Persévérance - Ste-Vierge
- Examen particulier³⁶

La question des fins dernières réapparaît à plus d'une occasion lors de cette retraite par l'évocation du jugement, de l'enfer et du ciel. Le discours véhiculé à cette occasion rejoint ainsi les sujets abordés dans la prédication destinée aux adultes; Christine Hudon a déjà constaté la prédominance des thèmes rattachés à la mort lors des retraites paroissiales au cours du XIX^e siècle³⁷. Néanmoins, le manque de sources et leur caractère souvent très sommaire empêche toute conclusion relative à l'importance de la retraite comme occasion de

³² On retrouve ce même type de pastorale menaçante dans les retraites destinées aux adultes, qui ont notamment été étudiées par Christine Hudon jusqu'en 1875; elle constate en outre que les prédicateurs tempéraient la menace évoquée par un discours plus rassurant insistant sur la bonté de Dieu: *Prêtres et paroisses*, p. 329-330.

³³ Il s'agit de l'abbé Jérôme Demers; voir *L'Abeille*, vol. XI, no 4 (6 décembre 1877), p. 15, cité par Fleurent, *L'éducation morale au petit Séminaire de Québec*, p. 369. Comme plusieurs de ses collègues, il aurait fortement été influencé par le style de prédication de Mgr de Forbin-Janson. Nive Voisine, «Jubilés, missions paroissiales et prédication au XIX^e siècle», dans Fernand Dumont et Yves Martin, dir., *Imaginaire social et représentations collectives*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1982, p. 130-132.

³⁴ *L'Abeille*, vol. XI, no 4 (6 décembre 1877), p. 15, cité par Voisine, «Jubilés, missions paroissiales et prédication au XIX^e siècle», p. 131.

³⁵ *L'Abeille*, vol. IV, no 2 (5 novembre 1851), p. 2, cité par Fleurent, *L'éducation morale au petit Séminaire de Québec*, p. 369.

³⁶ A.S.Q., Fonds Séminaire, M/45. La date exacte du document est inconnue.

³⁷ Hudon, *Prêtres et paroisses*, p. 329-330.

transmettre aux élèves un discours sur la mort. La prudence est d'autant plus nécessaire qu'on en sait somme toute fort peu sur les retraites au XXe siècle. En 1927, la revue *L'École canadienne* suggère aux enseignants de profiter de la retraite pour faire réviser les prières, dont le *De profundis*³⁸; serait-ce le signe d'un adoucissement du contenu de la retraite, qui se trouverait alors davantage axée sur le développement de bonnes habitudes de vie chrétienne que sur un discours terrorisant? Encore une fois, des études plus serrées devront être menées afin d'établir des nuances quant aux thématiques abordées dans le cadre de ces retraites destinées aux élèves.

c) Le discours sur la mort confronté au décès d'un élève

Les cérémonies entourant un décès s'avèrent l'occasion par excellence de livrer un message proposant une certaine perception de la mort. Les décès d'élèves sont particulièrement intéressants à cet effet, les prédicateurs pouvant alors insister sur le lien entre le défunt et l'élève afin de mieux faire passer leur message. Des indices ont donc été recherchés au petit Séminaire de Québec sur la façon dont pouvait se vivre la mort d'un confrère de classe et sur le message transmis à cette occasion.

Il faut d'abord noter qu'un décès d'élève ne constitue pas un événement exceptionnel au petit Séminaire: sur une période de 82 ans, 99 décès d'élèves sont rapportés par l'*Annuaire du Séminaire de Québec*³⁹. L'abbé Légaré, en poste depuis plusieurs années, le constate en mentionnant dans son journal en 1873: «Tous les ans, nous avons à déplorer la mort de quelqu'un de nos élèves; il y a quelques jours c'était le tour de Matthias Roy, élève de quatrième, enlevé dans sa famille, par la fièvre thyphoïde (sic) ⁴⁰» .

Une fois le décès survenu, on sait très peu de choses sur ce qui s'ensuit, si ce n'est quelques mentions sur la tenue de cérémonies commémoratives. Les sources sont muettes sur le message transmis à cette occasion; en notant en 1878 que: "(...) l'office de la Congrégation, les prières d'un grand nombre d'élèves, voilà ce qui a dû donner un dernier essor à l'âme de notre défunt vers le ciel⁴¹", l'abbé Légaré suggère néanmoins une implica-

³⁸*L'École canadienne*, vol. 3, no. 1, septembre 1927, p. 14.

³⁹ La liste a été dressée à partir de la liste des élèves de chaque classe fournie par l'*Annuaire du Séminaire de Québec*, qui signale les noms des élèves décédés en cours d'année de 1865 à 1947. On doit donc ajouter à ces chiffres les décès survenus durant l'été.

⁴⁰ A.S.Q., Fonds Séminaire, MS/678, *Journal de Cyrille E. Légaré, prêtre*, 7 octobre 1873, p. 65.

⁴¹ *Journal de Cyrille E. Légaré, prêtre*, 14 janvier 1878, p. 225.

tion des élèves par leur contribution au repos de l'âme du défunt⁴². C'est donc dire qu'un décès pourrait représenter une occasion de transmettre une certaine vision de la mort; des recherches menées en ce sens permettront éventuellement de déterminer l'écart entre le message effectivement transmis en de telles circonstances et le contenu d'un enseignement structuré à l'intérieur d'un programme d'études prédéterminé.

Ce bref tour d'horizon a démontré que la présence du thème dans le cours de religion trouve écho dans la place occupée par la mort dans le quotidien des élèves. Que ce soit lors d'un décès dans leur entourage, par des réflexions personnelles sur le sujet qu'ils sont invités à faire régulièrement, dans les différentes matières au programme ou dans les activités d'édification personnelles qui leur sont proposées, le thème des fins dernières est constamment rappelé. Cette place occupée par la mort dans l'imaginaire et dans la vie quotidienne des gens a certainement contribué à renforcer le message véhiculé à l'école.

⁴² La participation au salut des autres n'est pas spécifique aux décès de confrères de classe; on retrouve notamment cette idée dans la promotion de la dévotion aux âmes du purgatoire qui sera détaillée plus loin.

Chapitre 3 Craindre l'enfer

La mort se trouve instinctivement liée à la peur de la souffrance et de l'anéantissement physique. Par l'importance qu'il accorde au thème des fins dernières, le discours religieux développera à compter du X^{IV}e siècle une crainte parallèle en soutenant que le grand danger associé à la mort n'est pas le décès physique, mais qu'il faut d'abord et avant tout redouter la damnation éternelle¹. Loin d'être gratuite, la menace cherche plutôt à inciter les fidèles à vivre selon les préceptes d'une bonne vie chrétienne afin d'éviter la punition encourue par un pécheur impénitent. L'analyse du recours à la menace dans le discours religieux sur la mort révèle en effet qu'à l'évocation du risque de se voir condamné à l'enfer sont invariablement adjointes les règles à suivre pour l'éviter, ce qui en fait un outil de pédagogie religieuse encourageant un comportement vertueux.

Afin d'analyser les caractéristiques de ce discours menaçant, il convient d'abord d'examiner la description faite de l'enfer, complétée par quelques directives pédagogiques destinées aux enseignants ayant à aborder ce thème. La référence aux actions et aux dispositions morales qui y mènent illustre ensuite à quel point on a voulu responsabiliser les élèves quant à leur propre salut. De la crainte de l'enfer et de l'impératif de mener une «bonne vie» résulte une dernière menace: l'évocation d'une mort prochaine, qui risque à tout moment de surprendre l'élève en état de péché. L'importance accordée à ce danger sera donc analysée en dernier lieu, clôturant ainsi l'étude du volet menaçant du discours religieux sur la mort.

LA MENACE DE L'ENFER

La première définition de l'enfer retracée remonte au *Petit catéchisme* de 1853, abordant le sujet dans le cadre de l'explication du douzième article du symbole des apôtres sur la vie éternelle:

D. Qu'est-ce que l'enfer?

R. L'enfer est un lieu de tourments, où les méchants sont éternellement punis avec les démons.

¹ D'abord constaté par Philippe Ariès, ce passage à une attitude face à la mort caractérisée par la préoccupation manifestée quant au salut de son âme a été repris par Jean Delumeau; ce dernier explore avec *Le péché et la peur* la culpabilisation amenée par le discours religieux et menant directement à la crainte du moment de la mort, créant ainsi une «peur théologique» du trépas à laquelle il oppose la peur viscérale présentée dans *La peur en Occident*.

D. Quels sont les méchants qui vont en enfer?

R. Les méchants qui vont en enfer sont ceux qui meurent en état de péché mortel.²

On y trouve la base du message qui sera véhiculé pendant plus d'un siècle: l'enfer existe, il est la conséquence d'un décès en état de péché mortel et l'on a tout intérêt à l'éviter. Le catéchisme demeure cependant très vague sur la description de l'enfer et la nature de la punition encourue. Les explications du *Questionnaire explicatif du petit catéchisme* ne se font guère plus explicites; on y apprend qu'il s'agit d'un lieu de tourments où on y subit «toutes sortes de maux», qu'il a été creusé par Lucifer et ses anges, qu'il suffit d'un péché mortel pour s'y voir condamné et que chacun y souffrira proportionnellement à la gravité de ses péchés³.

Le catéchisme de 1888 précise davantage sa définition, la faisant cette fois reposer sur des explications plus tangibles:

488. Qu'est-ce que l'enfer?

R. L'enfer est un lieu de supplice, où ceux qui sont morts en état de péché mortel sont privés de la vue de Dieu pour toujours, et souffrent des tourments épouvantables et éternels.⁴

Les catéchismes expliqués de Lasfargues et de Gosselin apportent des précisions complémentaires, en spécifiant notamment que les «tourments épouvantables» consistent en un feu qui brûle les corps sans les consumer⁵. On y trouve donc une définition définitive des peines de l'enfer: la peine du dam (la privation de Dieu), la peine du feu et l'éternité de la sentence. Il ne s'agit nullement d'un message exclusivement destiné aux enfants, on retrouve dans la prédication occidentale sur l'enfer la même description en trois volets des peines subies par les damnés⁶. S'ajoute par ailleurs à la définition de ces tourments le concept de conséquence d'un décès en état de péché mortel, donc l'idée de punition pour les péchés commis en cette vie. Ces quatre éléments à la base de la description de l'enfer demeurent présents jusqu'en 1963, chacun se trouvant entre-temps détaillé au fil des années

² *Le Petit catéchisme de Québec* / publié avec l'approbation et par l'ordre du premier Concile provincial de Québec, Montréal, Beauchemin et Valois, [s.d.] p. 25.

³ *Questionnaire explicatif du petit catéchisme de la province ecclésiastique de Québec: suivi d'un petit questionnaire pour les jeunes enfants*, Montréal, J. Chapleau et Fils, Imprimeurs et Relieurs, 1881, p. 130.

⁴ *Le catéchisme des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal, Ottawa, Québec, Imprimerie générale A. Côté et cie*, [s.d.], p. 75.

⁵ *Ibid.*, p. 256-257; Abbé David Gosselin, *Le code catholique ou Commentaire du catéchisme provincial* [quatrième édition], Québec, Imp. Franciscaine missionnaire., [1927], p. 218-219.

⁶ Bien que la description des châtements subis se transforme, ils s'articulent invariablement autour de ces trois concepts de souffrance spirituelle, de souffrance physique et d'éternité de la peine. Delumeau, *Le péché et la peur*, p. 420-426.

a) La nature de la punition

Lors de la description des tourments encourus, on expose conjointement les peines du dam et du feu afin d'insister sur la double souffrance d'une douleur spirituelle et d'une douleur physique. La souffrance de l'âme, constamment présentée comme la plus importante, demeure néanmoins plus difficile à saisir qu'une souffrance corporelle. On insiste donc plus longuement sur ce que représente la douleur de ne pas voir Dieu; en comparaison, les explications évoquent brièvement la peine du feu, se contentant généralement de souligner son éternité. Ainsi, Lasfargues complétera le contenu du catéchisme de 1888 en décrivant les deux types de peines en ces termes:

Sur la terre, pendant la vie, les hommes ne voient point Dieu, cependant, ils n'en souffrent pas, mais après la mort, la *privation de Dieu* sera le plus grand supplice des méchants. Cela vient de ce que souvent pendant cette vie, trompés par les plaisirs et par leurs passions, les hommes oublient ou méconnaissent que Dieu seul est le véritable bonheur de l'âme: tandis que, après la mort, détrompés des erreurs des sens et des passions, ils comprennent et le besoin de Dieu s'empare d'eux et deviennent leur tourment, parce qu'ils sentent qu'ils ne peuvent pas et ne pourront jamais le satisfaire. *Le feu de l'enfer* est un feu bien plus terrible que le nôtre et il *brûle sans détruire* le corps, il peut donc faire souffrir éternellement⁷.

En 1944, la collection «Aux Petits du Royaume» destinée aux enfants du cycle primaire reprend cette distinction en la rendant plus concrète aux yeux des petits. La peine du feu s'y trouve illustrée par l'exemple du mauvais riche qui, brûlant en enfer, supplie Lazare de venir le rafraîchir par quelques gouttes d'eau. Quant à la peine du dam, on l'explique à l'aide d'une analogie avec les habitants du pôle nord et du pôle sud, souffrant de ne pas voir le soleil durant six mois:

Et comme les personnes qui sont aux pôles pensent toujours au soleil et comptent les jours et les heures, les damnés pensent toujours au bon Dieu, mais ils ne peuvent pas, eux, compter les jours ni les années. C'est l'éternité, la nuit qui dure toujours, la mort éternelle⁸.

Près de dix ans plus tard, les élèves du secondaire ont droit avec la collection «Témoins du Christ» à une distinction plus complexe, où les récits tirés des écritures saintes se doublent d'explications qui font appel à leur logique et à leur compréhension de la psychologie humaine. Les élèves de 9^e année y apprennent que:

⁷ Abbé Édouard Lasfargues, Pères de Saint Vincent de Paul, *Explication littérale et sommaire du catéchisme de Québec, Montréal et Ottawa*, Édition nouvelle revue, complétée et mise à jour avec les récentes modifications du droit canonique, Québec, [s.n.], 1925, p. 256.

⁸ [Soeur Saint-Ladislav, a.s.v.], *Aux Petits du Royaume: essai pratique de méthodologie catéchistique*, vol. 2 Trois-Rivières, Éditions du Bien-Public, 1944, p. 265.

L'âme du damné est tiraillée de façon plus douloureuse encore. Dieu ne cesse de l'attirer, parce qu'il est infiniment aimable. Bien plus, n'étant plus distraite, comme sur terre, par les choses sensibles, l'âme comprend que Dieu seul peut la rendre heureuse. Par ailleurs elle s'est déclarée définitivement contre lui. Cet état est d'autant plus pénible que le damné a conscience d'être en faute. Les grâces obtenues autrefois augmentent ses remords que Notre-Seigneur compare à un ver rongeur toujours vivant. (...)

Le feu de l'enfer est bien réel bien qu'il ne soit pas celui que nous connaissons ici-bas. En quoi ce supplice consiste-t-il? Nous ne le savons pas. Il peut s'agir d'une contrainte que le damné subit de la part de toute chose. De même que sa volonté est toujours contrariée dans l'élan qui la porte vers Dieu, ainsi tous les sens du damné ne peuvent plus fonctionner normalement; il est comme ligoté⁹.

Ainsi, les manuels viennent compléter le contenu dogmatique des catéchismes en orientant les explications de manière à rendre les souffrances de l'enfer plus tangibles, par le recours à la comparaison avec les plus jeunes ou à une argumentation logique avec leurs aînés. Aussi terrifiante puisse-t-elle apparaître, cette approche pédagogique marque néanmoins un adoucissement par rapport aux méthodes employées par les grands prédicateurs de l'époque moderne, ceux-ci décrivant avec force détails les supplices infernaux en insistant sur le fait qu'ils dépassent largement les pires souffrances terrestres¹⁰.

Après la peine du dam et celle du feu, l'éternité de la sentence constitue le troisième élément participant à la définition de l'enfer. Parce qu'il s'agit d'un concept avec lequel les enfants sont déjà familiers, la méthode pédagogique privilégiée se limite donc à la répétition plutôt qu'aux longues explications. En 1962, on explique donc aux élèves de 2^e année que: «Pour cette âme révoltée, c'est l'enfer et l'enfer durant toute l'éternité. Toujours souffrir, ne jamais mourir, puisque l'âme est immortelle. La privation du bon Dieu, la peine du feu, tout cela ne finira jamais, jamais!¹¹». Dix ans plus tôt, le guide du maître de la série «Vers notre Père du ciel» avait d'ailleurs suggéré aux enseignants de 1^{ère} et 2^{ème} années un jeu didactique privilégiant également le recours à la répétition afin de favoriser l'apprentissage:

Jeu mimé et parlé: le jeu de l'éternité.

Le maître pose deux questions. Les élèves y répondent en imitant avec un doigt le mouvement du pendule.

Combien de temps allez-vous voir le bon Dieu dans le ciel?

Réponse: Toujours, toujours, toujours.

Est-ce que les méchants vont voir Dieu en enfer?

Réponse: Jamais, jamais, jamais¹²...

⁹ G. Delcuve, s.j. et A. de Marneffe, s.j., *Jésus-Christ, Lumière du monde*, [Bruxelles], Éditions de Lumen Vitæ, 1952, p. 182-183, Collection "Témoins du Christ" II, 9^e année.

¹⁰ Delumeau, *Le péché et la peur*, p. 425.

¹¹ «Religion, deuxième année. Comment Jésus nous jugera à l'heure de notre mort», *L'École primaire*, janvier 1962, p. 370.

¹² [Armand Billette, s.v.], *Vers notre Père du ciel: Guide méthodologique pour l'enseignement du catéchisme en 1^{ère} et 2^{ème} années*, Joliette, Clercs de Saint-Viateur, 1952, p. 120.

On ne détaille pas davantage le propos pour les élèves des degrés supérieurs; tout au plus justifiera-t-on l'éternité des tourments en rappelant aux élèves de 9e année que: «elle (la peine des damnés) dure toujours parce que les damnés s'obstinent éternellement dans leur refus d'aimer Dieu¹³».

b) Le chemin menant en enfer: le danger d'une mauvaise vie.

L'enfer présenté comme une punition infligée par Dieu pour les péchés mortels non confessés constitue le dernier élément à la base de sa définition¹⁴. Loin d'y occuper une place secondaire, il s'agit au contraire de l'idée maîtresse autour de laquelle s'organise l'ensemble du discours sur l'enfer qui prendra donc grand soin de mettre en garde les élèves en leur présentant le chemin menant à la damnation.

Ce volet du discours s'articule autour de trois grands axes. Il insiste dans un premier temps sur la responsabilité de l'élève. La référence au péché mortel demeure abstraite: les explications sont donc clairement orientées afin que les élèves puissent s'y reconnaître et se sentir du même coup plus responsables de leur propre salut, ce dernier dépendant directement de leur choix de respecter ou non les règles d'une bonne vie chrétienne. Il aborde ensuite le rôle joué par Satan et les démons dans la damnation; l'analyse révèle que bien que son influence soit parfois évoquée, la responsabilité personnelle de l'élève demeure toujours prédominante. On note finalement un certain adoucissement de la menace posée par damnation éternelle, notamment par le biais de l'idée de gradation de la douleur en fonction de la gravité des péchés ainsi que par l'évocation de la miséricorde de Dieu.

1) Responsabiliser les élèves

Tout le discours sur l'enfer s'avérerait inutile si les élèves auxquels il s'adresse ne sont pas convaincus qu'ils courent personnellement le danger de se voir damner. Le *Petit catéchisme* de 1853 avait déjà souligné le lien entre mourir en état de péché mortel et damnation éternelle; le catéchisme de 1888 prend soin de répéter qu'il suffit d'un seul péché mortel non

¹³ *Jésus-Christ, Lumière du monde*, p. 183.

¹⁴ S'il ne s'agit que de péchés véniels, ils mèneront au purgatoire. Dans la mesure où le purgatoire est un lieu transitoire permettant éventuellement d'accéder au paradis, le discours qui l'entoure sera analysé au prochain chapitre.

confessé au moment de la mort pour aller en enfer¹⁵. Pour que les jeunes se sentent personnellement menacés, *L'École canadienne* conseille en 1934 aux enseignants d'insister sur le danger qui plane sur tout le monde, y compris sur les enfants: «Il est des anecdotes saisissantes rapportant des morts d'enfants après leur premier péché grave. On peut s'en servir à ce moment¹⁶.»

Les exemples concrets d'actions ou de dispositions morales menant à la damnation éternelle constituent une autre stratégie employée pour leur faire prendre conscience du danger qu'il courent. On évoque par exemple le fait d'être méchant, de ne pas aimer les autres, d'avoir des désirs coupables ou dangereux, de ne penser qu'à s'amuser, d'offenser et d'insulter Dieu, de refuser de croire en lui, de désobéir à ses lois. Ces énoncés se limitent cependant à l'intention manifestée; très peu d'exemples précis de comportements sont avancés. Toute conclusion doit cependant être nuancée du fait que la présente analyse se limite au discours sur l'enfer; l'enseignement religieux portant sur le péché devrait s'avérer beaucoup plus concret quant aux précisions qu'il apporte sur le sujet. Mais il demeure que la menace ne se trouve pas associée à des mises en garde concernant des agissements spécifiques, ce qui aurait permis de repérer les comportements considérés comme étant particulièrement dangereux sur le plan moral.

En lien direct avec la responsabilité de chacun par rapport à son salut apparaît l'idée des efforts quotidiens nécessaires pour éviter l'enfer. Chaque action s'y voit interprétée en fonction du discours sur les fins dernières, ce dernier devant constituer une préoccupation constante pour le bon chrétien. En 1944 la revue *L'École* met d'ailleurs en lumière la relation entre les gestes quotidiens permettant de construire son salut et l'importance de cultiver la pensée de la mort:

Y pensons-nous souvent à ces grandes vérités fondamentales?... Quelle impression font sur nous l'enfer et les peines de toutes sortes qu'on y endure?... Que faisons-nous chaque jour pour éviter l'enfer et pour gagner le ciel?... C'est maintenant le temps du salut...; après la mort, ce sera la récompense ou le châ timent... Pensons-y bien¹⁷!

¹⁵ À la question 54: «Faut-il beaucoup de péchés mortels pour mériter l'enfer?», le catéchisme de 1888 répond que: «Non, pour mériter l'enfer il suffit d'un seul péché mortel». Lasfargues insistera sur le danger en répétant en guise d'explication: «Un seul péché mortel qui n'aura pas été effacé par une bonne confession ou par un acte de contrition parfaite conduira donc en enfer pour toujours celui qui l'a commis». *Catéchisme des provinces ecclésiastiques*, p. 17; Lasfargues, *Explication littéraire et sommaire*, p. 27.

¹⁶ Léon Lorrain, «Du péché et des différentes espèces de péché», *L'École canadienne*, vol. 9, no 7, mars 1934, p. 294.

¹⁷ «Enseignement religieux, 3e année», *L'École*, vol. 16, no 8, avril 1944, p. 568.

Ces idées ainsi liées se renforcent donc mutuellement; le péché et l'édification personnelle reposant sur les actions de la vie courante, celle-ci deviennent autant d'occasions de penser à sa propre mort et cette pensée invitant à son tour à poser des gestes quotidiens afin d'assurer son salut.

2) *L'influence de Satan*

À quelques exceptions près, Satan et les démons s'avèrent les grands absents de la description de l'enfer présentée plus haut¹⁸. On les retrouve d'abord mentionnés par le Chanoine Quinet, catéchiste français dont *L'École canadienne* publie les leçons de catéchisme destinées aux jeunes enfants. Il souligne en 1936 la présence de Satan et des démons en enfer en expliquant: «La maison du démon, c'est l'enfer, un lieu de souffrance où l'on est pour toujours avec les mauvais anges, les méchants, dans un feu qui ne s'éteindra jamais¹⁹». Cette image de l'enfer comme demeure des démons est reprise quelques années plus tard dans le guide du maître de la série *Vers notre père du ciel*, qui répète à son tour: «L'enfer, c'est la maison des démons, la maison de tous les méchants qui restent méchants²⁰». Le discours ne se détaille pas avec le temps; au contraire, il se limite graduellement à menacer au passage les jeunes de voir Satan maître de leur âme²¹ ou d'avoir à partager éternellement l'enfer avec les mauvais anges²². Ces mentions demeurent néanmoins exceptionnelles et règle générale, la souffrance de devoir partager son éternité avec Satan et les démons est passée sous silence.

Signalons à ce sujet que le rôle joué par Satan et des démons dans la damnation apparaît rarement²³. S'il est précisé, ce ne sera que par une très brève remarque, jamais par une démonstration en règle. Il n'est cependant pas question d'aller jusqu'à dire que Satan n'ait au-

¹⁸ La montée de la peur de Satan et des démons dans l'Occident moderne est retracée par Delumeau, *La peur en Occident*, p. 232-253.

¹⁹ Chanoine Quinet, *Pour mes tout-petits: 20 leçons de catéchisme évangélique par la méthode active*, paru sous le titre «Religion. Jésus nous parle du jugement, du ciel, de l'enfer - le purgatoire», *L'École canadienne*, vol. 11, no 8, avril 1936, p. 340.

²⁰ *Vers notre Père du ciel: Guide méthodologique*, p. 119.

²¹ *Aux Petits du Royaume: essai pratique de méthodologie catéchistique*, p. 68.

²² «Religion, première année. Jésus jugera l'âme immortelle», *L'École primaire*, janvier 1962, p. 368.

²³ On les présente comme jouant un rôle actif dans la damnation à une seule occasion: s'adressant à des élèves de 1ère année, *Mon livre d'enfant de Dieu* dira, en parlant de l'âme d'un riche pécheur, que «les démons l'ont tirée avec eux dans l'enfer». [Soeur Saint-Ladislav, a.s.v.], *Mon livre d'enfant de Dieu: petites lectures catéchistiques pour les enfants de 1ère année* [Quatrième édition], Trois-Rivières, Éditions du Bien-Public, 1954, Collection "Les Tout-petits dans le Royaume", p. 141. Le texte est repris dans un autre livre de la même série: [Une religieuse de l'Assomption de la S.V.], *Les Tout-petits dans le Royaume. Petites lectures catéchistiques pour les enfants de première année*, Tome 4: *Vers le Ciel*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1947, p. 29.

cune influence; l'enfant doit le craindre en raison de ses mauvaises intentions, comme le rappelle *Vers notre Père du ciel*: «Il faut avoir peur du démon qui veut nous faire faire de la peine au bon Dieu et nous emmener en enfer avec lui²⁴». L'élève n'en demeure pas moins responsable de son propre salut puisque c'est à lui de choisir entre l'amour de Dieu et les tentations que lui offre le démon. En expliquant le jugement particulier, *Mon livre d'enfant de Dieu*, s'adressant aux élèves de 2ème année, insiste particulièrement sur cette responsabilité personnelle: «Si hélas! on n'a pas voulu obéir à notre Père du ciel, et si l'on meurt sans regretter ses péchés, on a perdu son âme. Le bon Dieu dit: "Tu as choisi le démon, vas-t-en loin de moi"²⁵.»

Ces références à l'influence de Satan peuvent se rattacher aux choix faits durant la vie, mais elles évoquent surtout l'ultime bataille à livrer contre le démon au moment du décès. Certaines mentions font état d'une lutte épique au chevet du mourant entre les forces du bien et du mal, lorsque soutenu par son ange gardien et par saint Michel, le moribond doit rejeter les dernières tentations du démon. Cette idée fut également proposée aux adultes; en France, on signale dans les «préparations à la mort» des XVIIe et XVIIIe siècles la présence de ce thème de Satan rôdant dans la chambre du mourant, de même que la disparition graduelle durant cette période de la notion de combat spirituel au profit de l'évocation du jugement particulier, le salut reposant dès lors sur la vie menée plutôt que sur une épreuve ultime à subir²⁶. Au XXe siècle, rarement les enfants se voient-ils évoquer ce dernier combat, où «l'enfer redouble ses efforts pour perdre l'âme qui s'avance vers l'éternité²⁷»; on préfère les encourager à mener une vie exemplaire, sans mentionner l'épreuve finale. Lorsqu'elles sont mentionnées, les tentations associées au moment de la mort le sont néanmoins dans des termes qui ne laissent aucun doute sur la violence du combat:

Elles sont terribles à l'heure de la mort, les tentations du démon! Vous comprenez, le diable sait bien que c'est sa dernière chance! Parfois, il essaie de faire croire au pauvre mourant qu'il n'y a pas de ciel et que ça lui sert de rien (sic) d'avoir été bon chrétien et de bien endurer ses souffrances. D'autres fois, il lui dit que ses péchés ne sont pas pardonnés; qu'il a toujours fait de mauvaises confessions; ça, c'est pour le jeter dans le désespoir. Le vilain! Il souffle de toute sa haine (sic) sur la pauvre âme pour essayer d'éteindre en elle la belle lumière de la grâce et tuer la sainte vertu de l'espérance dans son coeur²⁸.

²⁴ *Vers notre Père du ciel: Guide méthodologique*, p. 118.

²⁵ Soeur St-Ladislas, a.s.v., *Mon livre d'enfant de Dieu: petites lectures catéchistiques pour les enfants de 2ème année*, Troisième édition, Trois-Rivières, Éditions du Bien-Public, 1954, Coll. "Les Tout-petits dans le Royaume", p. 79.

²⁶ Roche, «La mémoire de la mort», p. 108; Delumeau, *Le péché et la peur*, p. 69-72; *Rassurer et protéger*, p. 319-325.

²⁷ L'expression est employée afin de souligner l'importance de la dévotion à St-Joseph, patron de la bonne mort. «Principales fêtes du mois», *La Petite École*, vol. 12, no 7, mars 1940, p. 444.

²⁸ *Aux petits du royaume*, vol. 4, p. 133.

Cette description imagée destinée aux petits laisse place pour les élèves du niveau secondaire à un discours moins menaçant en apparence, mais qui inspire la crainte en insistant davantage sur l'importance de l'enjeu du combat: «Toute notre vie n'est qu'une guerre continue. Mais la plus dangereuse journée, c'est certainement la dernière: quel espoir de salut pour celui qui sera terrassé dans le suprême combat? Puissiez-vous n'être pas cet infortuné²⁹!»

Confronté à une épreuve aussi terrifiante, l'agonisant n'est cependant pas laissé sans défense; la présentation de ces ultimes tentations aux enfants s'accompagne d'un discours insistant sur la protection offerte par le sacrement de l'Extrême-onction ainsi que sur l'assistance des proches. Dans la mesure où il ne fait aucun doute que le sacrement sera administré lors de l'agonie et que le mourant se verra accompagné dans ses derniers moments, la menace que pose Satan au moment de la mort s'en trouve donc adoucie.

3) *Nuancer la menace*

Bien qu'il puisse avoir recours à un discours foncièrement menaçant, l'enseignement religieux atténue à l'occasion l'impact des dangers qu'il évoque. Sans anticiper sur le chapitre suivant où la dimension sécurisante du discours de l'enseignement religieux sur la mort sera systématiquement étudiée, on peut déjà noter deux nuances apportées au discours sur l'enfer, où la miséricorde et la justice de Dieu sont clairement soulignées.

On retrouve d'abord cette notion de gradation de la souffrance de l'enfer en fonction des péchés commis. Au départ, même si la description des peines de l'enfer ne présente pas de variations de cette nature, jamais elle ne mentionne l'égalité dans la douleur. À deux occasions, l'idée d'une gradation sera explicitement avancée; en 1934, *L'École canadienne* souligne aux enseignants qu'«il est bon de faire remarquer que celui qui aura commis plusieurs péchés mortels souffrira plus en enfer que celui qui n'en aura qu'un sur la conscience. Dans l'enfer, comme dans le ciel, il y a des degrés dans la douleur, comme il y a des degrés dans le bonheur³⁰». Près de 20 ans plus tard, le message est repris dans la série «Témoins du Christ», où l'on signale au passage que «les peines de l'enfer sont inégales; elles sont proportionnées aux fautes commises et aux grâces dont le pécheur abuse³¹».

²⁹ «Religion, 8e et 9e années. Jésus-Christ, notre vie. Chapitre XX: L'Extrême-Onction», *L'École secondaire*, février 1960, p. 588.

³⁰ Lorrain, «Du péché et des différentes espèces de péché», p. 294.

³¹ *Jésus-Christ, Lumière du monde*, p. 183.

La justice de Dieu s'exprime également dans l'idée qu'il peut se montrer miséricordieux face à quelqu'un qui n'aurait commis qu'un seul péché. Encore une fois, cette idée fait figure d'exception dans l'ensemble du discours sur l'enfer, qui insiste au contraire sur le lien automatique entre péché mortel et condamnation. Le commentaire ne peut donc être perçu comme le signe d'une transformation du discours, et ce d'autant plus qu'il provient d'Armand Croteau, prêtre siégeant à l'Office catéchistique provincial et reconnu pour son style flamboyant. En 1951, ce dernier conclut son explication des questions du catéchisme de 1951 portant sur l'enfer en soulignant qu'un péché isolé ne saurait mener à la damnation éternelle puisque Dieu demeure infiniment miséricordieux, même pour les pécheurs; c'est pourquoi:

«Dieu ne laisse pas mourir en état de péché mortel les humains qui n'auraient commis dans leur vie qu'une seule faute grave. (...) Dieu ne punit pas par un état éternel de malheur un acte passager de jouissance: ce qu'il punit éternellement, c'est une volonté éternellement perverse³².»

Bien que ces trois mentions échelonnées dans le temps ne permettent certainement pas d'en conclure à un abandon du recours à la menace, la simple présence de telles idées marginales par rapport à l'ensemble du discours témoigne d'une volonté de nuancer la portée du jugement moral menant à la damnation éternelle. Des échos d'une telle préoccupation se retrouvent d'ailleurs dans les directives pédagogiques destinées aux enseignants.

c) La didactique de l'enfer

La teneur du discours ne prend tout son sens qu'en considérant la façon dont il est transmis. À cet effet, les directives pédagogiques fournissent des indications précieuses sur les méthodes didactiques employées afin de livrer efficacement le message et d'obtenir ainsi l'impact souhaité.

La grande constante des recommandations pédagogiques concernant le thème de l'enfer demeure inévitablement l'importance d'aborder le sujet afin d'inciter les jeunes à mener une bonne vie et à développer la crainte du péché. Indirectement, on insiste du même coup sur la responsabilité de l'enseignant, chargé de mettre en garde les élèves contre le danger qui les guettent s'ils s'éloignent du droit chemin.

Néanmoins, on veut éviter que le professeur ne tienne un discours exagéré qui risquerait de traumatiser les enfants par des images trop fortes, ce qui contribuerait à fausser le dis-

³² Armand Croteau, «Parlez-vous assez de l'enfer?», *L'Instruction publique*, vol. 4, no 1, septembre 1959, p. 39.

cours transmis à cette occasion. Dès 1933, on signale qu'en ce qui concerne la religion, «il vaut mieux faire aimer que faire craindre³³». Évoquer l'enfer sans excès, mais souligner le danger avec suffisamment d'impact; tel est l'essentiel du message aux enseignants livré trente ans plus tard par le père Jean-Paul Labelle:

La Vierge de Fatima a montré l'enfer aux trois voyants. Cette vision a stimulé leur prière et leur esprit de sacrifice. Ils ont voulu sauver les pécheurs de ce châtiement. Peut-être, certains éducateurs ont-ils effrayé de tous jeunes enfants en décrivant trop vivement l'enfer. Qu'on se contente de répéter ce que dit Jésus dans l'évangile, c'est déjà bien assez. Mais, par réaction, certains parents voudraient qu'on ne prononçât même pas le mot de l'enfer. Les enfants, disent-ils, nourriront des complexes. L'exemple de la Vierge est une réponse péremptoire à ces objections: montrons l'enfer à nos jeunes pour les stimuler à prier pour les pécheurs. Cette vision les empêchera aussi de glisser trop facilement dans le mal³⁴.

L'auteur fait état de la réaction de parents s'opposant à ce qu'on parle de l'enfer aux enfants. Une telle mention démontre l'importance d'étudier cet autre lieu de transmission de la foi qu'est la famille, et ce afin d'évaluer la portée réelle de l'enseignement religieux à l'école; comme l'indique le texte, ce dernier risquait d'être remis en cause par le discours tenu par les parents.

Concrètement, on propose diverses stratégies didactiques aux enseignants ayant à présenter l'enfer aux enfants: le recours à l'iconographie, aux histoires, les liens avec des événements de la vie courante, les analogies. Toutes ces méthodes insistent sur l'importance de recourir à des exemples concrets, imagés, formulés dans un vocabulaire simple et donc près des jeunes auxquels le message s'adresse:

La qualité primordiale dans l'explication du catéchisme, c'est la clarté. Pour être clair, il faut bannir rigoureusement les longues périodes, les termes relevés ou trop techniques. Les enfants, il ne faut pas l'oublier, n'ont fait ni philosophie, ni théologie.

Dire à des jeunes enfants: le pécheur impénitent sera damné, ne pique pas leur attention: ces mots trop vagues pour eux ne font pas image. Mieux vaut dire: celui qui meurt avec le péché mortel brûlera toujours dans le feu de l'enfer³⁵.

Tel que démontré plus haut, cette volonté de rendre le message plus tangible s'est effectivement traduite dans le contenu du cours, notamment avec la description de l'enfer proposée aux enfants. Par contre, une dimension imperceptible par l'analyse du contenu est

³³ Rodolphe Dubé, s.j., «L'enseignement du catéchisme. Enseignement pratique», *L'École canadienne*, vol. 9, no 2, octobre 1933, p. 59.

³⁴ Jean-Paul Labelle, s.j., «Marie et la Croisade», *L'École primaire*, mai 1962, p. 716. L'article est également paru dans *L'École secondaire, 8e et 9e années*, mai 1962, p. 466 ainsi que dans *L'École secondaire, 10e et 11e années*, mai 1962, p. 550.

³⁵ Frère Étienne, i.c., «Explication du catéchisme», *L'École*, vol. 23, no 9, mai 1951, p. 674.

soulevée en 1933 dans un article traitant de la pédagogie de l'enseignement du catéchisme, ce dernier suggérant de rejoindre le jeune public en ayant recours aux émotions:

Il (le professeur) fera des gestes...simples, expressions du visage ou inflexions de la voix la plupart du temps. Par exemple, il se montrera terrifié en parlant de l'enfer, du péché (sans faux pathos, bien entendu). (...)

On ne négligera pas pour cela de les émouvoir profondément au rappel des châtements et de la laideur du péché lui-même. En parlant du démon on fera sentir aux petits sa hideur; on leur montrera la haine qui anime cet esprit pervers, la jalousie qu'il a pour Dieu et surtout pour eux, petits baptisés qu'il rêve d'entraîner à sa suite dans l'enfer. Avec les plus jeunes, il serait même bon d'injurier le démon, de le ridiculiser... Le ridicule tue... même les mauvais anges³⁶.

S'ils proposent plusieurs façons de présenter l'enfer aux petits, revues pédagogiques et guides du maître se révèlent par contre beaucoup moins détaillés quant au discours s'adressant aux plus vieux. À en juger par la série «Témoins du Christ», il s'agit d'un enseignement plus théorique, où l'on ne sent plus ce besoin d'accrocher l'attention des élèves puisque l'on considère que l'importance des enjeux, clairement soulignés est suffisante pour éveiller et conserver leur intérêt.

d) Prêcher l'enfer

On peut se demander dans quelle mesure ce discours transmis dans le cour de religion correspond à celui véhiculé par la prédication, l'enfer constituant justement un thème privilégié chez bon nombre de prédicateurs³⁷. Au XIXe siècle, le sujet semble particulièrement présent à l'occasion des retraites destinées aux élèves du petit Séminaire; plusieurs comptes rendus parus dans le journal étudiant *L'Abeille* témoignent effectivement de sermons aux visées terrorisantes prononcés à cette occasion. Ainsi, en rapportant la retraite annuelle tenue en 1851 sous la direction du père Schneider, un élève écrit: «En vérité, qui de nous ne s'est pas cru descendu en enfer lorsqu'il nous en a dépeint les sombres abîmes! (...) Les sentiers d'une sainte et salutaire terreur conduisent l'âme pénitente à la confiance»³⁸. Quelques an-

³⁶ Rodolphe Dubé, s.j., «L'enseignement du catéchisme. Enseignement pratique», *L'École canadienne*, vol. 9, no 2, octobre 1933, p. 58-59.

³⁷ Jean Delumeau rapporte cette fréquence du thème de l'enfer dans la prédication à l'époque moderne, notamment à travers sa présence dans les sermonnaires. *Le péché et la peur*, p. 416-417. Au Québec, Nive Voisine remarque le même phénomène au XIXe siècle; il souligne que la prédication populaire des missions, des retraites et des campagnes de tempérance, particulièrement celle des Rédemptoristes, se caractérise par des «sermons tonitruants et terrifiants, des mises en scène frappantes, des condamnations violentes et des menaces à l'emporte-pièce». «Jubilés, missions paroissiales et prédication au XIXe siècle», p. 136.

³⁸ *L'Abeille*, vol. IV, no 2, 5 novembre 1851, p.2, cité par Fleurent, *L'éducation morale au petit Séminaire de Québec*, p. 369.

nées plus tard, le souvenir de la prédication du père Jérôme Demers, décédé quelques années auparavant, rappelle à quel point il faisait trembler ses auditeurs: «Plus véhément, [il] traitait surtout avec grand fruit, des vérités terribles de notre religion: l'enfer, le jugement, le péché. (...) Sévère dans son maintien et doué d'un organe puissant, [il] faisait comme éclater la foudre sur la tête de ses auditeurs parfois atterrés»³⁹.

Mis à part ces comptes rendus de retraites, un seul sermon traitant de l'enfer spécifiquement destiné à un groupe de jeunes (de jeunes filles dans ce cas-ci) a pu être retracé. Malgré toutes les précautions méthodologiques nécessaires face à un témoignage unique, il laisse entrevoir une description de l'enfer plus terrifiante et beaucoup plus imagée que celle offerte dans le cadre du cours de religion. Elle rejoint ainsi l'image de l'enfer incandescent proposée par les prédicateurs européens ayant eu recours à la «pastorale de la peur», dont on retrouve toujours des échos au Québec au XIXe siècle⁴⁰. Les souffrances corporelles dépeintes s'avèrent aussi terribles que variées:

L'enfer est un lieu de tourments. Tous les maux y sont à leur comble. Aux souffrances qui viennent des maladies, qu'on ajoute celles qui sont produites par des causes étrangères, chevalets, angles de fer, huile bouillante, plomb fondu, toutes les tortures imaginables etc. - Quant à la violence des maux de l'enfer, les saints docteurs de l'Église nous assurent que le moindre tourment de l'enfer est plus horrible que tout ce que l'on peut souffrir ou imaginer en ce monde. Qu'on médite seulement l'enfer, la violence d'un feu, créé tout exprès pour être l'instrument des vengeances divines. Et ces souffrances, il faut les endurer continuellement, sans le moindre adoucissement. Voilà pour le corps⁴¹.

Les supplices de l'âme n'en sont pas moins nombreux; là encore, le prédicateur s'y attarde plus longuement et prend soin de fournir suffisamment de détails pour faire saisir toute la souffrance qu'ils impliquent:

Supplice de l'imagination. Elle tourmente le réprouvé par les images, les représentations les plus désolantes. Le réprouvé pense à ce qu'il était sur la terre, à ce qu'il pouvait être dans le ciel et ce qu'il sera éternellement. Il s'enfonce dans les profondeurs de l'éternité; il entasse millions de siècles sur millions de siècles.... et cherche une fin à ce qui n'a point de fin. Ah! s'il est terrible de souffrir toujours, n'est-il pas presque aussi terrible de savoir que l'on souffrira toujours?

Supplice de la mémoire. Que lui rappelle sa mémoire? Il lui était si facile de se sauver. Ah! si j'avais suivi telle inspiration de ma conscience, tel mouvement de la grâce; si je n'avais pas succombé lâchement à cette tentation!... Mais j'ai voulu me perdre. Par amour pour le plaisir et par orgueil, je me suis voué aux tortures et aux

³⁹ *L'Abeille*, vol. XI, no 4, 6 décembre 1877, p. 15, cité par Voisine, «Jubilés, missions paroissiales et prédication au XIXe siècle», p. 131.

⁴⁰ Delumeau, *Le péché et la peur*, p. 420-426; Jean Hamelin et Nive Voisine, *Histoire du catholicisme québécois*. Vol. 2: *Les XVIIIe et XIXe siècles*, tome 2: 1840-1898. Montréal, Boréal, 1991, p. 17-26.

⁴¹ A.S.Q., Fonds Séminaire, M/848. Le sermon n'est pas daté et son auteur est inconnu.

opprobres de l'enfer! L'intelligence lui montre la grandeur de Dieu, sa justice, sa bonté!... et le force de reconnaître qu'il a mérité son sort...

Supplice de la volonté. L'âme est à peine séparée du corps qu'elle s'élançe vers Dieu, son bien, sa fin nécessaire. Elle se précipite toute haltante (sic) vers ce bien suprême, pour lequel elle sent une inclination violente: Dieu! Dieu! Il me faut Dieu! Tel est le cri de tout son être. Et Dieu la repousse...! Dieu la brise en lui répétant éternellement: Retire-toi; point de Dieu pour toi, si ce n'est pour te maudire. Cette âme désespérée entre dans des transports de rage. Elle voudrait ou bien ôter à Dieu les perfections qui le rendent si aimable et le détruire, ou bien arracher d'elle-même cette inclination si entraînant (sic) à aimer Dieu; et comme elle ne peut réussir à rien, elle blasphème contre Dieu, et retombe sur elle-même pour s'accabler de reproches et de malédictions. O l'épouvantable sort! Vouloir toujours et toujours avec la passion la plus ardente, ce qui ne sera jamais; ne vouloir jamais ce qui sera toujours. Oh! Quel désespoir!

Il est impossible de déterminer si le ton adopté ici est exceptionnel, provenant d'un prédicateur particulièrement menaçant ou alors relié à un contexte particulier où un tel effet était précisément recherché. Dans le cas où une étude plus approfondie révélerait qu'il s'avère représentatif, on pourrait en conclure que la prédication joue, parmi les autres moyens de diffusion de l'enseignement religieux un rôle particulier dans cette pédagogie de l'enfer. On se trouverait donc en présence d'une complémentarité des discours, le ton relativement modéré observé dans le cadre du cours de religion se trouvant contrebalancé par les menaces proférées en chaire et vice-versa.

«ELLE VIENDRA COMME UN VOLEUR»: LE DANGER D'UNE MORT SUBITE

Le risque d'une mort prochaine et son complément, le danger de la mort subite, se rattachent directement à la menace de l'enfer. Vu la gravité des conséquences d'une mort survenue en état de péché, le moment du décès prend donc une grande importance; prévisible, il laisse la chance de bénéficier d'une dernière confession pour assurer son salut. Dans ce contexte, une mort subite s'avère d'autant plus crainte qu'au décès physique s'ajoute le risque de la mort de l'âme. Un volet du discours s'emploiera donc à sensibiliser les élèves au danger d'une mort subite, auquel on ajoute son pendant, l'éventualité d'une mort prochaine⁴².

La menace repose essentiellement sur l'incertitude du moment du décès. Les éducateurs sont invités à insister sur cette question et on leur conseille de faire porter fréquemment

⁴² Les adultes s'étaient déjà vus mis en garde quant à l'éventualité d'une mort inattendue; Daniel Roche rapporte l'évocation du danger dans les «préparations à la mort» au XVIIIe siècle et signale que malgré un déclin sensible, elle apparaît toujours en 1800 dans 42% des ouvrages recensés. «La mémoire de la mort», p. 105.

la pensée morale du matin sur la mort subite⁴³. Dans le cadre de son chapitre sur l'Extrême-Onction, le catéchisme de 1951 suggère de constamment se préparer à bien mourir⁴⁴. Recherchant des images encore plus fortes que celles que véhicule le cours de religion, la prédication joue à fond cette carte de la mort-surprise: «La mort vous surprendra-t-elle au sein des plaisirs? Viendra-t-elle en plein midi ou le soir? La mort sera une surprise pour tous, elle plonge son poignard dans toutes les poitrines comme l'assassin le plus inattendu.⁴⁵»

On insiste sur l'éventualité d'un trépas prochain auprès des jeunes parce qu'on y voit une incitation immédiate à mener une bonne vie. Car bien que leur salut leur tienne à coeur, la mort leur semble bien loin et ils semblent plutôt enclins à remettre à plus tard leur édification personnelle. Dès la fin du XIXe siècle, dans un sermon adressé à des écoliers du Petit Séminaire à l'occasion de la Toussaint, Mgr Philéas Fillion dénonce cette indifférence des jeunes face aux recommandations qui leur sont faites en ce sens:

Oui, c'est en vain que l'Église, par la bouche de ses prêtres, les exhorte, les presse de toutes les manières possibles à travailler à leur salut; c'est en vain, que les prêtres, les prédicateurs de retraites leur rappelle (sic) à chaque instant ce devoir. «Plus tard, répondent-ils, pas aujourd'hui. Je n'ai pas le temps. Je suis jeune, rien ne presse. Qu'on me laisse la paix! À demain les affaires sérieuses.⁴⁶

On peut penser que la menace d'une mort prochaine les interpelle moins en raison de leur jeune âge et qu'ils se perçoivent comme étant moins à risque de mourir que ne peuvent l'être leurs aînés. Divers moyens sont donc mis en oeuvre afin de les convaincre du réel danger encouru.

La principale méthode consiste à faire directement référence à la mort de jeunes gens. Des mentions en ce sens apparaissent quelque soit la période et la forme du message. On en retrouve d'abord dans la prédication, celle-ci soulignant les décès récents d'élèves de tout âge afin de donner plus de poids au danger d'une mort prochaine. Dans un sermon daté du 8 février 1867, l'abbé Cyrille Légaré, enseignant au Petit Séminaire de Québec, conclura ainsi le rappel des décès de trois élèves en cours d'année: « (...) tirons un enseignement de leur disparition: l'un appartenait à la classe de Rhétorique, l'autre à la Quatrième, le dernier à la Huitième, comme pour nous rappeler que Dieu peut choisir au milieu de vous sans distinction d'âge⁴⁷».

⁴³ Frère Étienne, i.c., «La vie chrétienne à l'école», *L'École*, vol. 21, no 3, novembre 1948, p. 171.

⁴⁴ *Le catéchisme catholique*, p. 199.

⁴⁵ A.S.Q., Fonds Séminaire, M/1156. L'auteur et la date de ce sermon sont inconnus.

⁴⁶ A.S.Q., Fonds Séminaire, M/776, [1893-1900].

⁴⁷ A.S.Q., Fonds Séminaire, M/688, [1869-1889].

Ce parallèle entre le défunt et les élèves est toujours présent un peu plus d'un demi-siècle plus tard; après avoir rappelé aux externes la tenue des funérailles d'un élève, l'abbé Arthur Robert leur fait remarquer que la mort a frappé sans avertissement l'un des leurs:

La mort, elle, ne fait acception (sic) de personne. Les jeunes, les vieux, elle n'épargne aucun. Devant elle, il n'y a pas de distinction. Au mois de septembre, lors de la retraite, lorsque je vous disais de bien faire les exercices, parce que probablement les derniers pour quelques-uns, votre confrère pensait-il qu'il serait du nombre⁴⁸?

Du sermon au manuel, le message se maintient après plus de trente ans; *Jésus-Christ, Lumière du monde* invite toujours les élèves de 9^e année, en classe cette fois, à évoquer le décès de proches morts en bas âge⁴⁹.

Ces références à de jeunes défunts dépassent largement le cercle des proches; lorsque des explications mentionnent un décès ou font référence à un défunt, celui-ci est généralement présenté comme un enfant⁵⁰. L'identification s'en trouvant facilitée, la force de l'évocation de la menace qui plane sur les élèves se voit du même coup renforcée. Même l'iconographie est mise à contribution, par une photographie d'un jeune homme recevant l'Extrême-onction⁵¹, une image représentant l'agonie d'un petit garçon mourant entouré de sa famille⁵² ou alors le dessin d'un cimetière avec en avant-plan une pierre tombale portant l'inscription «Paul Cyr, 7 ans, R.I.P.⁵³».

Un dernier type de référence à la mort de jeunes gens demeure le recours aux paraboles. Ainsi, celle de la résurrection de la fille de Jaïre ou du fils de la veuve de Naïm fournissent au catéchiste l'occasion de faire un lien entre l'histoire racontée, la menace de la mort prochaine et la vie de ses auditeurs:

⁴⁸ A.S.Q., Fonds Séminaire, MS/214, p. 175, sermon du 14 novembre 1920.

⁴⁹ C'est l'un des sujets de recherche proposé dans le cadre du chapitre portant sur la mort du manuel de 9^e année de la série «Témoins du Christ». G. Delcuve, s.j. et A. de Marneffe, s.j., *Jésus-Christ, Lumière du monde*, [Bruxelles], Éditions de Lumen Vitæ, 1952, p. 174.

⁵⁰ On parlera donc du «petit Louis Dubois (nom fictif), mort à l'âge de quinze ans» (Armand Billette et Jean-Paul de Grandpré, s.v., *Vers notre Père du ciel: catéchisme de première année. Guide du maître*, Joliette, Clercs de St-Viateur, [1951?], p. 180), ou alors de la petite fille «couchée toute blanche parmi les fleurs» (Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, *Les Tout-petits dans le Royaume. Livre de l'éducateur. Expériences catéchistiques en première et en deuxième années*, Trois-Rivières, Éditions du Bien-Public, 1953, p. 194).

⁵¹ Armand Billette, s.v., *Vers notre Père du ciel: catéchisme de première année*, Joliette, Clercs de St-Viateur, 1953, p. 78.

⁵² [Soeur St-Ladislav, a.s.v.], *Les Tout-petits dans le Royaume. Petites lectures catéchistiques pour les enfants de deuxième année*. Tome 2: *Ta grande Famille*. Trois-Rivières, Éditions du Bien-Public, 1947, p. 20.

⁵³ Le texte accompagnant le dessin spécifie d'ailleurs que «dans ce cimetière, il y a sûrement des enfants de sept ou huit ans. Juste ton âge et déjà partis!». *Mon livre d'enfant de Dieu: petites lectures catéchistiques pour les enfants de 2^eme année*, p. 78.

Ah! La voilà étendue sur son lit, toute pâle, sans mouvement, les yeux éteints, la bouche à jamais fermée... Pauvre petite fille! Il n'y a pas si longtemps, elle avait de belles joues comme vous, elle riait, elle gambadait, elle babillait, heureuse de vivre. Pense-t-on à mourir, à douze ans?... Et maintenant elle était là, sans vie... (...)

Est-ce bien possible? Peut-on mourir si jeune, à douze ans? Oui, vous le savez bien. N'avez-vous pas connu un de vos camarades d'école qui est mort déjà? Pourquoi lui et pas vous?... Quand viendra votre tour? Dans cinquante ans? Dans vingt ans? L'année prochaine? Demain? Ce soir? Personne n'en sait rien. Jésus a dit qu'il viendrait comme un voleur, à l'heure où on n'y pense pas. L'important, c'est d'être prêt.⁵⁴

Outre la référence à un jeune défunt, l'argument statistique constitue une autre stratégie employée pour rendre plus tangible le danger d'une mort prochaine. 80 morts par minute, 50 000 par nuit, 100 000 par jour: ces chiffres ne viennent pas uniquement appuyer la nécessité de prier pour les défunts et les agonisants, ils évoquent également le risque d'en faire partie sous peu⁵⁵.

On peut finalement s'interroger sur certaines expressions rappelant que «demain, nous ne serons plus de ce monde⁵⁶». Prises au sens figuré, elles soulignent la nature éphémère de la vie terrestre par rapport à la vie éternelle. On peut cependant penser que plusieurs écoliers, particulièrement les plus jeunes, ont dû prendre ce type d'expression au pied de la lettre. Que les enseignants y aient eu recours consciemment ou non, une telle formulation serait donc venue renforcer l'idée de la mort prochaine.

Si les jeunes ne sont toujours pas convaincus du risque d'un décès inattendu, le message se fait plus direct en leur rappelant que la vie ne tient qu'à un fil et que des accidents sont toujours possibles. À l'occasion du mercredi des Cendres de 1926, la section consacrée à l'enseignement religieux de la revue *L'Enseignement primaire* le souligne on ne peut plus clairement:

De plus, la mort est proche, plus proche que nous le croyons d'ordinaire et elle a des surprises parfois bien affreuses. Que faut-il, après tout, pour faire mourir un homme? Que la foudre le brûle? Qu'une montagne l'écrase? Qu'un boulet de canon l'emporte en morceaux? Non, bien moins. Une goutte de sang qui s'extravase, un air empesté que l'on respire, quelque accident inopiné, c'est assez et c'est fini⁵⁷.

⁵⁴ Frère Étienne, i.c. «L'Évangile du dimanche expliquée aux enfants», *L'École*, vol. 24, no 8, avril 1952, p. 622.

⁵⁵ À titre d'exemple, citons F. Toussaint-Marie, «L'Évangile par la pensée morale», *L'École*, vol. 19, no 3, novembre 1946, p. 168; *Ibid.*, no 7, mars 1947, p. 501; «Jésus-Christ, notre vie. Chapitre XX: L'Extrême-onction», *L'École secondaire*, février 1960, p. 588

⁵⁶ «Les Évangiles du mois. La résurrection de Jésus», *L'École*, vol. 17, no 8, avril 1945, p. 565. Avec quelques nuances dans la formulation, l'expression revient fréquemment dans l'ensemble des sources consultées.

⁵⁷ «Pour le jour des cendres», *L'Enseignement primaire*, vol. 47, no 6, février 1926, p. 383.

À ce sujet, on redoute particulièrement les vacances d'été, moments propices aux accidents⁵⁸. Un rappel systématique de la nécessité de mener une bonne vie est d'autant plus important en fin d'année scolaire que les élèves vont perdre pour quelques mois l'encadrement spirituel dont ils bénéficient à l'école⁵⁹. L'été apparaît dangereux, autant pour le corps que pour l'âme. On suggère donc comme point de départ des explication des évangiles du mois de juin 1947 les réflexions suivantes, regroupées sous le thème «Ces vacances peuvent être, pour moi, les dernières!»

a) Chaque année, il y a des jeuns (sic) gens qui entrent dans leur éternité: noyades, accidents d'auto, maladies, etc.

b) Si le bon Dieu venait me chercher, dans quel état serait mon âme, au cours des vacances?⁶⁰

L'éventualité d'un décès dans son sommeil est évoquée aux mêmes fins. Les prières à réciter au coucher et au lever rappellent constamment ce danger: elles invitent les enfants à demander pardon pour leurs péchés, à implorer une protection pour la nuit ou, comme l'illustre un sermon prononcé au Petit Séminaire au tournant du siècle, à remercier Dieu pour son réveil:

C'est aussi une raison de juste reconnaissance. Car enfin M.E. [mes enfants] vous vivez, mais combien d'autres se sont endormis comme vous sur leur oreiller de repos, qui ce matin se sont réveillés entre les bras de la mort et qui demain dormiront sous la pierre des tombeaux⁶¹.

«Vivre chaque jour comme si c'était le dernier»: l'expression résume bien l'attitude qu'on cherche à développer chez les élèves: des efforts quotidiens d'édification personnelle. L'insistance sur le danger d'une mort subite est d'autant plus nécessaire qu'aux yeux de plusieurs jeunes, le moment du trépas semble encore bien loin. Cette menace tangible constitue donc une autre incitation à agir chaque jour dans le but de gagner son ciel et d'éviter l'enfer.

On peut d'ailleurs s'interroger sur l'impact réel de ces incitations; l'analyse du recours à la menace dans l'enseignement religieux sur la mort a effectivement mis en lumière la pré-

⁵⁸ Les baignades semblent particulièrement inquiétantes: l'abbé Arthur Robert conclue son sermon du dernier dimanche de l'année scolaire 1920-1921 en recommandant: «Soyez prudents, faites attention aux baignades. Nous prions les uns pour les autres. Que le Sacré-Coeur de Jésus vous conserve, et vous ramène en septembre tous comme vous l'êtes maintenant, je l'espère.» A.S.Q., Fonds Séminaire, MS/214, p. 236.

⁵⁹ On retrouve d'ailleurs la même suspicion envers les divertissements et les festivités échappant au contrôle clérical chez les directeurs des confréries pour adultes, pour qui ces activités apparaissaient comme autant d'occasions de perte, particulièrement si elles prenaient place lors des vacances de la confrérie. Caulier, *Les confréries de dévotion à Montréal*, p. 363-366.

⁶⁰ F. Toussaint-Marie, «Explication des Évangiles du mois», *L'École*, vol. 19, no 10, juin 1947, p. 763.

⁶¹ A.S.Q., Fonds Séminaire, M/969, [1893-1908].

dominance de l'enfer dont la description s'assortit inévitablement d'une incitation à mener une bonne vie. Le discours relie ainsi constamment damnation éternelle et édification quotidienne, et ce au détriment d'une réflexion plus théologique sur les fins dernières. Un second niveau de lecture a cependant permis de déceler des nuances venant adoucir cette pastorale «terrorisante», notamment en insistant sur la miséricorde de Dieu ainsi que sur la responsabilité personnelle de l'élève dans sa propre damnation. C'est donc à un complexe va-et-vient entre une menace clairement présentée et des efforts de sécurisation plus discrets que renvoie l'évocation de l'enfer dans l'enseignement religieux. Cet indice d'une volonté de rassurer trouvera d'ailleurs écho dans le volet sécurisant du discours sur la mort qu'il convient maintenant d'analyser.

Chapitre 4

La protection à l'heure de la mort

Parallèlement à cette pastorale aux visées punitives apparaît un message plus sécurisant, où les efforts quotidiens d'une vie vertueuse permettent de se mériter la récompense ultime: le paradis. La présentation du discours accentue d'ailleurs la complémentarité entre punition et récompense: les souffrances de l'enfer viennent mettre en relief le bonheur du paradis et vice-versa, le tout convergeant pour créer un renforcement de la nécessité d'assurer son salut ici-bas en suivant les préceptes d'une bonne vie chrétienne.

Une simple description du paradis ne suffit pas; la récompense qu'il représente ne constitue une incitation réelle à travailler à son salut qu'à condition de pouvoir espérer y accéder un jour. En effet, la perspective de se voir admis au paradis est remise en question par un discours culpabilisant, d'où il est difficile de sortir sans tache et confiant de sa propre sainteté, conditions pourtant essentielles afin de s'y voir accueilli. On ajoute donc à la promesse du ciel la chance de racheter ses fautes qu'offre le purgatoire, rendant ainsi la récompense ultime accessible à la masse de fidèles qui pourraient douter de leur parfaite vertu.

Le volet sécurisant du discours religieux sur la mort dépasse finalement la simple promesse d'un bonheur éternel et s'étend à un second niveau: il offre la possibilité d'augmenter ses propres chances de salut en entretenant des dévotions spécifiques durant sa vie. Il invite de plus les fidèles à apporter à leurs proches une assistance spirituelle; on reconnaît ainsi aux vivants une certaine forme de participation au salut de l'âme des défunts, ce qui suggère indirectement la possibilité d'en bénéficier soi-même l'heure venue. Concrètement, cette protection supplémentaire se manifeste par une série d'actions à poser pendant sa vie, durant l'agonie ou après le décès de proches. C'est donc dire qu'en plus de dépeindre le bonheur promis au paradis et de rendre le salut de l'âme plus probable par le biais d'un passage au purgatoire, le discours religieux sur la mort proposera des moyens concrets d'augmenter ses chances d'y parvenir.

GAGNER SON CIEL

Le paradis, gage d'un bonheur éternel et récompense ultime d'une vie vertueuse, constitue la manifestation la plus frappante du volet rassurant du discours sur la mort. On en retrouve une première définition dans les catéchismes officiels, présentée parallèlement à la

description de l'enfer analysée plus haut. Le *Petit catéchisme* de 1853 la résume d'abord en deux questions:

D. Qu'est-ce que le paradis?

R. Le paradis est un lieu de délices où, voyant et aimant Dieu, on jouit d'un bonheur éternel.

D. Qui sont ceux qui vont en paradis?

R. Ceux qui vont en paradis sont les justes, qui n'ont point offensé Dieu, ou qui, ayant eu le malheur de l'offenser, en ont fait pénitence.

La formulation des demandes reprend d'ailleurs exactement celle des questions portant sur l'enfer. Le *Questionnaire explicatif du petit catéchisme* apporte plus de détail, mais demeure évasif dans sa description: il précise que les joies du ciel consistent à voir et à aimer Dieu, que le «bonheur corporel» y est aussi complet que possible, et il évoque les qualités du corps glorifié et de la communion des anges et des Saints¹. La félicité éternelle ne semble donc faire aucun doute, mais à l'exception du passage mentionnant que «nous serons attendus par la foule immense de ceux qui nous sont chers» et qu'il sera possible de converser avec eux², la formulation employée pour la décrire ne fait pas référence à une réalité tangible et compréhensible pour de jeunes enfants.

Contrairement à ce qu'on observe avec les questions portant sur l'enfer, la formulation des demandes du catéchisme de 1888 demeure pratiquement identique à celui de 1853 et ne cherche pas à rendre le concept plus concret. Même le *Code catholique* de Gosselin demeure aussi vague dans ses explications, se contentant de reformuler les énoncés ou d'y ajouter des généralités³. L'*Explication littérale et sommaire du catéchisme* de Lasfargues présente l'image du paradis la plus tangible; s'il n'abandonne pas totalement les allusions générales pour illustrer l'indescriptible béatitude des élus, il y intègre des éléments d'explication plus aisément compréhensibles. Ainsi, pour illustrer en quoi le ciel est un «lieu de délices», Lasfargues précise:

Un lieu de délices est un lieu où l'on jouit des plus grands plaisirs. Les délices du ciel ne ressemblent pas aux plaisirs de la terre: elles (sic) sont éternelles et toujours très pures et très parfaites, tandis que les plaisirs de la terre sont souvent très grossiers, comme, par exemple, le plaisir de la gourmandise; de plus ils sont ordinairement incomplets et toujours passagers⁴.

¹ *Questionnaire explicatif du petit catéchisme de la province ecclésiastique de Québec: suivi d'un petit questionnaire pour les jeunes enfants*, Montréal, J. Chapleau et Fils, Imprimeurs et Relieurs, 1881, p. 128-129.

² *Ibid.*, p. 129.

³ On y apprend par exemple qu'«un lieu de délices» signifie un lieu de bonheur parfait, ou alors que les «élus» sont en fait les âmes des justes. Abbé Gosselin, *Le code catholique*, p. 221.

⁴ Lasfargues, *Explication littérale et sommaire*, p. 260.

Il prend également soin de préciser ce qu'on entend par «faire pénitence», condition essentielle afin d'entrer au paradis si l'on a péché durant sa vie:

Pendant la vie, cette pénitence se fait par les mortifications qu'on s'impose ou par les pénitences que donne le confesseur, par les bonnes oeuvres qu'on accomplit ou par les indulgences qu'on gagne: après la mort, elle se fait par les peines du purgatoire⁵.

Le dernier catéchisme officiel paru en 1951 voit le nombre de demandes consacrées au paradis augmenter à cinq; en comparaison, il s'agit néanmoins d'une demande de moins que le nombre de questions consacrées au purgatoire et deux de moins que celles traitant de l'enfer. Il adopte un ton plus simple, sans pour autant recourir à des exemples tangibles:

317. Comment Dieu récompense-t-il les bons?

En les faisant entrer au ciel.

318. Qu'est-ce que le ciel?

Le ciel est le lieu où les anges et les saints sont parfaitement heureux.

319. Pourquoi serons-nous parfaitement heureux dans le ciel?

Parce que nous verrons Dieu face à face dans toute sa gloire et parce que notre cœur sera rempli de son amour.

320. Combien de temps durera le bonheur du ciel?

Le bonheur du ciel durera toujours.

321. Quels sont ceux qui ont le droit d'aller au ciel?

Tous ceux qui meurent en état de grâce⁶.

On y voit apparaître pour la première fois la notion explicite de récompense pour une vie vertueuse. La référence à la présence des saints, deuxième élément de cette définition du paradis, constitue l'autre innovation de ce catéchisme. Pour le reste, on y retrouve des idées déjà présentes dans les catéchismes antérieurs: la vue et l'amour de Dieu, le bonheur qu'on y trouve, son éternité et les «élus» morts en état de grâce, donc sans péché à expier. Ainsi se fixe en 1951 une définition du paradis dont plusieurs éléments sont déjà véhiculés par les explications données en classe dans le cadre du cours de religion.

On remarque d'abord à partir des manuels et des directives pédagogiques une évolution marquée dans la façon de livrer le message. Les premières mentions du paradis sont évasives et se présentent sous forme d'énoncés doctrinaux plutôt que comme un discours explicatif reposant sur des éléments propres à provoquer l'imagination des élèves. Elles se rapprochent ainsi des catéchismes, dont elles empruntent parfois le style de formulation synthétique du contenu; au mieux, le ciel est dépeint en 1920 comme étant «la réunion de tous les bonheurs,

⁵ *Ibid.*, p. 261.

⁶ *Catéchisme catholique*, p. 75.

à tel point que l'oeil n'a point vu, l'oreille n'a pas entendu, le coeur ne peut comprendre sur la terre ce que Dieu réserve à ses élus⁷.»

Les explications se précisent graduellement à compter des années 1940. Les répartitions mensuelles du programme de religion publiées par la revue *L'École* insistent alors fortement sur le premier élément de la description du paradis, soit la notion de récompense pour une vie vertueuse. Elles se trouvent donc parsemées de phrases-repères telles «Celui qui vit chrétiennement se prépare une bonne mort et sera éternellement heureux en paradis⁸», «Dieu bénit et récompense ses bons et fidèles serviteurs⁹» ou encore «Que faisons-nous chaque jour pour éviter l'enfer et pour gagner le ciel?¹⁰». De courtes pensées vont dans le même sens, et l'explication de paraboles et d'évangile devient par exemple l'occasion de rappeler aux enseignants: «C'est une folie de «tuer le temps» à ne rien faire ou à faire des riens, au lieu de l'employer à gagner des mérites pour le ciel¹¹». Bref, tel que constaté précédemment avec l'analyse du discours sur l'enfer, les actions à poser et les comportements à adopter afin de gagner son ciel reviennent constamment à la nécessité de mener une «bonne vie», donc de poser des gestes quotidiens pour assurer le salut de son âme.

Par ailleurs, il est clair que cette incitation à respecter les préceptes d'une vie chrétienne ne sera efficace que dans la mesure où on peut espérer atteindre le paradis. Rarement souligne-t-on son accessibilité; ce sera exceptionnellement le cas à l'occasion de la Toussaint de 1930, lorsque le contenu de la chronique d'instruction religieuse insiste sur le fait qu'il s'agit d'un destin auquel tous peuvent aspirer:

Que d'âmes qui, dans notre position, se sont sanctifiées par les moyens dont nous disposons! Elles sont arrivées au ciel sans rien faire d'extraordinaire. Nous faisons ce qu'elles faisaient, il suffit de le bien faire pour être bienheureux comme elles. (...)

S'ils se sont faits saints, ce n'est pas par leurs forces: ils étaient faibles et misérables comme nous; ils avaient leurs passions et leurs mauvaises inclinations comme nous. (...) Prenons courage: nous avons les mêmes secours de la grâce: nous pouvons donc facilement devenir saints comme eux¹².

L'accessibilité du paradis est illustrée par l'«humanité» des saints; ce recours à l'analogie associant l'élève et le saint en fait un discours stimulant dans la mesure où il rend l'idéal de vertu chrétienne nécessaire au salut accessible au commun des mortels, à condition bien

⁷ Abbé J. Knell, «Le salut», *L'Enseignement primaire*, vol. 41, no 6, février 1920, p. 365-366.

⁸ *L'École*, vol. 15, no 8, avril 1943, p. 567.

⁹ *Ibid.*, vol. 16, no 2, octobre 1943, p. 88.

¹⁰ *Ibid.*, vol. 16, no 8, avril 1944, p. 568.

¹¹ *Ibid.*, vol. 19, no 2, octobre 1946, p. 91.

¹² «La fête de la Toussaint», *L'Enseignement primaire*, vol. 52, no 3, novembre 1930, p. 205.

entendu que ceux-ci manifestent une réelle volonté d'arriver à cet état de grâce. Il s'en dégage donc un message encourageant, prônant encore une fois une vie orientée vers des efforts d'édification quotidiens.

La présence des saints constitue justement le deuxième élément de la description du paradis. On répète à ce sujet que le bonheur éternel se vivra en compagnie de Dieu, de saints dûment béatifiés et des âmes de proches défunts ayant mérité le paradis. Ainsi, *l'École* de septembre 1945 signale que: «la mort est l'union au bon Dieu dans le paradis où nous jouirons de la compagnie des Saints, de l'amitié éternelle de nos parents et amis»¹³, auxquels d'autres mentions ajoutent Jésus, la Sainte Vierge et les anges. Mais la promesse d'y retrouver ses proches ne doit pas faire perdre de vue la principale raison du bonheur vécu au ciel: la présence, la vue et l'amour de Dieu. On le rappellera aux petits en leur disant dès 1936 que le paradis est la maison du bon Dieu¹⁴, évoquant ainsi la joie que représente le fait d'être accueilli par Dieu chez lui. Le message se répète près de dix ans plus tard, cette fois assorti d'une tactique pour mieux le faire saisir:

Eh bien, avec la belle lumière de gloire, Jeanne pourra voir le bon Dieu. Oui, le voir, notre cher bon Dieu, le voir face à face, sans voile qui le cache, tout à découvert, encore mieux que vous me voyez en ce moment.

Et le bon Dieu ne dira pas à Jeanne: Venez, je vais vous donner un peu de ma joie. Il lui dira: Entrez, mon enfant bien aimée, entrez dans la joie de votre Père!

Et Jeanne entrera dans la grande, dans l'immense, dans l'incommensurable joie de notre Père du ciel! (ouvrir les bras de plus en plus et ne pas omettre le mot «incommensurable» dont le sens, un peu mystérieux pour les élèves, augmente singulièrement l'effet)¹⁵.

Si le fait d'y côtoyer Dieu ne suffit pas à convaincre les jeunes du bonheur vécu au paradis, sa définition s'enrichit d'exemples de joies plus concrètes. Elles s'expriment généralement par la négative, notamment par l'évocation de l'absence de souffrances physiques et morales¹⁶. Une des descriptions les plus complètes des joies du paradis est fournie quelques années plus tard par le guide du maître de 1ère et 2ème années de la série *Vers notre Père du ciel* qui alterne entre l'évocation des béatitudes et l'absence de souffrances:

Pour nous aider à voir le bon Dieu, Jésus nous rendra un jour tout brillants de la lumière du ciel. Nous serons bien beaux, et nous serons si contents, si heureux

¹³ *L'École*, vol. 18, no 1, septembre 1945, p.7.

¹⁴ Abbé Quinet, «Jésus nous parle du jugement, du ciel, de l'enfer, du purgatoire», *L'École canadienne*, vol. 11, no 8, avril 1936, p. 340.

¹⁵ Soeur St-Ladislav, a.s.v., *Aux Petits du Royaume*, p. 263.

¹⁶ «La mort est l'entrée au ciel où il n'y aura plus de larmes, plus de souffrances, plus de deuils, plus de séparation.» «Religion. Explication de l'Évangile par la pensée morale», *L'École*, vol. 18, no 1, septembre 1945, p. 7.

que nous chanterons avec les anges, avec Marie, notre Mère du ciel, avec tous les enfants du bon Dieu qui auront gardé leur âme blanche.

Au ciel, plus de petits bobos, plus de maladies, plus de mort. Là, personne n'a faim, personne ne travaille: tout le monde est heureux avec Jésus qui nous sourit, comme aux bergers de Bethléem¹⁷.

Le ton naïf employé ici pour présenter les joies du ciel aux tout-petits ne convient cependant pas pour tous les publics, particulièrement pour rejoindre les élèves de niveaux supérieurs. En 1961, les directives publiées par la revue *L'École secondaire* mettent justement en garde les professeurs oeuvrant auprès de ces jeunes contre ce genre d'explication, puisqu'on craint qu'il enlève de la crédibilité au message véhiculé:

Enfin, il ne faudrait pas donner aux jeunes une notion fautive et peu vivante du ciel. Quand on veut expliquer le ciel et qu'on se contente de dire que les élus y chanteront éternellement les louanges du Seigneur, on risque de provoquer chez les élèves la réflexion suivante: «Ça doit être ennuyeux et ça ne vaut pas la peine de tant se forcer».

Au contraire, il faut faire appel à leur expérience, ils savent bien qu'ils ne se lassent jamais de la présence d'un être aimé. Ainsi dans le ciel, ils ne pourront jamais se lasser d'être heureux par et avec Dieu, de plus toutes leurs facultés intellectuelles jouiront au maximum de tout ce que le Créateur dans sa bonté mettra à leur disposition. Et ce sera leur façon de chanter les louanges du Créateur que d'être heureux avec et par lui¹⁸.

Le contenu du cours n'avait cependant pas attendu cette mise en garde pour s'ajuster au public visé. Neuf ans auparavant, le manuel de 9e année de la série «Témoins du Christ» évoquait à son tour la joie d'être reçu par Dieu et de pouvoir le contempler. Comme ce fut le cas avec le concept de gradation des peines de l'enfer en fonction des péchés, on souligne que les degrés de bonheur varient selon la valeur de sa vie. Fidèles à l'approche pédagogique de la série, le manuel propose une explication complète, reposant sur la logique et sur une source fiable, soit la description qu'en fait Jésus et que rapporte le Nouveau Testament:

Il le décrit comme une union très intime et pleine de joie avec la Trinité bienheureuse. Les chrétiens seront «reçus dans la joie de leur maître» (Matthieu XXV, 21); ils seront réunis avec Dieu comme les convives d'un festin nouveau (...).

Nous connaissons Dieu au ciel, sans intermédiaire et, donc, très intimement; nous le connaissons aussi directement que nos yeux voient les objets sensibles. C'est pourquoi nous disons qu'au ciel, nous verrons Dieu. (...)

Les élus connaîtront Dieu plus ou moins intimement selon leur degré de grâce; leur connaissance restera toujours inférieure à celle que Dieu a de lui-même¹⁹.

¹⁷ *Vers notre Père du ciel: guide méthodologique...* p. 119.

¹⁸ *L'École secondaire*, avril 1961, p. 867.

¹⁹ *Jésus-Christ, Lumière du monde*, p. 189-190.

L'éternité du bonheur qui y est vécu s'avère une quatrième caractéristique de la description du paradis. On y trouve encore une fois des idées présentes dans le discours sur l'enfer: insister sur l'éternité de la récompense est une preuve de plus de l'importance d'assurer son salut ici-bas. On aura également recours à la répétition comme méthode didactique, comme l'illustre bien cette leçon destinée à des élèves de première et de deuxième années portant sur l'immortalité de l'âme:

Pendant que tout le monde dira des prières auprès de notre corps, notre âme vivra de la grande Vie du ciel avec le bon Dieu. Bien longtemps après, notre corps sera tout défait et mêlé à la poussière de la terre, notre âme sera toujours vivante dans la lumière du bon Dieu.

Après cent ans, mille ans, et encore mille et mille ans, notre âme vivra encore avec le bon Dieu!

Un jour, quand le bon Dieu voudra, notre âme reviendra dans notre corps, comme c'est arrivé pour la petite fille morte que Jésus a ressuscitée. Le bon Dieu les remettra ensemble. Cette fois-là pour toujours. Le bon compagnon de notre âme s'en ira avec elle chez notre Père du ciel. Beau, heureux, vi vant pour toujours²⁰.

Le dernier élément participant à la définition du paradis consiste à savoir qui y sera admis. La doctrine parle des élus en état de grâce, c'est-à-dire morts sans péchés sur la conscience; dans l'éventualité où des péchés véniels n'auraient pas été expiés, l'entrée au ciel se voit retardée par le passage au purgatoire. L'enseignement religieux doit cependant s'adapter puisque la notion de purgatoire n'est abordée qu'en deuxième année. Le discours qu'on tient aux petits relâche donc les conditions d'accès au paradis en le rendant ouvert à tous, à condition bien entendu que la personne ait manifesté de bonnes intentions au cours de sa vie. La leçon de religion de 1ère année publiée dans *L'École primaire* de 1962 résume en ces termes les conditions sous lesquelles quelqu'un y sera admis: «Si la personne morte a aimé le bon Dieu, si elle lui a demandé pardon de ses péchés, si elle a reçu Dieu dans son coeur, elle ira au ciel certainement, et cela pour l'éternité²¹».

Lorsque le purgatoire apparaît au programme en deuxième année, le discours s'ajuste en conséquence et rend l'accès direct au paradis plus difficile. Auprès des élèves ayant abordé cette notion, on insiste sur la nécessité de mourir en état de grâce, soulignant constamment qu'une âme entachée du moindre péché ne peut être reçue au ciel et doit au préalable se purifier au purgatoire. Comme on avance dans l'approfondissement de la doctrine à ce sujet, de plus en plus rares sont les fidèles présentant le degré de sainteté nécessaire

²⁰ *Les Tout-petits dans le Royaume. Livre de l'éducateur.* p. 197.

²¹ «Religion. 1ère année», *L'École primaire*, janvier 1962, p. 368.

pour y accéder directement; «Témoins du Christ» cite notamment l'exemple de sainte Thérèse d'Avila²², à laquelle peu de gens peuvent s'identifier.

Face à des conditions d'accès aussi exigeantes, on veut éviter à tout prix que les jeunes âmes ne cèdent au découragement et abandonnent l'espérance d'atteindre un jour le ciel. Dans cette perspective, le discours sur le purgatoire s'avère une alternative rassurante offerte aux pécheurs ne méritant pas l'enfer puisqu'elle ne ferme pas définitivement les portes du paradis, même à des âmes souillées par le péché véniel.

LE PASSAGE AU PURGATOIRE

Avec le ciel et l'enfer, le purgatoire constitue la troisième destination possible pour l'âme du défunt après son décès²³. Il se distingue par son statut de passage temporaire, ce qui explique peut-être pourquoi la place qui lui est réservée se trouve en comparaison beaucoup moins grande que celle accordée au ciel et à l'enfer. Le purgatoire n'en revêt pas pour autant une importance secondaire, et la chance qu'il offre de racheter ses fautes contribue à en faire un élément sécurisant du discours sur la mort.

Les descriptions qu'en font les catéchismes indiquent que le sujet prend de l'importance avec le temps. Ainsi, dans le *Petit catéchisme* de 1853, le purgatoire ne fait même pas l'objet d'une question: tout au plus souligne-t-on qu'il s'agit d'un sort possible pour l'âme du défunt, sans détailler davantage ce qu'il implique²⁴. Le catéchisme de 1888 formule une question à ce sujet: le purgatoire n'y est pas plus clairement décrit, mais on y précise par contre qui s'y retrouvera:

489. Q. Qu'est-ce que le purgatoire?

R. Le purgatoire est un lieu de supplice où, avant d'entrer dans le ciel, doit souffrir les âmes de ceux qui sont morts en état de péché véniel, ou qui n'ont pas satisfait pour les peines temporelles dues à leurs péchés.²⁵

²² *Jésus-Christ, Lumière du monde*, p. 188.

²³ L'histoire de ce «troisième lieu» est présentée par Jacques LeGoff, qui retrace l'apparition du concept et suit son évolution jusqu'au XIV^e siècle; Michel Vovelle reprend la recherche où LeGoff l'a laissée en se basant principalement sur l'exemple provençal et sur des sources iconographiques. Au sujet de la place du purgatoire dans le discours destiné aux adultes, Vovelle qualifie le XVII^e siècle de «Grand siècle du purgatoire», suivi d'une baisse et d'un regain de popularité du discours au XIX^e siècle. LeGoff, *La naissance du purgatoire*, Paris, Éditions Gallimard, 1981, 509 p., Coll. «Bibliothèque des histoires»; Vovelle, *Les âmes du purgatoire ou le travail du deuil*, Paris, Éditions Gallimard, 1996, 319 p., Coll. «Le temps des images».

²⁴ À la question «que deviendra notre âme après le jugement particulier?», le catéchisme répond laconiquement «Après le jugement particulier, notre âme ira en paradis, ou en enfer, ou en purgatoire, selon qu'elle aura mérité.» *Petit catéchisme de Québec*, p. 25.

²⁵ Lasfargues, *Explication littérale et sommaire*, p. 257.

Les explications du catéchisme présentées par Lasfargues et par Gosselin proposent quant à elles un parallèle avec l'enfer: les souffrances y sont les mêmes, mais à la différence des damnés qui haïssent Dieu et qui savent que leur peine est éternelle, les âmes du purgatoire aiment Dieu et ont l'espoir d'atteindre le ciel²⁶.

Le thème du purgatoire s'impose de façon beaucoup plus marquée avec le catéchisme de 1951; ce dernier lui consacre un total de six demandes, contre cinq traitant du paradis. Le contenu reprend à la fois la question de 1888 et les explications de Lasfargues et de Gosselin, en éliminant cependant toute comparaison directe avec l'enfer:

322. Comment Dieu purifie-t-il les bons qui ne sont pas prêts à entrer au ciel immédiatement après leur mort?

En les faisant passer par le purgatoire.

323. Quels sont les bons qui ne sont pas prêts à entrer au ciel immédiatement après leur mort?

Ceux qui meurent avec des peines temporelles dues à leurs péchés.

324. Qu'est-ce que le purgatoire?

Le purgatoire est un lieu de souffrances temporaires où les âmes achèvent de se purifier avant d'entrer au ciel.

325. Pourquoi le purgatoire est-il un lieu de souffrances?

Parce que dans le purgatoire les âmes sont privées de voir Dieu et parce qu'elles endurent la peine du feu.

326. Combien de temps dureront les souffrances du purgatoire?

Le temps nécessaire pour que les âmes du purgatoire achèvent d'expié les peines temporelles dues à leurs péchés.

327. Pourquoi croyons-nous qu'il y a un purgatoire?

Parce que Dieu l'a révélé ²⁷.

Le purgatoire s'y présente donc sous forme d'un passage temporaire menant au paradis, une étape de souffrances purificatrices rendue nécessaire en raison de péchés non expiés, étape dont l'existence ne doit faire aucun doute puisqu'elle est confirmée par Dieu.

Étrangement, les explications du cours de religion ne suivent pas cette tendance des catéchismes à détailler davantage leur discours sur le purgatoire avec le temps. Bien que la dévotion aux âmes du purgatoire demeure fortement encouragée auprès des élèves durant toute la période étudiée, les explications sur le purgatoire se font néanmoins moins fréquentes et surtout moins complètes qu'elles ne l'ont été au sujet de l'enfer et du paradis, cherchant peut-être à souligner qu'il ne s'agit que d'une étape transitoire secondaire par rapport à l'éternité des deux autres destins de l'âme. Même les quelques précisions complémentaires apportées sur le «troisième lieu» se contentent généralement de reformuler la définition déjà donnée par les catéchismes.

²⁶ *Ibid.*, p. 257; Abbé Gosselin, *Le code catholique.*, p. 219.

²⁷ *Catéchisme catholique*, p. 75-76.

À l'occasion le purgatoire se verra présenté comme étant la preuve de l'amour d'un Dieu offrant la possibilité aux âmes pécheresses de mériter leur rédemption par une épreuve purificatrice. On résoud ainsi par cette troisième alternative le problème posé par le sort réservé à une âme souillée par le péché, celle-ci ne pouvant entrer au paradis mais ne méritant pas l'enfer pour autant. C'est d'ailleurs en ces termes que le purgatoire se trouve présenté en 1962 à des élèves de deuxième année abordant le sujet pour la première fois:

Mes chers enfants, si l'âme se présentait devant le bon Dieu couverte de petits péchés, le bon Dieu la mettrait-il dans son beau ciel? Pourrait-il encore l'envoyer dans l'enfer? L'âme, tachée de petits péchés véniels, ne pourrait aller dans l'enfer. Pour y aller, il faut avoir des péchés mortels, non confessés sur la conscience. Elle ne pourrait non plus entrer immédiatement au ciel, puisqu'elle est souillée. Où irait-elle alors? Dans sa miséricorde, le bon Dieu a créé le purgatoire. (...) Quand l'âme aura été purifiée dans le feu du Purgatoire, elle pourra s'envoler vers le repos du ciel²⁸.

Les explications se terminent ici en soulignant que les souffrances du purgatoire, aussi réelles que les douleurs de l'enfer, sont tempérées par l'espérance des âmes d'en sortir pour atteindre le ciel. On insiste également sur cette distinction entre enfer et purgatoire auprès des aînés; le discours destiné aux élèves de 10^e et de 11^e année aura recours à la comparaison des souffrances du purgatoire avec «la souffrance pleine d'espérance d'une mère qui enfante, celle de l'enfer est semblable à la souffrance désespérée d'un cancéreux inguérissable»²⁹. Loin de constituer une explication exceptionnelle, il s'agit au contraire d'une manifestation de l'insistance à vouloir clairement distinguer les douleurs de l'enfer de celles du purgatoire³⁰. On y trouve le reflet de la transformation rapportée par Michel Vovelle dans la façon de représenter le «troisième lieu»; l'adoucissement graduel d'un purgatoire d'abord représenté sous forme d'enfer incandescent aux âmes torturées vers une image apparaissant au XVIII^e siècle où les âmes paraissent plus sereines, dans l'attente de leur délivrance³¹. Devant des élèves plus âgés, la série «Témoins du Christ» va encore plus loin dans cette volonté de distinguer enfer et purgatoire en justifiant les douleurs de ce dernier, qui deviennent dès lors volontiers acceptées par les âmes souffrantes:

Sitôt séparée du corps, l'âme comprend que Dieu est infiniment aimable. Du même coup, elle saisit la laideur du mal: le pécheur ose préférer une créature à Dieu,

²⁸ «Religion. Deuxième année», *L'École primaire*, janvier 1962, p. 370-371.

²⁹ «Religion. 10^e-11^e années», *L'École secondaire*, avril 1961, p. 867.

³⁰ Armand Croteau insistera particulièrement sur la nécessité d'une telle distinction; au sujet de la demande du catéchisme portant sur les souffrances de l'enfer, il rappellera: «Vous ne sauriez faire du numéro 325 qu'un mauvais commentaire si vous ne commenciez par enseigner que les âmes du purgatoire ont de très grandes joies. (...) Ces joies une fois admises et admirées, vous ne craignez pas que vos élèves (en étudiant le numéro 325) confondent les souffrances du purgatoire et celles de l'enfer». *L'Instruction publique*, vol. 3, no 10, juin 1959, p. 904.

³¹ Vovelle, *Les âmes du purgatoire*, p. 112-198.

le sou verain Bien. Ainsi l'âme en état de grâce regrette-t-elle ses fautes. Elle accepte volontiers les souffrances du purgatoire. Elle montre par là qu'elle préfère la volonté de Dieu à toute jouissance, même à celle que lui procurerait la vue de Dieu. Elle répare ainsi son attachement désordonné aux plaisirs³².

On cherche donc à éviter une «infernalisierung» du purgatoire, insistant plutôt sur le chemin qu'il ouvre vers le paradis. Il se dégage d'ailleurs de l'ensemble du discours sur le purgatoire un lien très étroit avec le discours sur le ciel. À compter de la deuxième année, lorsque le thème du purgatoire apparaît dans le programme d'enseignement religieux³³, il se trouve inscrit dans une continuité le liant d'une part à la vie sur terre et d'autre part au paradis³⁴. Une présentation parallèle du discours sur le purgatoire et sur le ciel vient renforcer ce dernier lien; on peut d'ailleurs y voir un élément d'explication quant à la place moins importante occupée par le purgatoire dans le cours de religion sur la mort. En opposant à l'enfer un discours traitant conjointement du paradis et du purgatoire, on cherche ainsi à reporter l'attention sur les deux destins éternels qui attendent l'âme du défunt, maintenant ainsi cette opposition fondamentale entre damnation et rédemption sur laquelle repose toute l'incitation à mener une bonne vie chrétienne.

DES PRATIQUES PROTECTRICES POUR S'AIDER À BIEN MOURIR

Après avoir été encouragés à espérer le bonheur éternel, les élèves se voient offrir la possibilité d'augmenter leurs chances d'y accéder en posant des gestes précis. Dimension plus concrète du discours rassurant sur la mort, trois types de pratiques reconfortantes sont proposées dans le but de s'assurer une bonne mort ou de participer au salut de l'âme des proches défunts. Il s'agit dans un premier temps de dévotions particulières à entretenir durant sa vie, dans l'espérance qu'elles donneront une protection supplémentaire au moment de la mort³⁵. L'agonie et le décès lui-même demeurent des moments inquiétants pour le chrétien qui prévoit y faire face; la responsabilité de poser des gestes rassurants passe du mourant à son entourage qui se trouve dès lors chargé de lui assurer le réconfort d'une assistance spiri-

³² *Jésus-Christ, Lumière du monde*, p. 188.

³³ Avant la création du cours préparatoire en 1938, ce niveau correspond à la première année du cours élémentaire.

³⁴ On insiste particulièrement sur cette idée dans la présentation du chapitre XVII de *Jésus-Christ, Lumière du monde* portant sur le ciel. *L'École secondaire*, avril 1961, p. 867.

³⁵ Puisqu'il s'agit également d'un geste à poser durant sa vie, on pourrait ajouter le gain d'indulgences, raccourcissant le passage au purgatoire, à titre de pratique protectrice. Les références à ce sujet n'ont cependant pas été collectés ici puisque les indulgences sont présentées en complément du discours sur la rémission des péchés; les bénéfiques ne sont d'ailleurs pas présentés comme étant une remise du temps à passer au purgatoire, mais bien comme une remise de la peine temporelle due au péché.

tuelle. Finalement, on entretient l'idée que l'influence des vivants ne s'arrête pas après le trépas, en proposant des pratiques pieuses destinées à aider l'âme du défunt à gagner le ciel plus rapidement.

a) Se gagner des alliés haut placés: les dévotions protectrices

Bien que le salut repose d'abord et avant tout sur sa responsabilité personnelle, il n'apparaît certainement pas superflu de s'assurer une protection complémentaire à l'heure de la mort. On invitera donc les élèves à recourir à des dévotions particulières afin de s'assurer que le passage se fasse bien et que son âme soit accueillie au ciel³⁶. L'encouragement à cet effet demeure constant, du petit catéchisme de 1853 qui suggère de prier la Sainte Vierge et saint Joseph pour s'assurer une bonne mort à celui de 1951 qui, reproduisant la prière pour les agonisants, n'invoque pas moins d'une cinquantaine de saints et d'intercesseurs de toutes sortes. Trois dévotions se démarquent; on aura principalement recours à Marie, à Joseph ou à la sainte Famille dans le but d'obtenir tantôt une intercession favorable au moment du jugement, tantôt la grâce de «bien mourir».

1) La protection de «notre Mère du ciel»

Solidement implantée au Québec depuis longtemps, la piété mariale y connaît une popularité incontestable, la diversité des formes sous lesquelles elle se manifeste lui permettant de rejoindre un vaste public³⁷. Cette large diffusion de la dévotion se reflète dans le discours tenu aux jeunes; avec une constance remarquable pour toute la période étudiée, la sainte Vierge leur est présentée comme la protectrice par excellence au moment du trépas³⁸.

³⁶ *Questionnaire explicatif du Petit catéchisme de Québec*, p. 87-88; *Catéchisme catholique*, 1951, p. 245-252.

³⁷ Philippe Sylvain et Nive Voisine, *Histoire du catholicisme québécois*, vol. 2, tome 2, Montréal, Boréal, 1991, p. 347-351. Au XIXe siècle, la dévotion mariale est également encouragée dans plusieurs confréries de dévotion pour adultes. Caulier, *Les confréries de dévotion*, p. 252-260.

³⁸ Le recours à la protection de Marie au moment de la mort n'est certainement pas un phénomène nouveau, ni spécifique aux jeunes; Pierre Chaunu constate que l'invocation mariale occupe une place privilégiée dans les demandes d'intercession des testaments parisiens durant les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles; en Nouvelle-France, Marie-Aimée Cliche arrive à la même constatation après analyse des clauses pieuses des testaments rédigés sous le gouvernement français. Chaunu, *La mort à Paris*, p. 309-310, 388-389, 448-450; Cliche, *Les pratiques de dévotion en Nouvelle-France. Comportements populaires et encadrement ecclésial dans le gouvernement de Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1988, Coll. «Ethnologie de l'Amérique française», p. 250.

Il est vrai qu'à l'intérieur du cours de religion, les occasions de rappeler l'aide qu'elle peut apporter ne manquent pas. Outre les directives données dans le cadre du mois de Marie, l'explication de la salutation angélique s'y prête particulièrement bien, la prière se terminant en demandant précisément une protection pendant la vie et à l'heure de la mort³⁹. La «dévotion des trois Ave» est également encouragée à cette fin; réciter l'invocation trois fois par jour permet «d'obtenir sûrement la grâce de la persévérance finale ou de la bonne mort⁴⁰».

Concrètement, la protection de Marie se matérialise par le port du scapulaire, cette pièce d'étoffe remise aux élèves à l'occasion de leur première communion⁴¹. On les encourage dès lors à le porter pour bénéficier d'un secours particulier au moment de la mort. Le pouvoir attribué au scapulaire se maintient au fil des années et en 1963, les élèves de 1ère année se voient toujours rappeler les vertus protectrices attribuées à l'objet: «À l'heure de la mort, notre mère du ciel assistera ceux et celles qui l'auront porté toute leur vie. Portez toujours avec amour votre scapulaire: vous ne le regretterez pas quand vous paraîtrez devant Dieu»⁴².

La protection ne s'appliquant qu'à ceux qui meurent en étant vêtu du scapulaire, la nécessité de le porter en tout temps est régulièrement soulignée. Il ne s'agit pas d'une insistance gratuite; en 1945, des explications données à ce sujet font état des réticences que manifestent plusieurs fidèles face à cette pratique:

Voilà, mes enfants, les trésors de grâces qui sont mis à votre portée par le scapulaire. Comprenez-vous maintenant sa valeur? Est-ce ridicule de porter le scapulaire ou, du moins, la médaille-scapulaire? N'est-ce pas plutôt une négligence déplorable que de s'en priver? (...)

³⁹ Dès 1853, le Petit catéchisme de Québec expliquait que «nous ajoutons *Priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort*, pour demander à cette sainte Marie d'intercéder sans cesse pour nous, afin de nous obtenir la plus grande de toutes les grâces, la grâce de bien mourir». *Petit catéchisme de Québec*, p. 85. Le message est ensuite répété, notamment par *L'École canadienne* en 1929, après avoir expliqué l'origine de la Salutation angélique: «Profitez de cette occasion pour dire quelques mots de l'excellence de la dévotion à la Sainte Vierge, de ses avantages, même en ce monde, et surtout à la mort, assurant, comme dit Saint Bernard, dans le *Souvenez-vous*, qu'on a jamais entendu dire qu'aucun serviteur de Marie ait été abandonné». *L'École canadienne*, vol. 4, no 6, février 1929, p. 246. L'idée revient à tous les degrés, au point où on la retrouve plus de vingt ans plus tard de nouveau présentée, cette fois à des élèves de 9e année: le manuel de la série «Témoins du Christ» propose comme exercice complémentaire au chapitre sur la mort de réciter l'Ave Maria, puis de méditer les paroles «et à l'heure de notre mort». *Jésus-Christ, Lumière du monde*, p. 180.

⁴⁰ «Religion. Principales fêtes du mois», *L'École*, vol. 16, no 2, octobre 1943, p. 84.

⁴¹ Cette protection offerte par le port du scapulaire est brièvement présentée par Jean Delumeau; on en connaît par contre très peu sur la diffusion du scapulaire au Québec. *Rassurer et protéger*, p. 385-389.

⁴² «Religion. Première année», *L'École primaire*, mai 1963, p. 718. La nature exacte de la protection varie selon le type de scapulaire; celui de Notre-Dame du Mont-Carmel protège de l'enfer et celui de l'Immaculée-Conception réduit la durée du purgatoire. Ils sont soigneusement distingués dans une leçon de religion s'adressant aux élèves de 3e, 4e, 5e et 6e années et parue sous le titre «Les sacramentaux: eau bénite, scapulaire» dans *L'Enseignement primaire*, vol. 4, nos 6-7, février-mars 1945, p.413-417.

Aujourd'hui que les vêtements sont plus légers, bien des personnes n'aiment plus à porter le scapulaire. L'Église permet de remplacer le scapulaire reçu par la médaille-scapulaire. Malgré cette charitable tolérance, beaucoup de chrétiens négligent de la porter. Ne les imitez pas. Porter fidèlement et saintement votre médaille⁴³.

Il s'agit clairement d'une hésitation à enrayer, au point où on suggère aux enseignants un moyen de discrètement vérifier si les élèves le portent: «Mes enfants, avez-vous remarqué ce que l'on voit des deux côtés de la médaille-scapulaire? (Les enfants vont prendre instinctivement leur médaille et le maître ou la maîtresse pourra ainsi s'assurer qu'ils la portent)⁴⁴».

L'insistance des quelques mentions rencontrées semble confirmer la faible popularité du scapulaire auprès des fidèles. Il est difficile d'interpréter un manque d'intérêt face à une pratique somme toute peu exigeante; l'importance de l'enjeu et la perception d'avoir à mériter la protection demandée peuvent néanmoins fournir une piste d'interprétation. On pourrait ainsi y voir un signe que la valeur protectrice attribuée au port du scapulaire n'ait pas convaincu la majorité des fidèles d'y recourir, ceux-ci préférant agir plus directement afin de gagner la protection voulue que de se fier sur celle qu'offre par procuration un simple morceau d'étoffe. Bien qu'elle laisse entrevoir des perspectives prometteuses, l'explication demeure cependant une piste d'interprétation dont la confirmation devra attendre une analyse plus approfondie de la réception du discours religieux.

Du discours entourant ces différentes formes que revêt la dévotion mariale se dégage une constante: on y associe volontiers l'image de la protection maternelle. Comme une mère se préoccupe de ses enfants, Marie veille sur ses fidèles en les aidant à vivre une bonne mort et en intercédant en leur faveur⁴⁵. On soulève ainsi un second niveau de l'analogie: en tant que mère de Dieu, son pouvoir d'intercession est d'autant plus grand auprès de son fils. Cette dimension sera d'ailleurs clairement exposée aux enfants par la comparaison avec un exemple qu'ils connaissent bien, celui de leur propre famille:

Mes chers enfants, quand vous voulez obtenir un jouet de votre papa, vous vous adressez presque toujours à votre maman, en la priant d'intercéder pour vous auprès de votre père! Pourquoi cela? Vous savez bien que même si votre papa vous chérit, votre maman sera encore meilleure que vous pour l'obtenir de votre papa. C'est un peu l'image de ce que fait pour nous la Sainte Vierge auprès de son Divin

⁴³ «Les sacramentaux: eau bénite, scapulaire», *L'Enseignement primaire*, vol. 4, nos 6-7, février-mars 1945, p. 415 et 417.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 417.

⁴⁵ Ainsi, une explication du catéchisme de première année parue en 1961 insistera particulièrement sur cette dimension maternelle: «La Sainte-Vierge ne manquera pas de nous reconnaître pour ses enfants à l'heure de notre mort, si nous avons été fidèles à son divin Fils, durant notre vie. Grâce à sa maternelle protection, nous serons heureux pour toujours dans le paradis...». *L'École primaire*, mai 1961, p. 723.

Fils. Notre maman du ciel nous aime beaucoup et n'a qu'un but: Notre bonheur auprès de son Fils⁴⁶.

Une telle référence à la mère est d'autant plus évocatrice qu'on s'adresse à de jeunes enfants, qui perçoivent dès lors Marie comme une protectrice accessible. Cette analogie disparaît d'ailleurs du discours s'adressant aux élèves plus âgés; au secondaire, on leur proposera simplement de recommander leur âme à la Vierge à l'heure de la mort ou de méditer la dernière strophe de la Salutation angélique⁴⁷. La pédagogie s'ajuste, mais le message demeure: la sainte Vierge demeure la protectrice par excellence à l'heure de la mort.

2) *Saint Joseph, patron de la bonne mort*

Bien qu'elle se soit exprimée avec moins d'éclat comparativement aux grandes manifestations de piété mariale, la dévotion à saint Joseph, patron de la «bonne mort», demeure populaire chez les adultes aux XIXe et XXe siècles⁴⁸. Malgré la protection qu'elle offre, on trouve cependant dans le discours religieux destiné aux jeunes peu d'incitation à la développer. Elle apparaît d'abord parmi les pratiques suggérées par le *Questionnaire explicatif du petit catéchisme* paru en 1881 qui suggère de prier saint Joseph pour obtenir la grâce d'une bonne mort⁴⁹. Il faut ensuite attendre les années 1940 pour voir d'autres mentions en ce sens; de ce nombre, trois sont liées au calendrier liturgique et apparaissent à l'occasion du mois dédié à saint Joseph ou d'une fête en son honneur. On encourage alors timidement la dévotion, en soulignant laconiquement qu'au moment de la mort «il saura nous protéger et nous défendre si nous recourons à lui avec confiance», qu'il est aimé des hommes «à cause de sa bonté, de sa puissance et du secours qu'il apporte aux mourants qui se confient à lui» et que nous devons prier saint Joseph «pour les agonisants et surtout pour les victimes de la guerre actuelle, qui paraissent par milliers devant le tribunal du souverain Juge⁵⁰». Le peu d'insistance manifestée empêche d'y voir une véritable volonté d'encourager le développement de la dévotion, d'autant plus que les dates rapprochées et la provenance commune de ces mentions laisse penser qu'elles proviennent d'un même auteur, probablement lui-même

⁴⁶ *L'École primaire*, mai 1960, p. 764.

⁴⁷ *Jésus-Christ, Lumière du monde*, p. 178 et 180.

⁴⁸ Au sujet des origines de cette dévotion, voir Delumeau qui consacre un chapitre à la protection offerte par le patron de la bonne mort: *Rassurer et protéger*, p. 340-351. En Nouvelle-France, Marie-Aimée Cliche constate le recours aux invocations à saint Joseph pour obtenir la grâce d'une bonne mort, alors que Philippe Sylvain et Nive Voisine notent un développement discret de la dévotion au cours du XIXe siècle. *Les pratiques de dévotion en Nouvelle-France*, p. 245; *Histoire du catholicisme québécois*, vol. 2, tome 2, p. 351-352,

⁴⁹ *Questionnaire explicatif du petit catéchisme*, p. 89.

⁵⁰ *La Petite École*, vol. 12, no 7, mars 1940, p. 144; *ibid.*, vol. 13, no 8, avril 1941; *L'École*, vol. 14, no 7, mars 1942, p. 485.

particulièrement attaché au culte de saint Joseph. Ailleurs, la dévotion n'est mentionnée que par *Jésus-Christ, Lumière du Monde*, qui propose aux élèves de 9^e année de composer une prière à saint Joseph lui demandant une assistance à l'heure de la mort⁵¹.

À quelques exceptions près, le «patron de la bonne mort» demeure donc singulièrement absent de cette lignée de dévotions protectrices. Une piste à explorer à ce sujet réside peut-être du côté des congrégations enseignantes, quelques-unes ayant pu, sur une base individuelle, encourager le recours à saint Joseph afin de s'assurer une mort exemplaire⁵². Pour l'instant, force est de constater que le silence observé dans le contenu de l'enseignement religieux quant au secours qu'il est susceptible d'apporter à cette occasion caractérise le discours tenu aux enfants, ce dernier privilégiant plutôt la protection maternelle offerte par Marie.

3) *La protection de la sainte Famille*

Bien qu'indirectement, la dévotion à saint Joseph s'exprime néanmoins à travers l'invocation à la sainte Famille demandant la grâce d'une bonne mort.

Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie
Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi dans ma dernière agonie
Jésus, Marie, Joseph, faites que je meure en paix en votre sainte compagnie

La prière figure régulièrement dans les manuels et les directives pédagogiques à compter des années 1940, pour apparaître officiellement au programme du cours de religion de deuxième année en 1948. Malgré le lien évident entre l'invocation et la «bonne mort», rarement les mentions s'accompagnent-elles d'explications le reliant à une protection à ce moment. Tout au plus est-il suggéré de la répéter chaque soir dans le but de s'assurer une bonne mort.

L'absence d'un discours incitatif peut s'expliquer du fait que la dévotion à la sainte Famille revêt une portée beaucoup plus large que cette simple évocation, tout en dépassant largement le milieu scolaire. Elle se voit particulièrement encouragée dans les familles, où elle circule notamment par le biais des membres de confréries pour adultes y étant spécialement consacrées⁵³. L'école viendrait ainsi renforcer une dévotion qu'on espère déjà présente

⁵¹ *Jésus-Christ, Lumière du monde*, p. 180.

⁵² Nive Voisine et Philippe Sylvain signalent effectivement que quelques communautés ont encouragé leurs élèves à prier St-Joseph, citant comme exemple les Frères des Écoles chrétiennes. *Histoire du catholicisme québécois*, vol. 2, tome 2, p. 352.

⁵³ Ainsi, les dames membres de la confrérie de la Sainte Famille à Montréal sont invitées au XIX^e siècle à entretenir cette dévotion, mais sans trace de l'évocation de l'idée de protection à l'heure de la mort. Caulier, *Les confréries de dévotion*, p. 244-252.

dans la famille: «Notre personnel enseignant aura à coeur de promouvoir le culte de la sainte Famille auprès de leurs élèves qui voudront peut-être, à leur tour le promouvoir auprès de leurs parents, si ceux-ci ne pratiquent pas déjà ce culte⁵⁴». Bien qu'aucun discours aussi articulé que celui encourageant la dévotion mariale ne soit tenu concernant le secours offert par la sainte Famille, l'invocation elle-même demeure cependant assez claire pour que les élèves l'associent à une protection particulière au moment de l'agonie.

b) L'assistance à l'heure de la mort

S'il s'est vu offrir la possibilité d'augmenter lui-même ses chances de salut pendant sa vie, le chrétien n'en craint pas moins le moment du trépas. Le discours religieux sur la mort se veut donc particulièrement réconfortant lors de l'agonie et l'évocation de l'assistance spirituelle qui sera disponible à ce moment constitue un second type de protection offerte en prévision de cet instant crucial. L'aide apportée se présente principalement sous deux formes: on insiste en particulier sur l'administration des derniers sacrements par le prêtre ainsi que sur la participation de l'entourage chargé d'assister le moribond dans ses derniers moments.

1) Les «secours de la religion»: l'administration des derniers sacrements

Une «bonne mort» ne se conçoit pas sans l'administration des derniers sacrements. Dans le Québec rural du XIXe siècle, le personnage central lors de l'agonie n'est ni le médecin, ni la famille, mais bien le curé dont l'assistance demeure cruciale pour le salut de l'âme⁵⁵. Bien que l'urbanisation croissante et l'institutionnalisation des soins de santé aient graduellement changé le déroulement de l'agonie au cours du XXe siècle, ce modèle de mort exemplaire perdure. Le discours religieux tenu aux enfants se maintient avec une étonnante stabilité et leur assure jusqu'en 1963 les secours apportés par le curé pendant l'agonie sous forme de l'Extrême-onction⁵⁶.

⁵⁴ René Guénette, «Le Christ et Notre-Dame dans la liturgie», *L'École canadienne*, vol. 18, no 5, janvier 1943, p. 214.

⁵⁵ Serge Gagnon relate la responsabilité assumée par le curé à cette occasion. *Mourir, hier et aujourd'hui*, p. 15-34. Voir aussi Hudon, *Prêtres et fidèles*, p. 385-387; Sylvain et Voisine, *Histoire du catholicisme québécois*, volume 2, tome 2, p. 340-343.

⁵⁶ Au sens strict, le terme désigne uniquement l'onction d'huile sur le corps du mourant; dans le cadre du cours de religion, il est synonyme des derniers sacrements, incluant ainsi le saint viatique, la dernière eucharistie.

Officiellement, le sujet de l'Extrême-onction n'apparaît pas avant 1938 dans le programme d'études de 3^e année; à compter du programme de 1948, il est repris de la 3^e à la 7^e année. De quelques indications générales sur la nature et le rôle du sacrement, les explications se font de plus en plus complexes et approfondissent graduellement la signification des rites en cause. Dans les faits, il semble cependant que le sujet soit présenté plus tôt, plusieurs manuels de religion destinés aux petits abordant le thème⁵⁷.

On observe une grande uniformité du message dans l'ensemble des documents consultés. Les explications données sur l'Extrême-onction se veulent pratiques et traitent principalement des dispositions requises pour le recevoir et de la description des effets du sacrement. Les dispositions, sommairement présentées, se résument en quelques mots: la personne doit être en danger de mort, profiter de la présence du prêtre pour se confesser, manifester une confiance profonde en Dieu et de la résignation face à sa volonté. Exceptionnellement, on signalera que le sacrement peut également être administré à quelqu'un dans l'impossibilité de se confesser mais regrettant vivement ses péchés.

Le discours porte une plus grande attention aux effets de l'Extrême-onction, insistant ainsi sur les différentes formes de protection qu'il offre au mourant. Le sacrement lui apporte d'abord du réconfort et de la consolation par le message d'espérance livré à cette occasion⁵⁸. Il fortifie également le moribond dans l'ultime combat, évoqué plus haut, qu'il doit livrer contre Satan⁵⁹. Il permet en troisième lieu de profiter d'une absolution complète en supprimant toute trace de péché. Finalement, on évoque la possibilité que le sacrement guérisse à la fois l'âme et le corps si Dieu le juge nécessaire, donc si «ce retour à la santé corporelle est utile à la parfaite santé spirituelle qu'elle a pour effet premier et principal de produire»⁶⁰. On cherche ainsi à accentuer les bienfaits spirituels du sacrement en minimisant la possibilité d'une guérison corporelle. Lorsqu'elle se produit, il n'est surtout pas question de

⁵⁷ Voir par exemple le dernier chapitre du *Catéchisme préparatoire à la Communion des tout Petits*, qui consacre ses 8 questions, formulées très simplement, à l'Extrême-onction. Pierre Richard, p.s.s., *Catéchisme préparatoire à la Communion des tout Petits*, sixième édition, Montréal, Librairie Beauchemin Limitée, 1949, p. 39-31.

⁵⁸ *Aux petits du Royaume* illustrera d'ailleurs ce réconfort en comparant la protection offerte à Dieu à ce moment à l'assistance d'une maman à son enfant mourant. *Aux petits du Royaume: essai pratique de méthodologie catéchistique*, p. 133.

⁵⁹ En temps de guerre, on aura recours à l'image du soldat bien armé partant pour le front. «L'Extrême-onction», *L'Enseignement primaire*, vol. 3, no 7, mars 1944, p. 561-562. L'idée de protection contre Satan est par ailleurs reprise autant avec les petits, à qui on parlera du sacrement qui «a chassé la tempête que le Malin avait déchaînée», qu'avec les plus vieux, à qui on expliquera que Dieu offre sa protection contre les attaques de Satan, spécialement en temps de faiblesse causée par la maladie ou la vieillesse. *Aux petits du Royaume*, p. 133 et «Religion», *L'École secondaire, 8^e et 9^e années*, février 1962, p. 303.

⁶⁰ «Religion», *L'École secondaire, 8^e et 9^e années*, février 1962, p. 306.

parler de miracle: *Aux petits du Royaume* ira jusqu'à avancer une justification physiologique des bienfaits sur la santé engendrés par l'administration de l'Extrême-onction:

C'est qu'après avoir reçu l'Extrême-Onction les malades sont très contents! Leur âme est tout à fait en paix avec le bon Dieu; cela aide à revenir à la santé, je vous assure! Le malade bien souvent dort plus tranquille, parfois la digestion se fait mieux. La joie du ciel qui est dans son âme lui fait plus de bien que tous les remèdes. Cela arrive quelquefois⁶¹.

À la présentation des dispositions préalables et des effets du sacrement s'ajoutent des explications complémentaires, qui participent également à la création d'un message sécurisant au sujet de l'Extrême-onction. On souligne ainsi que les paroles prononcées à cette occasion sont orientées vers la guérison spirituelle et corporelle, et non vers la mort⁶². Non seulement le sacrement apporte-t-il du réconfort au moribond, mais on rappelle qu'il en apporte également à l'entourage⁶³. Le chapitre XX de *Jésus-Christ, notre vie*, manuel de 8e année consacré à l'Extrême-onction le présente d'ailleurs comme un rite rassurant: «Dans les cérémonies dont elle entoure le geste principal, l'Église s'adresse au malade avec une bonté compatissante; elle lui découvre la miséricorde infinie du Sauveur et projette un rayon d'espérance dans son âme⁶⁴».

Une préoccupation aussi manifeste à vouloir sécuriser les élèves de la sorte n'est certainement pas gratuite; l'insistance sur la nécessité de faire administrer le sacrement suggère une réticence à cet effet sur le plan des pratiques⁶⁵. Le discours dénonce d'ailleurs régulièrement l'habitude d'en retarder l'administration et cherche à dissiper la grande crainte qui y est associée: l'administration du sacrement viendrait confirmer l'inévitabilité du décès, voire même hâter le trépas. Les mises en garde formulées à ce sujet se maintiennent au fil des années. Ainsi, *L'Enseignement primaire* d'avril 1918 prévient les lecteurs de sa rubrique d'en-

⁶¹ *Aux petits du Royaume*, p. 135.

⁶² Bernard Forest, prêtre, «L'Extrême-onction», *L'Instruction publique*, vol. 4, no 7, mai 1960, p. 566.

⁶³ «Tous ces sacrements n'ont pas seulement pour but notre salut personnel. Tous ont une valeur sociale et profitent à la communauté: (...) l'Extrême-Onction, administrée dans la maison familiale, y apporte la paix et l'espérance». «Religion, 8e et 9e années», *L'École secondaire*, septembre 1959, p. 8.

⁶⁴ A. Hublet, s.j. et H. Nimal, s.j., *Jésus-Christ, notre vie*, [Bruxelles], Éditions de Lumen Vitæ, 1952, p. 157, Collection «Témoins du Christ» I 8e année.

⁶⁵ Il semble qu'un tel discours cherchant à dissiper les craintes relatives à l'administration des derniers sacrements ne soit pas nouveau; Serge Gagnon rapporte ce même type de mise en garde dans un petit guide de préparation pour une bonne mort paru en 1872, *Consolations à ceux qui pleurent ou trésors des malades*, qui rapporte qu'il se trouve «des personnes assez mal avisées pour oser s'imaginer qu'il y a à craindre d'effrayer le malade en lui parlant de la nécessité d'appeler un prêtre». Cité par Gagnon, *Mourir, hier et aujourd'hui*, p. 155. Le phénomène se retrouve également en France dans les «préparations à la mort» destinées aux adultes; Daniel Roche note dans les publications du XVIIe siècle une dénonciation des réticences populaires face à l'Extrême-onction, mais constate sa disparition des ouvrages parus à la fin du XVIIIe siècle. «La mémoire de la mort», p. 108.

seignement pratique des dangers d'une trop longue attente occasionnée en partie par l'influence de Satan:

Cependant, ce serait une erreur bien grave et bien funeste de penser qu'il faille attendre, pour la recevoir, le moment où la maladie est arrivée au dernier degré et où il n'y a plus aucun espoir de guérison. (...) Mais ce qui engage le plus souvent à remettre au plus tard possible la réception de l'Extrême-Onction, c'est ce préjugé ridicule qu'on ne peut plus revenir à la santé après l'avoir reçue. Dans cette persuasion, on a l'imprudence d'attendre que ce mal ait fait des progrès irréparables, et quand on appelle le prêtre, il n'y a presque plus qu'un cadavre sous les yeux. C'est là un abus déplorable. Bien loin de hâter ou seulement de présager la mort, comme le démon s'efforce de le persuader au malade, l'Extrême-Onction, nous l'avons dit, est même parfois salutaire au corps⁶⁶.

Près de 45 ans plus tard, la crainte des derniers sacrements semble toujours aussi présente. Les avertissements formulés par *L'École secondaire* de février 1962 reprennent donc le même discours:

Beaucoup de chrétiens (ils obéissent en cela aux suggestions de Satan, notre ennemi juré, «menteur» depuis le commencement) sous prétexte de ne pas alarmer le malade négligent de faire venir le prêtre ou s'ils le font, c'est à la dernière extrémité, au moment où le malade est dans le coma et ne peut plus se rendre compte de rien. Pendant ce temps-là on aura fait venir le notaire, le médecin! C'est là qu'on voit combien nos attitudes sont diaboliques et sataniques. Quand il s'agit de choses temporelles, on raisonne tout autrement; prendre une assurance-accident n'est pas susciter un accident. Pourtant, on redoute de prendre une assurance pour le ciel, comme si la venue du prêtre et la réception de l'Onction des malades pouvait changer quelque chose au cours de la maladie! Quelle inconséquence, quel manque de foi⁶⁷!

En instruisant les élèves des bienfaits de l'Extrême-onction et en attaquant directement les craintes qui y sont liées, on espère qu'ils prendront éventuellement l'initiative de faire administrer le sacrement en temps voulu. En 1944, une note parue dans *L'Enseignement primaire* à l'intention des enseignants illustre une telle volonté de responsabiliser des enfants en les encourageant implicitement à agir dans leur entourage:

Nous espérons tous que l'onction sainte viendra soutenir notre courage et nous faciliter une mort chrétienne. Et pourtant, qui dira combien de moribonds passent à l'éternité sans recevoir cet auguste sacrement des mourants. Combien d'entre eux auraient pu le recevoir, s'il se fût (sic) trouvé quelqu'un de zélé pour le suggérer. À nous, instituteurs et institutrices, de tellement glorifier ce sacrement que tous nos élèves s'en fassent les gardiens et les défenseurs dans leur milieu⁶⁸.

⁶⁶ «Enseignement pratique. Instruction religieuse. L'Extrême-Onction», *L'Enseignement primaire*, vol. 39, no 8, avril 1918, p. 445.

⁶⁷ «Religion», *L'École secondaire, 8e et 9e années*, février 1962, p. 305.

⁶⁸ «L'Extrême-onction», *L'Enseignement primaire*, vol. 3, no 7, mars 1944, p. 561.

Un paradoxe se dessine donc: bien qu'une crainte soit perceptible face à l'administration des derniers sacrements, les gens continueront de réclamer du curé qu'il apporte son assistance au mourant afin qu'il bénéficie des «secours de la religion»⁶⁹. On y voit l'importance du rôle joué par l'entourage du moribond, responsable de déterminer le moment de l'administration du sacrement; une fois la décision prise, l'efficacité de celui-ci n'est jamais mise en doute, et l'on attend du prêtre qu'il apporte la protection spirituelle voulue. On remarque effectivement que le mourant dans ce discours ne meurt jamais seul; en plus du secours apporté par le prêtre, on lui promet l'assistance de son entourage dans ses derniers moments.

2) Mourir bien entouré: l'assistance des proches

Sans aller jusqu'à proposer l'assistance au spectacle édifiant de l'agonie d'un inconnu comme exercice dans le but de s'assurer une bonne mort⁷⁰, le discours sur la mort recommande aux enfants d'assister à l'agonie des proches dans le but de leur apporter un ultime réconfort. En effet, loin de n'y jouer qu'un simple rôle de figuration, les proches du mourant sont appelés au contraire à prendre part activement au déroulement de l'agonie⁷¹.

Le discours sur l'Extrême-onction en a déjà amplement fait état; leur responsabilité consiste d'abord à aviser le prêtre aux premiers signes de danger. Les catéchismes consacrent d'ailleurs une question à cette responsabilité⁷², et on rappelle constamment la faute grave commise par des proches qui omettraient d'appeler le prêtre alors qu'il est encore temps, même s'ils le font par sympathie pour le malade:

⁶⁹ Au XIXe siècle, la négligence de certains curés à administrer les derniers sacrements provoque de fortes réactions chez les laïcs; les plaintes à ce sujet sont d'ailleurs considérées suffisamment graves pour que quelques-uns se voient retirer leur cure. De tels exemples sont rapportés par Sylvain et Voisine, *Histoire du catholicisme québécois*, volume 2, tome 2, p. 342, ainsi que par Gagnon, *Mourir, hier et aujourd'hui*, p. 15. Des recherches subséquentes devront cependant évaluer le phénomène dans les paroisses urbaines et au XXe siècle.

⁷⁰ En 1853, le Grand catéchisme de Québec proposait effectivement d'«assister quelquefois à leur agonie (celle des pauvres et des malades), pour apprendre, par ce spectacle, à bien mourir». *Grand catéchisme de Québec*, p. 83.

⁷¹ Une même promesse d'assistance est tenue aux membres des confréries de dévotion pour adultes, qui se voient assurés de la présence de leurs confrères pendant l'agonie. Elle se perpétue d'ailleurs après le décès, durant le rituel funéraire et par les prières des confrères pour le salut de l'âme du défunt. Dans un contexte urbain, les confréries ont ainsi pu prendre le relais de la famille et de la communauté, dont la participation est encouragée ici dans le cadre du discours de l'enseignement religieux. Caulier, *Les confréries de dévotion*, p. 303-308; 321-327; «Frères et soeurs dans la mort», p. 151-164.

⁷² Le catéchisme expliqué de Lasfargues lui consacre le no 508 et celui de 1951 le no 901. Lasfargues, *Explication littérale et sommaire*, p. 267; *Catéchisme catholique*, p. 198. Les explications concernant le quatrième commandement reprennent également cette idée en évoquant la responsabilité des enfants de prodiger à leurs parents les secours spirituels dont ils ont besoin, incluant notamment l'administration des derniers sacrements. Lasfargue, *Explication littérale et sommaire*, p. 220.

Les parents du malade ou son entourage doivent craindre souverainement, d'après ce qui vient d'être dit, d'appeler trop tard le prêtre. C'est ce qui arrive souvent malheureusement, parce qu'on a pour le moribond une ten dresse exagérée et mal entendue, et que l'on craint de l'affliger en lui découvrant la gravité de son état. Ou bien, on s'imagine qu'il a une répugnance profonde pour la visite du prêtre, parce qu'il a vécu dans l'éloignement de la religion, et on hésite à lui parler de confession. Qu'on le sache bien, de tels prétextes n'ont aucune valeur devant Dieu, et il y a un devoir pour les personnes qui entourent le malade de l'avertir quand il est en danger, de faire tout ce qui dépend d'elles pour le déterminer à recevoir les derniers sacrements. Si, par la suite de leur négligence ou de leur pusillanimité, le malade vient à mourir sans ce secours, elles laissent tomber une âme en enfer, elles se rendent coupables d'une véritable cruauté envers cet infortuné qu'elles pouvaient sauver⁷³.

La responsabilité de l'entourage va plus loin; il est responsable de préparer les lieux et les objets nécessaires à l'administration des derniers sacrements. La scène est décrite aux enfants avec précision, pour que la disposition des lieux puisse facilement être reproduite par l'élève⁷⁴. Il est d'ailleurs probable que des enfants aient pu être chargés de cette préparation matérielle, comme le laisse croire un exercice de *Mes cahiers d'enfant du bon Dieu* demandant aux enfants de 6e année de dessiner les objets qu'ils placeraient sur la table si un membre de leur famille allait recevoir l'Extrême-onction⁷⁵.

L'entourage du mourant doit finalement préparer ce dernier à recevoir les derniers sacrements; pour ce faire, on lui recommande de le sécuriser, d'évoquer la miséricorde de Dieu et surtout de lui rappeler les grâces que lui apportera l'Extrême-onction:

Quelqu'un est dangereusement malade chez vous; que pouvez-vous faire pour le préparer et l'encourager à recevoir l'Extrême-onction?... Parlez-lui surtout des grâces qu'il va recevoir et de la visite de Jésus-Hostie... Excitez-le à un grand amour et stimulez sa confiance en la bonté et en la miséricorde du bon Dieu...⁷⁶

Ainsi rassuré par la présence du prêtre et de son entourage, par la protection offerte par les derniers sacrements et par le discours sécurisant qu'on lui tient, le chrétien se voit donc dépeindre une agonie qu'on cherche à rendre la plus paisible possible.

Complément intéressant de ce portrait d'un décès exemplaire en milieu familial, le déroulement des derniers moments d'un mourant en milieu scolaire demeure cependant difficile à retracer. De tous les journaux intimes d'enseignants consultés au Séminaire de Québec,

⁷³ «L'Extrême-Onction», *L'Enseignement primaire*, vol. 39, no 8, avril 1918, p. 446.

⁷⁴ Voir par exemple les descriptions fournies en 1927 par l'abbé Gosselin, *Le code catholique*, p. 136-137 ainsi que celle retrouvée 35 ans plus tard dans l'article «Religion. 8e et 9e années», *L'École secondaire*, février 1962, p. 304.

⁷⁵ [Soeur Saint-Ladislav, a.s.v.], *Mes cahiers d'enfant du bon Dieu. 6ème année*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1939, p. 13.

⁷⁶ «Religion, 8e et 9e années», *L'École secondaire*, février 1960, p. 588.

aucun n'indique avoir assisté à un décès; très peu d'informations sont donc révélées à ce sujet, si ce n'est ce qui leur a été rapporté. Ces rares détails mentionnent bel et bien une assistance spirituelle prodiguée au mourant qui se manifeste principalement par l'administration des derniers sacrements⁷⁷, mais également par la récitation de neuvaines⁷⁸, la demande de l'intercession du fondateur du Séminaire⁷⁹ ou la présence de son confesseur⁸⁰.

L'agonie exemplaire présentée par le discours religieux se déroule donc à la maison, en présence d'un prêtre offrant les secours de l'Extrême-onction ainsi que des proches présents jusqu'au dernier moment. Jamais ce modèle ne sera mis en cause par l'évocation de circonstances autres que celles-ci; la volonté de sécuriser est telle que le risque d'une mort subite s'efface totalement devant cette promesse d'assistance. On répète aux enfants qu'ils ne mourront pas seuls et qu'ils pourront compter sur la présence de gens dont l'assistance spirituelle les aidera à traverser cette épreuve ultime. L'insistance sur la nécessité d'administrer le sacrement suggère cependant une certaine forme de résistance de la part de la population qui, bien qu'elle réclame du curé qu'il apporte son assistance au mourant, continuerait de percevoir l'Extrême-onction comme une capitulation devant un décès imminent plutôt que comme une manifestation de la protection et du réconfort que peut apporter la religion. À en juger par la constance des mises en garde émises à ce sujet, le discours sur les «secours de la religion» ayant rejoint des générations successives d'élèves n'aurait donc pas totalement réussi à vaincre ces craintes bien ancrées.

c) «Se souvenir des fidèles défunts»: l'assurance de ne pas tomber dans l'oubli

Le troisième temps du discours rassurant sur la mort prend place après le décès, lorsque les survivants se voient chargés d'apporter une aide spirituelle à l'âme du défunt. Il s'en dégage un message sécurisant à deux niveaux: on rassure d'une part les gens sur le sort de leurs proches défunts en leur permettant de prendre part activement à leur salut, ce qui suggère d'autre part la possibilité de se gagner en retour l'assistance des survivants son heure venue. Les funérailles et les rites associés, le souvenir des défunts et la dévotion aux

⁷⁷ A.S.Q., Fonds Séminaire, MS/679, *Journal de Cyrille E. Légaré, prêtre*, 13 janvier 1878, p. 224; MS/617, *Journal de l'abbé Pierre Hébert, vol. 1*, 18 mai 1901, p. 165; *Ibid.*, 1er mars 1902, p. 255; MS/442, Amédée Gosselin, *Mon journal, vol. 1*, 4 mars 1902, p. 193.

⁷⁸ A.S.Q., Fonds Séminaire, MS/748, *Journal de Mgr Alfred Paré, vol. III*, 17 mai 1900, p. 123.

⁷⁹ A.S.Q., Fonds Séminaire, MS/748, *Journal de Cyrille E. Légaré, prêtre*, p. 123; MS/750, *Journal de Mgr Alfred Paré, vol. V*, 2 mars 1902, p. 127. L'abbé Paré mentionne une demande d'intercession faite auprès de Mgr de Laval pour obtenir la guérison du jeune George Grenier.

⁸⁰ A.S.Q., Fonds Séminaire, MS/755, *Journal de Mgr Alfred Paré, vol. X*, 29 octobre 1911, p. 307.

âmes du purgatoire se veulent donc autant de façons de se rassurer sur le salut de ses proches et, indirectement, sur son propre sort.

1) Des rites funéraires

Aux derniers moments d'un mourant participent le curé et les proches; le rituel funéraire entourant le décès revêt une portée beaucoup plus large et touche la communauté paroissiale entière. Si l'agonie était affaire de famille, les funérailles et les cérémonies qui y sont associées constituent des événements à caractère public. Vu la dimension religieuse que prennent la procession funéraire, les funérailles et l'inhumation, on ne peut que constater l'étonnant silence observé à ce sujet par l'enseignement religieux.

Contrairement à ce qu'on a pu observer avec le thème de l'Extrême-onction, les funérailles ne sont pas abordées dans le programme de religion des plus jeunes⁸¹. À peine évoquera-t-on furtivement avec eux la procession funéraire et l'enterrement, mais ni présentation, ni explication aussi sommaires soient-elles ne sont proposées concernant ces rites. On y fait seulement référence dans le but d'illustrer la définition de la mort comme une séparation du corps mortel et de l'âme immortelle, tel que le démontre une leçon destinée à des élèves de deuxième année parue en 1962:

Mes chers enfants, avez-vous déjà vu une longue procession d'autos, se dirigeant vers l'église? Sur la première voiture, il y a une croix, et au-dedans, nous pouvons voir un cercueil. Dans ce cercueil, il y a un mort. Vous savez, mes chers enfants, que nous ne vivrons pas toujours. Il viendra un moment où, à la suite d'une grave maladie, ou d'un accident, notre âme se séparera de notre corps et remontera vers le bon Dieu. Le corps ne bougera plus; on le portera au cimetière, on le descendra dans la fosse. Après une dernière bénédiction, on recouvrira le cercueil de terre et ce sera fini... Mais vous savez bien, mes enfants, que l'âme est immortelle. Immortelle, cela signifie que l'âme ne peut mourir⁸².

En fait, le sujet n'apparaît dans les programmes d'études qu'à compter de 1948, où il est abordé une première fois en 6e année dans le cadre du programme de liturgie, puis repris et complété en 7e année. Les manuels et directives pédagogiques le font également apparaître tard dans le cheminement académique de l'élève; les répartitions du programme publiées par *La Petite École* mentionnent les funérailles au programme de liturgie de 9e année en 1940, puis de 1943 à 1946.

⁸¹ La conduite à tenir lors de funérailles a cependant fort bien pu être présentée aux petits dans le cadre du cours de bienséances.

⁸² «Religion», *L'École primaire*, janvier 1962, p. 370.

Malheureusement, l'absence de sources détaillant le contenu de cet enseignement destiné aux élèves plus âgés empêche toute analyse basée sur les explications proposées. Seule la série «Témoins du Christ» permet de dégager quelques pistes en ce sens, ses manuels abordant le sujet en 8e et en 9e année⁸³. Il s'en dégage un discours nettement rassurant, insistant sur le respect et la protection dont fait preuve l'Église à l'endroit du corps:

Tandis que l'âme entre dans son éternité, l'Église veille maternellement sur la dépouille. Elle l'entoure de respect et lui accorde ses dernières bénédictions. (...) Une dernière fois, le corps franchit le seuil de l'église. Pour lui obtenir d'avoir part à la résurrection glorieuse, le prêtre renouvelle devant lui le sacrifice du Christ. (...) L'Église considère la dépouille comme un corps endormi qui attend un réveil glorieux (le mot *cimetière* veut dire *dortoir*)⁸⁴.

En comparaison avec le discours analysé plus haut sur l'Extrême-onction, il est clair que les cérémonies funéraires constituent une pratique bien intégrée par la population et que le discours religieux ne ressent donc pas le besoin de les promouvoir. Ainsi, les explications peuvent apparaître tard dans le programme pour clarifier la signification des rites en cause plutôt que pour justifier la pertinence des gestes posés. Malgré la prudence nécessaire en raison des lacunes documentaires constatées, on remarque que le silence observé au sujet des funérailles se fait au profit d'un discours beaucoup plus élaboré consacré au sort réservé à l'âme immortelle. Ce serait donc une réaffirmation de la primauté du spirituel sur le temporel; on l'illustre par de fréquentes références au passage de l'âme à la vie éternelle, auxquelles on oppose à l'occasion l'évocation de la corruption du cadavre suivant sa dernière bénédiction et son enterrement⁸⁵.

2) *Garder vivant le souvenir des défunts*

Puisque le souvenir des défunts constitue une autre façon de cultiver la pensée de sa propre mort, on aurait pu s'attendre à ce que ce thème soit développé afin d'appuyer un message déjà transmis sous une forme plus directe. Cependant, l'analyse du discours révèle que si l'invitation à se souvenir de ses «fidèles défunts» revient fréquemment dans les sources provenant du petit Séminaire, elle est à peine abordée dans le cadre du cours de religion, sinon pour encourager la dévotion aux âmes du purgatoire.

⁸³ Le manuel de 8e année, *Jésus-Christ, notre vie* y consacre deux pages et celui de 9e année, *Jésus-Christ, Lumière du monde* à peine une page.

⁸⁴ *Jésus-Christ, Lumière du monde*, p. 179.

⁸⁵ Cette opposition entre le corps mortel et l'âme immortelle est notamment employée par Armand Billette, s.v., *Vers notre Père du ciel: Guide du maître 1ère-2ème année*, p. 117; *Les Tout-petits dans le Royaume. Livre de l'éducateur*, p. 196-197; «Religion», *L'École primaire*, janvier 1962, p. 368.

On note d'abord la prédominance du thème dans la prédication. Les références au souvenir des défunts s'avèrent particulièrement nombreuses dans les sermons prononcés en novembre. Outre les invitations d'usage à prier pour eux à l'occasion du mois des morts, on en profite alors pour rappeler le souvenir d'élèves décédés dans l'année⁸⁶. Les références se font encore plus explicites à l'occasion de la Toussaint; ce sera par exemple au tournant du siècle l'occasion pour un prédicateur de faire appel à la compassion de ses auditeurs en évoquant la douleur que cause aux âmes du purgatoire le fait d'être oubliées par les vivants:

Cependant M.E. [mes enfants] il y a quelque chose de pire que le feu, pire que les souffrances du coeur, c'est le délaissement, souffrir et trouver quelqu'un pour compatir à ses souffrances c'est souffrir moins, mais souffrir et ne pas trouver de consolation, c'est la souffrance multipliée par la souffrance. (...)

Si nous rappel[ions] à la vie quelqu'une de ces âmes qui nous ont quittés, emportant comme suprême consolation les promesses d'un souvenir éternel, où (sic) si Dieu leur permettait de revenir entendre le bruit qui se fait autour de leur tombe, elles s'en [retourneraient] avec une douleur de plus, et s'écrierait inconsolable (sic): "C'est fini, c'est à jamais fini, ils m'ont tous oublié, et voilà que plus même un souvenir ne me rattache à la terre! Partout l'oubli, oubli sur toute ma vie qu'aucune parole ne rappelle plus, oubli sur mon nom que personne ne prononce plus, oubli sur mon tombeau que personne ne visite plus, oubli sur ma mort que personne ne pleure plus, oubli à ce foyer même où personne ne se souvient plus. [Et] voilà M.E. ce qui arrive ici-bas sur la terre⁸⁷.

Le moyen par excellence pour empêcher les morts de tomber dans l'oubli demeure sans contredit la visite au cimetière: c'est effectivement l'activité proposée à l'occasion de la Toussaint, les élèves étant alors invités à visiter les cimetières de la ville⁸⁸. Cette activité se veut par ailleurs l'occasion de réfléchir à la vanité des choses terrestres, comme le souligne à la toute fin du XIXe siècle Mgr Philéas Fillion dans un sermon adressé à des écoliers à l'occasion de la Toussaint:

Cet après-midi, demain, vous externes accompagnerez vos parents, allez seul (sic), si vous voulez, à un des cimetières de la ville; vous, pensionnaires, rappelez-vous le cimetière de votre paroisse où dorment du sommeil de la [mort] vos ancêtres, vos parents, vos amis. Et sur les épitaphes, sur les pierres tombales, lisez les noms, les titres des défunts en ce monde; et dites-moi si tous, [...]qu'ait été leur fortune et leur position, dites-moi si tous ne sont pas partis dans un linceul, dans une tombe plus ou moins riche, mais les mains vides - Profitent-ils aujourd'hui de l'argent

⁸⁶ «Mois des morts: - Souvenir de nos trois défunts. - le 30 août Louis Lizotte, 25 novembre Fidèle Martineau, le 6 décembre Bruneau Drolet. - [...]. - Le souvenir de la mort s'efface vite: il devrait nous apprendre à ne pas le craindre.» A.S.Q., Fonds Séminaire, M/687, [Plan d'une instruction de l'abbé Cyrille Légaré], [entre 1858 et 1879].

⁸⁷ L'auteur est inconnu. A.S.Q., Fonds Séminaire, M/969, [Sermons divers], [entre 1893 et 1908].

⁸⁸ Le *Journal du Séminaire de Québec* confirme cette pratique, rapportée en 1923, 1925, 1928 et 1940. A.S.Q., *Journal du Séminaire*, vol. 11, p. 205-206 et p. 324; vol. 12, p. 72; vol. 13, p. 447. Cette dernière mention suggère d'ailleurs qu'il s'agit d'une pratique habituelle, en signalant simplement que: «Les écoliers vont faire leur promenade aux cimetières».

qu'ils ont amassé, de la situation qu'ils avaient acquise, des propriétés qu'ils avaient acquises au prix de tant d'efforts, de tant de sacrifices, de tant d'économies⁸⁹?

Ces premières pistes invitent à continuer de chercher des compléments d'information du côté des activités d'édification proposées aux élèves, dont le discours semble ici prendre le relais d'un cours de religion gardant le silence au sujet de l'importance de conserver le souvenir des défunts; à peine rappellera-t-il durant les années 1920 le souvenir des parents défunts comme étant l'un des devoirs des enfants envers eux⁹⁰. Plutôt qu'un refus de sécuriser les élèves quant au salut de l'âme de leurs proches, on peut y voir une preuve de plus de l'insistance du discours religieux sur la nécessité de travailler à sa propre rédemption. En laissant le souvenir des défunts se développer sur une base individuelle, le cours de religion orienterait ainsi son message vers l'incitation à construire son propre salut, notion centrale autour de laquelle gravite l'ensemble de son enseignement sur les fins dernières.

3) La dévotion aux âmes du purgatoire

Si l'importance de conserver la mémoire des défunts n'apparaît pas textuellement au programme, elle n'en demeure pas moins sous-entendue à l'occasion du discours entourant la dévotion aux âmes du purgatoire. Celles-ci se trouvent régulièrement personnifiées sous les traits des proches défunts des enfants, afin de les émouvoir davantage et d'encourager une dévotion qui prend ainsi un tout autre sens pour eux⁹¹. Au passage, on prendra d'ailleurs soin de rappeler que ces proches se trouvent bel et bien au purgatoire, comme le précise *L'École canadienne* en 1942:

Car, dans ce purgatoire, nous avons sans nul doute des amis et des parents très chers qui attendent surtout de nous que nous venions à leur secours. Hélas! nous nous faisons trop facilement illusion sur ce point; nous nous rassurons très vite sur l'entrée des nôtres au ciel. L'amour que nous portions aux nôtres, la reconnaissance que nous leur devons pour leurs bienfaits, les protestations que nous leur avons faites de ne pas les oublier une fois morts, tout nous commande de nous intéresser vivement au sort des âmes du purgatoire et de prier pour elles⁹².

⁸⁹ A.S.Q., Fonds Séminaire, M/776, *Toussaint*, [entre 1893 et 1900].

⁹⁰ «Enfin, lorsque la mort vous les aura enlevés, respectez leur mémoire; ne parlez que de leurs vertus, jamais de leurs défauts, et surtout pensez à leur âme. En donnant l'aumône, demandez aux pauvres des prières pour eux; demandez-en à l'Église; faites offrir le saint sacrifice de la messe à cette intention; et vous-mêmes, ne cessez de supplier le bon Dieu de les recevoir dans le sein de sa miséricorde.». «Devoirs envers les parents», *L'Enseignement primaire*, vol. 42, no 10, juin 1921, p. 623; voir également «Du quatrième commandement», *L'Enseignement primaire*, vol. 47, no 8, avril 1926, p. 509.

⁹¹ Ce discours rejoint également celui des confréries de dévotion pour adultes, les Dames de la Sainte Famille ainsi que les membres de la Confrérie de la Bonne-Mort ayant été invités à délivrer ses âmes. On retrouve d'ailleurs dans la prédication qui leur est destinée le même recours à l'évocation des parents et amis détenus au purgatoire. Caulier, *Les confréries de dévotion*, p. 331-333; 338-339.

⁹² René Guénette, «A l'école des saints», *L'École canadienne*, vol. 18, no 3, novembre 1942, p. 113.

Le fait d'aider ses proches défunts ne constitue cependant pas la principale justification du discours encourageant la dévotion aux âmes du purgatoire. On souligne plutôt que l'intérêt de la développer revêt une portée plus large: elle permet de participer à la Communion des saints en entretenant les liens existant entre les fidèles sur la terre, les saints au ciel et les âmes du purgatoire. Dans un premier temps, le lien entre les vivants et les âmes du purgatoire est représenté par la participation des vivants à leur délivrance par des actions qui leurs sont consacrées. La relation s'inverse ensuite; ayant accédé au ciel, ces âmes devenues saintes détiennent alors le pouvoir d'intercéder en faveur de ceux qui les ont aidé à gagner le paradis, les vivants se voyant ainsi récompensés à leur tour⁹³.

Le discours encourageant la dévotion demeure stable. Elle se manifeste d'abord indirectement: une simple invocation pour les défunts et le *De profundis*, prière plus élaborée, figurent dans les catéchismes de 1853 et de 1888 parmi les «prières qu'il faut apprendre aux enfants, au moins en leur langue, afin qu'ils les puissent réciter matin et soir.»⁹⁴. À compter de 1912, des mentions portant spécifiquement sur la dévotion aux âmes du purgatoire apparaissent régulièrement dans les manuels et les directives pédagogiques jusqu'à la fin de la période étudiée⁹⁵. Encore une fois, ces indications précèdent l'apparition du thème au programme de religion, où la dévotion est évoquée pour la première fois dans une répartition hebdomadaire du programme parue en 1941; dès la première année, les enfants sont alors invités à prier pour ces âmes, et ce même si les explications sur le purgatoire ne figurent pas encore officiellement au programme⁹⁶. On la présente alors conjointement avec le discours sur la Toussaint et le mois des morts; elle devient sujet autonome avec la révision de 1948, qui en reporte cependant l'explication en 4^e année. Quant aux révisions du programme de 1953 et 1959, elles continuent à promouvoir cette dévotion, mais en ramènent l'explication en 3^e année.

La chronologie des explications concernant la dévotion aux âmes du purgatoire révèle qu'elles suivent le calendrier liturgique; le fait qu'elles ne correspondent pas uniquement à une répartition du programme laisse présumer que le message trouve écho à l'extérieur du cours de religion. Le 2 novembre, jour des morts, en constitue le temps fort et la prédication

⁹³ «D'ailleurs, si ces saintes âmes ne peuvent acquérir aucun mérite pour elles, une fois tirées de leur prison, elles deviendront au ciel nos protectrices, nos avocates. Et Dieu se fera un plaisir de payer au centuple le service que nous aurons rendu à ces saintes âmes de hâter le jour de leur admission au paradis, dans la compagnie de la très sainte Trinité.» *Ibid.*, p. 113.

⁹⁴ *Petit catéchisme de Québec*, p. 9; *Catéchisme des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa*, xxi.

⁹⁵ Dans une série d'articles sur la messe, on y signale que le sacrifice de la messe peut aider au soulagement des âmes du purgatoire. D.-M.-A. Magnan, prêtre, «Les fins du sacrifice de la messe», *L'Enseignement primaire*, vol. 33, no 5, janvier 1912, p. 284.

⁹⁶ *Les Tout-petits dans le Royaume. Livre de l'éducateur*, p. 259.

privilège effectivement le sujet à cette occasion⁹⁷. Le mois de novembre étant d'ailleurs consacré aux morts, les revues pédagogiques profitent donc de ce numéro pour multiplier les références aux âmes du purgatoire, suggérant par exemple une prière quotidienne à leur intention ou alors de leur consacrer chaque lundi du mois⁹⁸.

L'incitation à développer la dévotion se manifeste sous différentes formes. On tente d'abord d'éveiller la compassion à l'endroit des âmes souffrantes. Le discours n'étant pas présenté parallèlement aux explications sur le ciel et l'enfer, un léger glissement s'effectue quant à la description du purgatoire: on met en évidence la douleur des âmes détenues, l'es-pérance qu'elles peuvent manifester s'en trouvant totalement occultée⁹⁹. Insister sur la souffrance sera d'ailleurs clairement présenté aux enseignants comme une stratégie pédagogique, capable d'impressionner l'âme sensible des enfants et donc d'encourager la dévotion:

Cette dévotion est l'une des plus à la portée des enfants, car la plupart ont déjà eu l'expérience de la souffrance et leur cœur aimant est très sensible à la douleur et à la pitié. On en voit se faire l'ami d'un pauvre; on voit des fillettes visiter des miséreux, et de tout jeunes enfants se constituer bénévolement le guide et compagnon d'une personne aveugle, et cela sans aucune rémunération. Ces jeunes âmes, débordantes de sympathie, s'apitoieront sur le sort des âmes du purgatoire et seront toutes disposées à leur venir en aide par leurs aumônes, leurs prières, la messe et la communion, au récit des souffrances que vous leur en ferez¹⁰⁰.

Une autre façon d'intéresser les enfants consiste à évoquer les profits qu'ils peuvent en retirer pour leur propre salut, en rappelant que dans la mesure où ils ont aidé des âmes à sortir du purgatoire pendant leur vie, d'autres feront de même à leur endroit leur tour venu¹⁰¹. Bien avant qu'on le voit apparaître dans le programme de religion, l'argument semble suffisamment efficace pour être employé afin de convaincre les élèves du Petit Séminaire de Québec de devenir membres de la Congrégation de la Sainte Vierge. L'abbé

⁹⁷ Les cinq sermons traitant du Jour des morts retracés au Séminaire de Québec rappellent tous l'importance de cette dévotion. A.S.Q., Fonds Séminaire, MS/651, [*Journal de Prosper Vincent*], 2 novembre 1864, p. 117; *Ibid.*, 2 novembre 1865, p. 370; A.S.Q., Fonds Séminaire, MS/214, *Cahier de prône à la messe des externes*, 1er novembre 1919, p. 85; *Ibid.*, 31 octobre 1920, p. 173; A.S.Q., Fonds Séminaire, M/776, [*Sermons de Mgr Ph. Hector Fillion*], [entre 1893 et 1900], [n.p.].

⁹⁸ Ces pratiques sont rapportées dans «Principales fêtes du mois», *La Petite École*, vol. 12, no 3, novembre 1939, p. 148; «Principales fêtes du mois», *L'École*, vol. 14, no 4, novembre 1941, p. 165; «Principales fêtes du mois», *L'École*, vol. 16, no 3, novembre 1943, p. 164. Le sujet disparaît par la suite, la revue abandonnant à compter du volume 18 les explications liées aux fêtes liturgiques.

⁹⁹ On demandera ainsi aux élèves à titre d'exercice lié à l'apprentissage du *De Profundis* de dessiner une affiche pour le mois de novembre, qui rappellera les souffrances des âmes du purgatoire. «Pédagogie et méthodologie. Religion», *L'Enseignement primaire*, vol. 11, no 3, novembre 1951, p. 273.

¹⁰⁰ F.B. de S., i.c., «Principales fêtes du mois», *La Petite École*, vol. 13, no 3, novembre 1940, p. 156.

¹⁰¹ «Nous serons bien contents, après notre mort, si nous avons besoin de prières - et qui n'en a pas besoin - que les vivants hâtent par leurs suffrages notre sortie du purgatoire. Faisons de même pour nos défunts. «De profundis», *L'École canadienne*, vol. 4, no 6, février 1929, p. 248. Voir aussi René Guénette, «À l'école des saints», *L'École canadienne*, vol. 18, no 3, novembre 1942, p. 113; «Les indulgences», *L'Enseignement primaire*, vol. 3, no 7, mars 1944, p. 564.

Cyrille L gar  y a recours vers 1866, prenant exemple sur l'aide re ue par un congr ganiste r cemment d c d :

Vous venez de perdre un de vos confr res; il avait le bonheur d' tre congr ganiste: eh bien, 187 pr tres ont d j  offert ou offriront bient t pour le repos de son  me, le saint sacrifice de la messe; 146  l ves congr ganistes, soit au Petit, soit au Grand S minaire, communieront pour lui, r citeront des pri res, entendront des messes pour que Dieu le retire au plus t t des flammes du Purgatoire s'il lui restait encore quelque chose   expier. Quel immense avantage de se savoir secouru et pendant sa vie et apr s sa mort par tant de pri res¹⁰²!

En plus de cette assurance de b n ficier des pri res des vivants lors de son propre d c s, les  mes secourues deviennent des intercesseurs au ciel pour ceux qui les ont aid    l'atteindre, comme le signale cette explication accompagnant la pri re *De profundis* en novembre 1944:

La charit , la piti  et l'int r t pour nous-m mes nous font un devoir de prier pour elles. Si nous assistons ces  mes, nous m ritons qu'on prie pour nous apr s notre mort; nous acquerrons des droits   la reconnaissance de ces  mes qui, d livr es par nous, prient Dieu pour nous dans le ciel dont elles nous en seront en quelque sorte redevables¹⁰³.

Si ces avantages ne suffisent toujours pas   capter l'attention des enfants, on a recours   l'argument ultime: en plus de profiter aux d funts auxquels elle s'adresse autant qu'  soi-m me, la d votion aux  mes du purgatoire pla t   Dieu,   J sus et aux saints, chacun y trouvant une raison pour s'en r jouir:

La d votion aux  mes souffrantes est une de celles qui sont les plus agr ables au Seigneur et les plus avantageuses pour le prochain et pour soi-m me. Elle glorifie Dieu en envoyant au ciel les  mes capables de le louer et de le b nir; elle soulage N.S. J.-C. dans la personne de ses membres souffrants; elle r jouit la T.S. Vierge qui s'est appel e elle-m me la M re de tous ceux qui sont en purgatoire.; elle r jouit les Anges et les Saints, en leur donnant de nouveaux compagnons de leur gloire¹⁰⁴.

L'importance de la d votion  tant ainsi  tablie, on propose alors une s rie de pratiques   offrir pour le salut des  mes du purgatoire. Aum nes, je nes, mortifications, messes, communions, indulgences, pri res et autres bonnes oeuvres sont sugg r s, sans plus de d tails quant   la forme qu'ils doivent prendre¹⁰⁵. On peut cependant compl ter cette pr sentation plut t sommaire par un ouvrage publi  par l'auteur des «Paillettes d'or», populaire livre

¹⁰² A.S.Q., Fonds S minaire, [Sermons de l'abb  Cyrille L gar ], M/688, [1866 ou 1867].

¹⁰³ «Enseignement religieux», *L' cole*, vol. 17, no 3, novembre 1944, p. 169.

¹⁰⁴ «Principales f tes du mois», *L' cole*, vol. 15, no 3, novembre 1942, p. 165.

¹⁰⁵ «Enseignement religieux», *L' cole*, vol. 17, no 3, novembre 1944, p. 169; ces gestes sont  galement mentionn s dans le cat chisme de 1888, mais ils sont ignor s dans l' dition de 1953. *Cat chisme des provinces eccl siastiques*, p. 75-76, demande no 490.

de dévotion pour enfants¹⁰⁶. *Le Petit mois des âmes du purgatoire* propose à ses jeunes lecteurs une réflexion par jour en novembre, détaillant justement les moyens offerts par l'Église pour le soulagement des âmes. Même si la prière demeure le premier moyen présenté, la messe constitue le geste «le plus efficace et le plus prompt pour délivrer les âmes». Il enchaîne ensuite avec le jeûne, les mortifications et l'aumône, pour terminer avec l'acte héroïque, qui consiste à offrir aux âmes les mérites satisfaisants gagnés¹⁰⁷.

Dans le cadre du cours de religion, on fait reposer l'essentiel de la dévotion sur les prières destinées au soulagement des âmes souffrantes; une attention toute particulière est donc accordée à celles-ci et les directives se concentrent sur ce geste à poser. Il peut s'agir d'invocations générales, récitées en ayant préalablement formulé une intention la destinant aux âmes du purgatoire, voire même à certains groupes d'âmes en particulier. En ayant recours à plusieurs prières courantes, les enseignants ont ainsi l'occasion de rappeler régulièrement la dévotion à la mémoire des élèves:

Aux prières plus courtes qui précèdent ou suivent les récréations, ou petites sorties, on se contentera de dire, par exemple: Pour les défunts de la paroisse qui en ont le plus besoin; - pour les âmes du purgatoire, spécialement pour les âmes d'enfants; - pour les âmes qui sont dans le purgatoire depuis le plus longtemps; - pour les âmes du purgatoire qui furent les plus agréables à Notre-Seigneur durant leur vie; - pour les prêtres défunts, etc... Le sujet est presque inépuisable¹⁰⁸.

Des prières spécialement destinées au soulagement des âmes du purgatoire figurent également au programme. Outre une courte invocation à l'intention des défunts, la prière par excellence à cet effet demeure le *De profundis*¹⁰⁹. Elle est apprise en latin, mais on insiste pour qu'une bonne traduction soit donnée afin que les élèves puissent en saisir le sens profond. Dès 1927, on rappellera d'ailleurs aux enseignants l'importance d'une réelle compréhension du texte: «Faites goûter à vos élèves la poésie sublime de ce chant de tristesse et d'invocation de l'âme souffrante; ils apprendront plus vite le texte et le réciteront ensuite avec plus d'onction et de piété et non pas - comme cela arrive trop souvent - d'une manière machinale et distraite.¹¹⁰»

¹⁰⁶ Adrien Sylvain, *Petit mois des âmes du purgatoire*, Montréal, Cadieux & Derome, 1884, 128 p.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 91-107.

¹⁰⁸ F. Étienne, i.c., «Suggérer des intentions avant les prières», *L'École*, vol. 23, no 6, février 1951, p. 422.

¹⁰⁹ Lasfargues inclut, parmi ses «Prières à apprendre aux enfants, au moins en leur langue, afin qu'ils les puissent réciter matin et soir», une prière pour les défunts («Que les âmes des fidèles défunts reposent en paix par la miséricorde de Dieu.») et le *De Profundis*. *Explication littéraire et sommaire*, xxi.

¹¹⁰ Voir par exemple *L'École canadienne*, vol. 2, no 9, mai 1927, p. 422-423; une attention toute particulière est accordée près de 25 ans plus tard aux explications lors de la parution d'une leçon entière destinée aux élèves de 7^e année portant sur le *De Profundis*, où on suggère même d'offrir les efforts mis à apprendre la prière en latin pour sauver les âmes du purgatoire. «Pédagogie et méthodologie. Religion», *L'Enseignement primaire*, vol. 11, no 3, novembre 1951, p. 269-273.

En insistant de la sorte sur la dévotion aux âmes du purgatoire, on transmet un double message aux élèves. Il a sans doute contribué à rendre les élèves craintifs devant le spectacle des souffrances des âmes du purgatoire qu'ils cherchent à aider. Le discours sur le purgatoire s'était d'ailleurs déjà chargé de transmettre cette image ambiguë d'un lieu redouté par les douleurs qui y sont associées, mais souhaité en raison de l'espérance qu'il permet de cultiver de se voir un jour le quitter pour atteindre le paradis. Beaucoup plus rassurante se veut cette évocation d'un lien subsistant entre le monde des vivants et le monde des âmes. Non seulement la participation au salut d'une âme se double-t-elle d'une promesse de récompense sous forme d'intercession privilégiée, mais la solidarité des prières à son intention suggère qu'une telle assistance sera également disponible son heure venue.

Cette idée d'une participation des vivants au salut de l'âme d'un défunt se veut l'ultime forme d'assistance promise; elle vient clôturer une succession de protections offertes par l'enseignement religieux. Toutes reposent sur la promesse du paradis, elle-même appuyée par le seul espoir pour plusieurs de l'atteindre: la purification posthume offerte par le purgatoire. À cette perspective rassurante quant à la rédemption de l'âme s'ajoutent des dévotions protectrices entretenues quotidiennement, celles-ci offrant une sécurité supplémentaire à cet effet. Les derniers moments voient apparaître un second type de protection: la promesse des derniers secours de la religion. On promet au futur agonisant qu'il ne mourra pas seul; après avoir lui-même travaillé à la construction de son propre salut par la vie qu'il a choisie de mener, il pourra compter sur l'assistance du prêtre et de ses proches afin de franchir ce passage crucial. En dernier lieu, on lui répète qu'il ne se verra pas abandonné une fois le dernier passage franchi. Les vivants conserveront son souvenir et leurs prières viendront alléger les souffrances purificatrices nécessaires à son accession au paradis.

L'ensemble de ces manifestations d'une religion se voulant rassurante offrent au fidèle une aide dont jamais l'efficacité ne sera mise en doute. Non seulement ces gestes représentent-ils une protection supplémentaire dans la perspective de sa propre mort, mais ils viennent également conforter les proches du défunt sur son sort. Un discours aussi sécurisant masque cependant une menace dont l'ampleur justifie les moyens mis en place pour la contrer; en déployant un tel arsenal pour rassurer le chrétien quant à son salut, le discours religieux vient subtilement renforcer l'évocation du terrible danger qui plane toujours sur lui, la damnation éternelle.

Conclusion

«Une vie sérieuse et chrétienne est un apprentissage de la mort»¹: en introduisant ainsi le sujet des fins dernières, le manuel de la série «Témoins du Christ» destiné aux élèves de 9^e année résume l'essentiel du discours sur la mort véhiculé avec une constance remarquable par l'enseignement religieux durant près d'un siècle. En effet, les mutations du discours analysées ici relèvent davantage d'une adaptation à la nature et à la pédagogie de l'enseignement de la religion que d'une véritable transformation du message lui-même. Quelle que soit la période étudiée, il revient invariablement à la nécessité d'une préparation de longue durée; en faisant de ses fins dernières une préoccupation quotidienne, le jeune fidèle est invité à s'orienter vers une vie vertueuse, principal moyen d'assurer son salut. Deux discours parallèles se construisent donc autour de cette idée, chacun privilégiant une approche pédagogique encourageant à sa façon l'élève à respecter les préceptes d'une bonne vie chrétienne.

Un discours menaçant se fera d'abord entendre. Manifestation par excellence de cette pastorale aux visées punitives, l'enfer en est l'élément central: on justifie systématiquement son existence et les peines encourues par les âmes damnées y sont dépeintes avec soin. Les règles à suivre pour l'éviter étant constamment présentées parallèlement à cette punition ultime, la menace de la damnation éternelle devient donc outil de pédagogie religieuse visant à développer l'édification personnelle. Le danger d'une mort subite en constitue une autre manifestation; menace plus subtile et en apparence secondaire, elle se révèle au contraire un puissant incitatif à mener quotidiennement une bonne vie afin qu'un trépas inattendu ne puisse pas surprendre le fidèle en état de péché.

À ce discours basé sur l'évocation des dangers le menaçant s'ajoute une dimension beaucoup plus rassurante où l'élève se voit dans un premier temps décrire le bonheur vécu en paradis. Une telle béatitude nécessite cependant un degré de sainteté que bien peu peuvent espérer atteindre; le ciel lui est donc rendu plus accessible par le purgatoire, ultime chance d'expier ses péchés. Le moment de la mort demeure l'instant crucial par rapport auquel les craintes demeurent solidement ancrées; on promet donc au futur agonisant la protection de la religion à cette heure fatidique. L'assurance d'une assistance spirituelle du prêtre et de ses proches dans ses derniers moments et l'évocation de l'aide que continueront à lui prodiguer les survivants après son trépas assurent à l'élève un accompagnement constant pour affronter le redoutable passage vers la vie éternelle. Il ne lui reste qu'à mériter son salut; tous les élé-

¹ *Jésus-Christ, Lumière du Monde*, p. 174.

ments sont en place pour l'aider à y parvenir, mais là encore, la responsabilité finale lui revient.

Le discours sur la mort tenu aux enfants alterne donc continuellement entre ces deux approches. En se faisant tour à tour menaçant et sécurisant, il revient invariablement à la notion centrale que constitue l'importance de mener une bonne vie, dont dépend entièrement le destin de l'âme. En ce sens, la véritable menace n'est pas extérieure, mais bien intérieure; la culpabilisation engendre la peur de ses propres actions, constamment présentées comme le principal obstacle séparant le fidèle de la félicité éternelle. À cette menace spirituelle s'ajoute une crainte instinctive face à l'expérience de la mort, qu'on cherche à calmer par l'assurance d'une assistance de la religion à ce moment. En plus de mettre en valeur l'importance des enjeux en cause ainsi que l'ampleur du danger qui plane sur les fidèles, ces protections supplémentaires offertes aux fidèles préoccupés par le salut de leur âme constituent une réaffirmation non dissimulée de la toute-puissance de la religion, suprême garantie dans la vie comme dans la mort.

Loin d'avoir fait le tour de la question, la présente analyse a dû laisser de côté plusieurs pistes de recherche pourtant prometteuses. Il aurait notamment été intéressant de comparer le contenu de l'enseignement religieux sur la mort au discours tenu à l'occasion d'un décès. L'expérience a été tentée à petite échelle à partir du fonds d'archives du Séminaire de Québec, mais les sermons prononcés lors de tels événements, voire même les descriptions des cérémonies de circonstance n'ont pu être retracés. Ces lacunes confirment donc la nécessité de poursuivre un dépouillement d'une plus grande envergure pour en arriver à constituer un corpus représentatif et suffisamment riche pour qu'il puisse faire l'objet d'une telle analyse. Même si quelques renseignements ont pu être collectés dans le cadre de la présente recherche, ils ne fournissent que de maigres indices sur ce qui entoure le décès d'un élève en milieu scolaire; la porte demeure ainsi ouverte à une future comparaison entre ces deux occasions de transmettre un discours sur la mort que constituent un cours de religion et un décès.

Les sources recueillies ici mériteraient également de faire l'objet d'un second type de lecture dont les fondements peuvent être exposés dès maintenant. Bien que certaines observations aient dépassé le sens premier des énoncés pour révéler des éléments rejoignant les attitudes collectives face à la mort, l'analyse du discours s'est essentiellement limitée ici à sa dimension religieuse. Il est cependant possible de creuser la question pour en faire une nouvelle lecture, rejoignant davantage le vécu des élèves; en leur présentant des situations qu'ils seront éventuellement appelés à vivre, l'enseignement religieux sur la mort a contribué à les préparer à faire face aux événements.

Dans un premier temps, le rappel constant de l'éventualité de sa propre mort ou de celle d'un proche a pu influencer l'élève dans sa réaction advenant un décès dans son entourage. Les occasions d'y faire référence sont nombreuses: afin de rendre son propos plus pertinent pour ses jeunes auditeurs, le discours fait régulièrement référence à la mort récente d'un proche, suggérant ainsi la possibilité d'un décès prochain. Bien que ce soit de façon moins directe, l'incitation à penser souvent à la mort participe également à la préparation des enfants à une telle éventualité. En rendant l'idée plus familière, plus présente à l'esprit de chacun, le discours a certainement contribué à préparer les élèves à faire face au choc d'un décès dans son milieu.

Par ailleurs, la description détaillée du déroulement des événements entourant la mort joue également un rôle de préparation. On voit en effet apparaître à compter des années 1940 une dimension descriptive de plus en plus marquée dans les explications données sur l'agonie, les rites de l'Extrême-onction ou les funérailles. Les détails concrets sur le déroulement des événements, ceux-ci revêtant d'ailleurs une forme fortement ritualisée, ont fourni aux éducateurs l'occasion de préparer concrètement les jeunes à y participer en leur décrivant ce qui les attend en de telles circonstances.

On trouve d'abord des descriptions de l'agonie dans le cadre de la description faite des rites entourant l'Extrême-onction. Chez les plus petits, les explications données concernant l'administration du sacrement peut prendre la forme d'une histoire; c'est l'approche choisie par le manuel *Aux Petits du Royaume*, qui raconte l'histoire d'un jeune cultivateur victime d'un accident et dont la description de l'agonie s'étend sur 5 pages². L'auteur prend alors soin de passer chaque détail en revue. D'abord les réactions des proches: la mère pleure et perd tous ses moyens, le médecin pose son diagnostic, le mourant accepte son sort, le jeune garçon court avertir le curé, prépare les lieux et assiste le prêtre dans l'administration du sacrement. On y retrouve ensuite la description complète de la disposition des lieux et des objets nécessaires ainsi que de l'administration du sacrement dans ses moindres détails, avec une attention particulière accordée à la participation de l'enfant. Des explications s'ajoutent finalement dans le but de faciliter la mémorisation de la description proposée³.

La description destinée aux élèves de 6ème et de 7ème année ne prend pas la forme d'une histoire, mais témoigne toujours d'une volonté de préparer concrètement les enfants;

² *Aux Petits du Royaume*, vol. 4, p. 122-127.

³ Une remarque évoque la complexité du rite et suggère aux enseignants d'expliquer pour faciliter la mémorisation: «"Ça fait bien des affaires à penser!" jette une petite Monique avec un gros soupir! Le garçon de catéchisme fait l'admiration de la classe entière. Oui, mais quand on sait à quoi ces choses servent, c'est bien facile de ne rien oublier». *Ibid.*, p. 124.

sans fournir plus de détails sur la question, on suggère notamment la manipulation de quelques-uns des objets nécessaires, en plus de conseiller aux enseignants de reproduire les gestes et de réciter les prière de circonstances⁴.

Finalement, les leçons s'adressant aux élèves de 8e année se situent à l'intérieur du programme de liturgie et insistent donc davantage sur cette dimension⁵. Elles décrivent donc avec soin les gestes et les prières du prêtre, ce qui rend le rituel beaucoup plus concret que ne pouvait le faire une simple mention de son importance. On remarque cependant qu'aucune indication n'est fournie concernant l'agonisant lui-même ou son environnement; l'explication liturgique vient donc compléter la préparation au sacrement.

Quant à la description du moment de la mort, événement particulièrement traumatisant, celle-ci passe par ses manifestations physiologiques: arrêt des fonctions vitales, perte des sens, rigidité cadavérique. Un exemple éloquent figure dans le manuel *Aux Petits du Royaume*:

Prenons Jeanne pour exemple.

Un jour, à l'heure, à la minute, à la seconde marquée par le bon Dieu, Jeanne mourra.

(Demander aux enfants de prendre leur pouls; une leçon de chose a précédé sur la circulation et la respiration.)

Eh bien, un jour, pour Jeanne, il y aura un petit choc, comme ceux que vous venez de compter à votre poignet et ce sera le... dernier, une pulsation et ce sera la dernière. Le coeur de Jeanne s'arrêtera dans sa poitrine.

Il aura battu pendant dix, douze, vingt, quarante, quatre-vingts ans - Je ne sais - sans jamais s'arrêter; mais voilà qu'à la seconde marquée de toute éternité par le bon Dieu, le coeur de Jeanne s'arrêtera.

Depuis qu'elle est au monde, Jeanne respire. Jeanne a, comme nous tous, de bons poumons qui se gonflent et se vident (*respirer fortement*) dix-huit fois par minute. Eh bien, un jour, à la seconde marquée de toute éternité par le bon Dieu, les poumons de Jeanne s'arrêteront.

Si des parents sont près d'elle à ce moment, si sa maman par exemple est là, elle pourra pleurer tout haut, sans se gêner: les oreilles de Jeanne n'entendront plus.

On pourra, pour s'assurer si tout est bien fini, passer devant les yeux entr'ouverts (sic) de Jeanne, une forte lumière. Les paupières de Jeanne ne bougeront plus. Les yeux de Jeanne ne verront plus.

Si l'on veut toucher Jeanne, on sentira le froid et la raideur du tombeau⁶.

⁴ «L'Extrême-onction 6e-7e années», *L'Enseignement primaire*, vol. 3, no 7, mars 1944, p. 561-562.

⁵ *Jésus-Christ, notre vie*, p. 157-159.

⁶ *Aux petits du Royaume*, vol. 2, p. 259-260. Même si les descriptions se présentent sous une forme moins élaborée, les mêmes éléments sont notamment repris dans *Les Tout-petits dans le Royaume. Livre de l'éduca-*

Cette description du cadavre n'est pas gratuite; elle vient renforcer la distinction entre l'âme et le corps, évoquée afin de faire saisir la vanité des choses terrestres et l'importance de travailler à son salut. Une telle familiarisation des enfants avec le cadavre les prépare également à affronter l'expérience de la mort plus concrètement que ne peut le faire un simple discours de nature théorique.

Un dernier groupe de descriptions englobe les funérailles et les rites associés. À ce sujet, signalons que des descriptions de ces cérémonies se retrouvent à l'extérieur du cours de religion, notamment dans le cadre du programme de bienséances qui précise la conduite à adopter en de telles circonstances⁷. Un tel débordement du message explique peut-être pourquoi, tel que mentionné plus haut, l'enseignement religieux détaille beaucoup moins le déroulement des cérémonies; il aura cependant recours à d'autres moyens afin de préparer les élèves à y participer.

On remarque d'abord que les rares descriptions des rites varient selon le groupe d'âge visé. Aux petits, l'on se contente de souligner sans trop de détails les gestes les plus visibles, soit la mise au cercueil, la procession funèbre ainsi que la mise en terre⁸. L'évocation de ces cérémonies vient généralement introduire le sujet des fins dernières à partir des observations que les enfants ont pu faire; peu de détails sont alors donnés, si ce ne sont des éléments qui ont pu frapper l'imagination des jeunes:

Avez-vous déjà vu passer une grande voiture noire, surmontée d'une croix, et suivie d'une longue suite d'automobiles? (Réponses des enfants) - Alors, vous avez su que quelqu'un était mort et qu'on le portait au cimetière. (Réponses des enfants) - Savez-vous ce que c'est que la mort? (Réponses des enfants)⁹

Avez-vous déjà vu un petit bébé ou une grande personne dont l'âme est remontée vers Dieu? Ils sont très blancs, très très froids aussi; on les couche dans un cercueil doublé de satin blanc. Mais au bout de quelques temps, on va les conduire au cimetière, on recouvre de terre le beau cercueil et c'est fini pour le corps. Mais l'âme, elle, n'est pas morte...¹⁰

teur, tome 2, p. 196; *Vers notre Père du ciel, guide du maître 1ère-2ème années*, p. 117; «Religion. 1ère année», *L'École primaire*, janvier 1962, p. 368.

⁷ Voir par exemple *Mon programme d'Hygiène, de Bienséances, de Civisme, 2e à 9e années*, Montréal, Librairie J.-A. Parent, [1941], p. 45-46.

⁸ «Qu'est-ce qu'on fait du corps quand il est mort? (tombe, chambre mortuaire: évocation rapide). Puis, on le porte à l'église. Le prêtre le bénit à cause de l'âme qui était en lui; de l'âme, l'image, la fille de Dieu! Ensuite, on le porte au cimetière pour l'enterrer. On revient, c'est fini: jamais on ne reverra ce monsieur, cette madame ou ce petit garçon...» *Les Tout-petits dans le Royaume. Livre de l'éducateur*, p. 196.

⁹ «Religion, 1ère année», *L'École primaire*, décembre 1960, p. 278.

¹⁰ «Religion, 1ère année», *L'École primaire*, janvier 1962, p. 368.

En fait, la première description relativement détaillée disponible à ce sujet concerne l'exposition du corps; elle est fournie par le catéchisme de 1951, à la suite du texte des prières pour les agonisants:

On expose ensuite la personne ensevelie dans un lieu convenable et on place tout près d'elle un crucifix entre deux cierges allumés, de l'eau bénite et un rameau bénit. Ceux qui viennent visiter la dépouille mortelle aspergent le corps d'eau bénite et prient avec la famille en deuil pour le repos de son âme¹¹.

À la même époque, il faut attendre la 8e année pour trouver une description détaillée des funérailles, incluant la levée du corps, la procession, les funérailles elles-mêmes et l'enterrement, fournie par la série «Témoins du Christ»¹². L'accent est encore une fois mis sur la dimension liturgique de l'événement, expliqué à partir des textes et des prières de circonstance, de façon à ce que l'assistance participe adéquatement aux rites. Il s'en dégage un portrait somme toute assez précis pour que l'élève puisse prendre part à de telles cérémonies.

On peut également percevoir dans le discours une préparation indirecte par l'apprentissage des prières de circonstance. L'allusion est particulièrement claire en 1942, dans une présentation du *De profundis* où l'on souligne l'importance de bien faire apprendre cette prière afin que les élèves puissent «la réciter publiquement près d'un défunt de leur famille ou de leur connaissances, à la grande édification des personnes présentes¹³». On y retrouve d'ailleurs une manifestation de plus de la volonté de faire participer les enfants aux cérémonies.

Cette relecture du discours sur la mort en a donc élargi la portée. Indépendamment du message religieux qu'il cherche d'abord à transmettre, la familiarité avec l'idée de la mort ainsi que les détails fournis sur les cérémonies prouvent le rôle de préparation qu'il a été appelé à jouer. Le cours de religion n'est évidemment pas seul en cause, et des traces d'une telle volonté de préparer les élèves à vivre les événements entourant un décès ont été décelées dans d'autres matières scolaires au programme. L'analyse de ces discours parallèles devra néanmoins tenir compte de la préparation assumée par le cours de religion; au-delà des résultats préliminaires présentés ici, des recherches plus approfondies permettront éventuellement d'évaluer à quel point l'enseignement religieux sur la mort a pu contribuer à la formation générale des élèves, dépassant ainsi la simple transmission du dogme et de la morale pour aller les rejoindre dans leur quotidien.

¹¹ *Catéchisme catholique*, p. 254.

¹² *Jésus-Christ, notre vie*, p. 177-178.

¹³ «Religion, 7e année», *L'École*, vol. 14, no 5, janvier 1942, p. 329.

Les résultats de l'analyse poursuivie dans ces pages invitent finalement à explorer une dernière piste de recherche, particulièrement importante au regard du discours reconstitué ici: la réaction des élèves au message qu'ils reçoivent. La tâche s'est cependant avérée trop complexe pour être poursuivie dans les limites du présent mémoire; les écrits personnels (journal intime, correspondance) sur le sujet sont rares, et le seul journal intime d'élève du petit Séminaire retracé ainsi que la dispersion de la correspondance entretenue par les jeunes ne permettaient pas la constitution d'un corpus de sources représentatives, comportant des mentions pertinentes au sujet. Quant aux sources indirectes complémentaires qui auraient pu fournir de précieux indices en ce sens, l'ampleur de la recherche nécessaire pour les retracer la rendait trop élaborée pour qu'elle soit entreprise ici.

Cette dimension n'en mérite pas moins d'être explorée; une analyse de la réception du discours sur l'enfer viendrait notamment nuancer l'impact réel qu'ont pu avoir les idées évoquées ici sur l'imaginaire des enfants. À cet effet, on peut raisonnablement penser que la culpabilisation et la hantise du péché encouragées par le discours religieux doublés d'une insistance sur la responsabilité personnelle de chacun quant au destin de son âme ont amplifié la crainte de la damnation éternelle. On pourrait donc émettre l'hypothèse que bien que le discours rassurant ait occupé une plus grande place que le recours à la menace, l'impact de ce dernier sur les jeunes intelligences se serait avéré plus grand.

Le rôle joué par le discours sécurisant sur la mort ne doit cependant pas être sous-estimé. Il vient en apparence adoucir la portée d'une telle menace; mais la sécurisation et l'évocation des différentes formes d'assistance de la religion suggèrent implicitement que les armes fournies au chrétien pour assurer son salut se veulent à la mesure du danger auquel l'exposent ses actions. En encourageant implicitement une culpabilisation telle qu'il lui faut proposer des remèdes concrets pour contrer le danger encouru, ce discours a pu s'avérer aussi, sinon plus efficace pour inciter à mener une bonne vie qu'une menace clairement énoncée, aussi terrifiante soit-elle, reliant le geste et la punition.

Un dernier type de réaction au discours sur la mort tenu par l'enseignement religieux se manifeste vers la fin de la période étudiée, alors qu'on perçoit une opposition de plus en plus clairement manifestée à un message ne correspondant plus à la réalité vécue. Car de façon générale, le contenu du discours demeure sensiblement le même au fil des années; les changements apportés concernent plutôt les méthodes pédagogiques employées pour le faire passer qu'ils ne témoignent d'une réelle transformation du message. Cette relative stabilité du discours du milieu du XIXe siècle aux années 1960 soulève néanmoins des questions, puisqu'on sait très bien que les attitudes face à la mort ont radicalement changé pendant cette pé-

riode. L'urbanisation, l'effritement des liens communautaires, l'hospitalisation, la commercialisation des rites funéraires sont autant de phénomènes rendant cette image de la mort, calquée sur la mort des campagnes du siècle précédent, anachronique.

Quelques indices révélateurs d'une opposition sont déjà perceptibles à l'intérieur du corpus rassemblé ici. La dénonciation d'un discours sur l'enfer jugé trop terrorisant apparaît d'abord dans une lettre adressée au Surintendant de l'Instruction publique en 1956. Un parent s'y plaint du contenu de la principale revue pédagogique destinée aux enfants en circulation dans les écoles de la province, en citant comme exemple la représentation de l'enfer qui s'y trouve:

Mon opposition se rapporte à la section de cette revue intitulée "Religion". A en juger par les numéros de novembre et de janvier derniers (sic) qui me sont tombés sous la main, le contenu de cette partie a l'effet, d'abord, de détruire la confiance de l'enfant par la hantise du péché et des fins dernières. Le déséquilibre moral ainsi créé est ensuite préservé par le moyen de niaiseries répétées. Enfin, l'esprit désemparé est adroitement dirigé vers le refuge de la volonté cléricale. Comme technique de subjugation (sic) de l'homme, c'est plutôt complet.

Ainsi, dans 'l'Elève', l'idée du feu éternel est traitée d'une façon particulièrement pernicieuse. On s'y complait (sic) à placer sous les yeux d'enfants en bas âge des visions infernales qui sont de toute évidence l'oeuvre d'esprits dérangés. Ce qui est pis, l'écologiste est astreint à se livrer sur ces illustrations monstrueuses au triste devoir de les étudier et de les colorier. L'on pourrait, je pense, se demander à cet égard comment l'esprit des jeunes peut bien parer à pareil avilissement autrement que par l'hébétéude (sic) et l'insensibilité¹⁴.

De timides indices d'une résistance des élèves eux-mêmes apparaissent quelques années plus tard. Ainsi, la revue *L'École secondaire* amorcera en avril 1961 ses explications sur l'enfer en évoquant le scepticisme de certains élèves: «Beaucoup d'élèves nous disent en crânant: "Est-ce que l'enfer existe? N'est-ce pas plutôt une invention pour faire peur aux âmes pieuses?" Que répondre à ces affirmations?¹⁵».

La parution en 1962 d'un ouvrage de Solange et Michel Chalvin s'inscrit finalement dans ce courant d'opposition au message proposé; sur un ton pamphlétaire, il dénonce la prédominance de la religion dans les manuels de français, s'attaquant entre autres au discours sur la mort qui y est tenu¹⁶. Les auteurs font d'ailleurs référence à un «Rapport sur

¹⁴ Archives nationales du Québec (Québec), Fonds du ministère de l'Éducation (E13), article 126, Dossiers du sous-comité chargé d'enquêter sur les revues pédagogiques, 2ème partie, Lettre de J.-H. Bélanger au Surintendant de l'Instruction publique, 13 février 1956.

¹⁵ «Religion», *L'École secondaire*, avril 1961, p. 865.

¹⁶ Le chapitre 5 s'intitule: «Mon livre de lecture... morbide» et le chapitre 6: «La mort plane sur mon livre de français». Solange et Michel Chalvin, *Comment on abrute nos enfants: la bêtise en 23 manuels scolaires*, Montréal, Éditions du Jour, 1962, 139 p.

les livres de français au cours primaire» présenté par les Femmes Universitaires du Québec, le citant à ce sujet:

On n'hésite pas à aborder des sujets pénibles, la mort par exemple, et à les traiter avec le plus mauvais goût qui se puisse trouver. Il est certain que c'est effleurer le sadisme que de parler à un enfant de huit à neuf ans, de l'enterrement de sa mère, ou à un enfant de six à sept ans, de la mort de son petit frère, avec un luxe de détails et une fausse piété qui sont nauséabondes¹⁷.

Cette distance clairement manifestée ici entre un discours et les réactions qu'il suscite prouve là encore la nécessité de pousser plus loin l'analyse de la réception du discours religieux sur la mort, de façon à mieux évaluer l'impact qu'il a pu avoir sur l'imaginaire des fidèles et la vie quotidienne des gens. Ces quelques indices épars laissent entrevoir une remise en question du message livré par l'enseignement religieux, annonçant ainsi l'éclatement d'un système de référence stable et longtemps accepté. Une analyse plus large révélera sûrement des signes avant-coureurs, mais les années 1960 constituent incontestablement le point tournant de cette réorganisation; l'apprentissage du catéchisme est abandonné en 1963, remplacé par une nouvelle catéchèse qu'on veut plus près de la réalité quotidienne de son jeune public, donc mieux adaptée à une nouvelle façon de concevoir la mort «technicisée dans la cité sans Dieu». Dans ces circonstances, il reste à déterminer comment le nouveau tabou entourant la mort s'est traduit dans le contenu du cours de religion, ce dernier ayant par ailleurs abandonné le recours à la culpabilisation comme outil de pédagogie religieuse; sur cette dernière reposait le pivot du discours reconstitué ici, soit la notion du destin de l'âme comme sanction de la vie menée.

¹⁷ Le rapport n'a pu être retracé, et les auteurs se contentent de le citer sans en donner la référence complète. *Ibid.*, p. 37-38.

Bibliographie

SOURCES

a) Archives du Séminaire de Québec

Les différentes parutions de l'*Annuaire du Séminaire de Québec* publiées entre 1858 et 1960 ont été dépouillées afin d'y trouver les dates des décès d'élèves survenus durant cette période. Le fichier de recherche thématique consulté aux archives du Séminaire de Québec a également fourni quelques mentions pertinentes provenant du *Journal du Séminaire*. Finalement, les séries «M» et «MS» du fonds «Séminaire» ont été dépouillées à la recherche de documents touchant la prédication, les activités d'édification personnelle et les cours d'enseignement religieux. Après consultation, les pièces et les dossiers suivants furent retenus:

<i>Cote</i>	<i>Année(s)</i>	<i>Titre de la pièce / du dossier</i>
M/23	1873	Notes prédication
M/23	1895	Notes prédication
M/69	1874	Conférence
M/74	1850-1870	Notes prédication
M/531	1898-1904	Notes prédication
M/623	1857-1869	Conférences
M/656	1851-1875	Notes prédication
M/687	1867-1888	Notes prédication
M/688	1869-1889	Notes prédication
M/776	1863-1900	Notes prédication
M/847	1936-1939	Notes prédication
M/848	s.d.	Notes prédication
M/895	1916-1923	Conférences
M/969	1893-1908	Notes prédication

M/1011	1894	Notes prédication
M/1012	1884	Notes prédication
M/1156	s.d.	Notes sur «La mort»
MS/214	s.d.	Cahier de prône à la messe des externes
MS/442-MS/444	1887-1938	Mon journal. [Abbé Amédée Gosselin]
MS/617-MS/621	1899-1919	Journal de l'abbé Pierre Hébert
MS/626-MS/627	1858-1868	[Journal de l'abbé Charles-Honoré Laverdière]
MS/630	1878-1880	Notes et impressions concernant le Séminaire par Mgr J.C.K. Laflamme
MS/651	1863-1865	[Journal de Prosper Vincent]
MS/676-MS/679	1865-1882	Journal de Cyrille E. Légaré, prêtre
MS/683	1871-1880	[Journal de l'abbé André-Joseph-Adrien Papineau]
MS/687-MS/690	1891-1934	Journal de l'abbé Philéas-J. Fillion
MS/746-MS/758	1898-1939	Journal de Mgr Alfred Paré

b) Programmes d'études

«Programme de 1873. Classification des écoles et programme sommaire», approuvé par le Comité catholique le 16 octobre 1873, modifié le 9 octobre 1878 et révisé le 14 mai 1879. Dans *Anciens programmes d'études des écoles catholiques de langue française. 1ère partie 1861-1873*, p. 54-59; 65.

Paul de Cazes. «Programme d'études pour les écoles catholiques». Dans *Code de l'instruction publique de la province de Québec*. Québec, J.O. Filteau et Frère, 1888. p. 30-33.

«Programme d'études de 1898». *L'Enseignement primaire*, septembre 1898, p. 134-141.

Programme d'études 1905, Archives nationales du Québec, Fonds du ministère de l'Éducation, E13, article 2832.

Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, «Programmes d'études pour les écoles primaires élémentaires catholiques», approuvés par le Comité catholique le 17 mai 1920 et le 11 mai 1921, dans *Règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec*, Québec, 1924, p. 89, 96-99, 162.

Programme d'études des écoles primaires élémentaires et primaires complémentaires, approuvé par le Comité catholique le 5 mai 1937. Québec, Département de l'Instruction publique, 1938, p. 15-22, 64-66.

Armand Dupont. *Répartition hebdomadaire du programme de l'enseignement religieux à l'école primaire*. Ottawa, 1941. Archives nationales du Québec, Fonds du ministère de l'Éducation, E13, article 1832, dossier 14.

Programme d'études des écoles primaires élémentaires 1948, approuvé par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique le 7 mai 1948. Québec, Département de l'Instruction publique, 1948. p. 25-212.

Programme d'études des écoles primaires élémentaires 1953, approuvé par le Comité catholique le 7 mai 1953. Québec, Département de l'Instruction publique, 1953. p. 28-187.

Programme de religion des écoles élémentaires et secondaires de la province de Québec. Extraits des programmes d'études des écoles élémentaires et secondaires à l'intention des prêtres catéchistes. Québec, Département de l'Instruction publique, 1959. 390 p.

c) Revues pédagogiques

1. *Journal de l'Instruction publique* (1857-1879), remplacé par
L'Enseignement primaire (1881-1956), remplacé par
L'Instruction publique (1956-1965)

Il s'agit de la revue officielle du Département de l'Instruction publique²; elle est expédiée gratuitement aux enseignants de la province et le Département l'utilise surtout pour émettre ses directives, notamment lors de l'entrée en vigueur d'un nouveau programme. Elle comporte également une section de pédagogie pratique, incluant des conseils aux instituteurs ainsi que des exercices correspondant aux programmes d'études entre 1881 et 1937 et entre 1941 et 1965. Il s'agit certainement de la revue rejoignant le plus d'enseignants; reste à savoir dans quelle mesure elle a pu avoir un impact sur la préparation de classe de ses lecteurs. La place de plus en plus grande accordée au volet de pédagogie pratique semble indiquer qu'à ce niveau, elle fut plus influente à partir de la seconde moitié du XXe siècle.

2. *L'École canadienne* (1930-1963)

La Commission des écoles catholiques de Montréal³ publie cette revue à l'intention de ses enseignants. Outre la diffusion des directives de la CECM, la revue réserve une grande partie de ses pages à la publication de leçons-types, de répartitions du programme et d'exer-

² Sauf entre 1881 et 1937, où elle appartient à des intérêts privés; elle demeure pendant cette période largement financée par le Département, qui se charge notamment de l'expédier gratuitement aux instituteurs.

³ La CECM fait preuve d'une grande autonomie par rapport au D.I.P., dans la mesure où ses décisions ont souvent devancé les directives gouvernementales. Dans ces conditions, l'examen de la revue est indispensable pour cerner la spécificité de l'enseignement dans la région de Montréal.

cices s'y rattachant. L'importance accordée au volet de pédagogie pratique laisse donc penser qu'elle était effectivement utilisée par ses lecteurs.

3. *L'École. Revue pédagogique canadienne-française* (1941-1957) remplacé par *L'École primaire* (1957-1966) et *L'École secondaire* (1957-1966)

Publications à vocation essentiellement pratique éditées par les Frères de l'Instruction chrétienne, elles dépassaient le réseau formé par les écoles de la communauté. *L'École*, destinée aux enseignants comporte principalement des exercices et des articles de pédagogie pratique. Son équivalent visant les élèves, *Feuilles volantes*⁴, qui sera remplacé par *L'Étudiant* en 1953 est en fait un recueil d'exercices reliés à chaque matière au programme et deviendra une des deux seules revues pour étudiants approuvées par le Comité catholique en mai 1953⁵.

d) Catéchismes officiels et catéchismes expliqués

Le Petit catéchisme de Québec / publié avec l'approbation et par l'ordre du premier Concile provincial de Québec. Montréal, Beauchemin et Valois, s.d. 84 p.

Questionnaire explicatif du petit catéchisme de la province ecclésiastique de Québec: suivi d'un petit questionnaire pour les jeunes enfants. Montréal, J. Chapleau et Fils, Imprimeurs et Relieurs, 1881. 370 p.

Le Grand catéchisme de Québec à l'usage de toute la province ecclésiastique de Québec. s.l., s.n., 1853. 185 p.

Le catéchisme catholique, édition canadienne: ce que nous devons croire, ce que nous devons faire, ce que nous devons avoir pour aller au ciel. Québec, L'Action catholique, 1956. 280 p.

Abbé David Gosselin. *Le code catholique ou Commentaire du catéchisme provincial.* [quatrième édition]. Québec, Imp. Franciscaine Miss., [1927]. 246 p.

Abbé Édouard Lasfargues, Pères de Saint Vincent de Paul. *Explication littérale et sommaire du catéchisme de Québec, Montréal et Ottawa* / Édition nouvelle revue, complétée et mise à jour avec les récentes modifications du droit canonique. Québec, [s.n.], 1925. 267 p.

⁴ Cette publication est introuvable et n'a donc pas été intégrée aux titres suggérés.

⁵ Procès-verbal du Comité catholique du Département de l'Instruction publique, 6 mai 1953.

e) Manuels scolaires et guides pédagogiques

[Mère Sainte-Euphrosyne]. *Catéchisme illustré des petits enfants*. Montréal, [s.n.], c1912. 28 p.

[Mère Sainte-Euphrosyne]. *Catéchisme illustré des petits enfants*. Montréal, Congrégation de Notre-Dame, 1947. 32 p.

Armand Billette, s.v. *Vers notre Père du ciel: catéchisme de première année*, Joliette, Clercs de St-Viateur, 1953. 80 p.

Armand Billette et Jean-Paul de Grandpré, s.v. *Vers notre Père du ciel: catéchisme de première année. Guide du maître*. Joliette, Clercs de St-Viateur, [1951?]. 187 p.

[Armand Billette, s.v.]. *Vers notre Père du ciel: Guide méthodologique pour l'enseignement du catéchisme en 1ère et 2ème années*. Joliette, Clercs de Saint-Viateur, 1952. 207 p.

G. Delcuve, s.j. et A. de Marneffe, s.j. *Jésus-Christ, Lumière du monde*. [Bruxelles], Éditions de Lumen Vitæ, 1952. 200 p. Collection "Témoins du Christ" II, 9e année.

A. Hublet, s.j. et H. Nimal, s.j. *Jésus-Christ, notre vie*. [Bruxelles], Éditions de Lumen Vitæ, 1952. 178 p. Collection "Témoins du Christ" I 8e année.

Pierre Richard, p.s.s. *Catéchisme préparatoire à la Communion des tout Petits* [sixième édition]. Montréal, Librairie Beauchemin Limitée, 1949. 48 p.

[Soeur Saint-Ladislav, a.s.v.]. *Mes cahiers d'enfant du bon Dieu. 6ème année*. Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1939. 22 feuilles.

[Soeur St-Ladislav, a.s.v.]. *Les Tout-petits dans le Royaume. Petites lectures catéchistiques pour les enfants de deuxième année*. Trois-Rivières, Éditions du Bien-Public, 1947. 4 vol.

[Soeur Saint-Ladislav, a.s.v.]. *Aux Petits du Royaume: essai pratique de méthodologie catéchistique*. Trois-Rivières, Éditions du Bien-Public, 1944. 6 volumes.

[Soeur Saint-Ladislav, a.s.v.]. *Mon livre d'enfant de Dieu: petites lectures catéchistiques pour les enfants de 1ère année*. [Quatrième édition] Trois-Rivières, Éditions du Bien-Public, 1954. 142 p. Collection "Les Tout-petits dans le Royaume".

Soeur St-Ladislav, a.s.v. *Mon livre d'enfant de Dieu: petites lectures catéchistiques pour les enfants de 2ème année*, Troisième édition. Trois-Rivières, Éditions du Bien-Public, 1954. 144 p. Coll. "Les Tout-petits dans le Royaume".

Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge. *Les Tout-petits dans le Royaume. Livre de l'éducateur. Expériences catéchistiques en première et en deuxième années*. Trois-Rivières, Éditions du Bien-Public, 1953. 2 vol.

ÉTUDES

Alexandre-Bidon, Danièle. «Apprendre à vivre: l'enseignement de la mort aux enfants». Dans Danièle Alexandre-Bidon et Cécile Treffort, dir. *À réveiller les morts: la mort au quotidien dans l'Occident médiéval*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1993. p. 31-41.

Anctil, Raymond. «L'enfant prend la parole: un tournant récent de notre histoire catéchétique». S.C.H.E.C., *Sessions d'études*, vol. 46, 1979, p. 25-44.

Ariès, Philippe. «La mort inversée. Le changement des attitudes devant la mort dans les sociétés occidentales». *Archives européennes de sociologie*, vol. VIII, 1967, p. 169-195.

_____. *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Âge à nos jours*. Paris, Éditions du Seuil, 1975, 223 p.

_____. *L'homme devant la mort*. Paris, Seuil, 1977. 2 volumes, coll. «Points-Histoire».

Aubin, Paul. *L'État québécois et les manuels scolaires au XIXe siècle*. Sherbrooke, Éditions Ex-Libris, 1995. 119 p., coll. «Cahiers du Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec», no 2.

Audet, Louis-Philippe. *Histoire de l'enseignement au Québec*. (s.l.), Holt, Rinehart et Winston Limitée, 1971. 2 volumes.

_____. *Histoire du Conseil de l'instruction publique de la province de Québec, 1856-1864*. Montréal, Leméac, 1964. 346 p.

_____. «La querelle de l'instruction obligatoire». *Les Cahiers des dix*, XXIX, 1959, p. 133-150.

Baillargeon, Noël. *Le Séminaire de Québec de 1800 à 1850*. Ste-Foy, Presses de l'Université Laval, 1994. 410 p.

Bouchard, Gérard. «Sur les rituels de la mort au Saguenay (1860-1920)». *Canadian Folklore Canadien*, vol. 14, no 1, 1992, p. 123-139.

Boucher, Réal. «Quelques indicateurs des pratiques pédagogiques d'autrefois». *Revue des sciences de l'éducation*, vol XV, no 3, 1989, p. 329-354.

Bradbury, Bettina. «Mourir chrétiennement. La vie et la mort dans les établissements catholiques pour personnes âgées à Montréal au XIXe siècle». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 46, no 1, été 1992, p. 143-175.

Brisson, Réal. *La mort au Québec: dossier exploratoire*. Québec, CÉLAT, 1988. 144 p., coll. «Rapports et mémoires de recherche du CÉLAT» no 12.

Brodeur, Raymond, et al. *Les catéchismes au Québec, 1702-1963*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1990. 456 p.

Brodeur, Raymond. «Acteurs et enjeux de la "régulation" de l'enseignement religieux». Dans Raymond Brodeur et Brigitte Caulier, dir. *Enseigner le catéchisme: autorités et institutions, XVIe-XXe siècles*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval / Paris, Éditions du Cerf, 1997, p. 35-54.

Brodeur, Raymond et Brigitte Caulier. «L'enseignement religieux, de Rome au Québec: des enjeux européens pour un espace québécois (XVIIe-XXe siècles)». Dans Serge Courville et Normand Séguin, dir. *Espace et culture - Space and Culture*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1995, p. 149-154.

Brodeur, Raymond et Brigitte Caulier, dir. *Enseigner le catéchisme: autorités et institutions, XVIe-XXe siècles*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval / Paris, Éditions du Cerf, 1997. 466 p.

Caulier, Brigitte. *Les confréries de dévotions à Montréal, 17e-19e siècles*. Thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, 1986. 586 p.

_____. «Frères et soeurs dans la mort. La sociabilité funéraire à Montréal sous le Régime français». Dans Hubert Watelet, dir. *De France en Nouvelle France. Société fondatrice et société nouvelle*. Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1994, p. 149-175.

_____. «Enseigner la religion dans le système scolaire confessionnel au Québec (XIX-XXe siècles)». Dans Raymond Brodeur et Brigitte Caulier, dir. *Enseigner le catéchisme: autorités et institutions, XVIe-XXe siècles*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval / Paris, Éditions du Cerf, 1997, p. 265-284.

Champagne, Claude. «Les échelles catholiques au XIXe siècle: reflet d'une activité missionnaire ultramontaine et antiprotestante». Dans Raymond Brodeur et Jean-Paul Rouleau, dir. *Une inconnue de l'histoire de la culture: la production des catéchismes en Amérique française*. Sainte-Foy, Éditions Anne Sigier, 1986, p. 89-113.

Charland, Jean-Pierre. «Le réseau scolaire d'enseignement public bas-canadien, 1841-1867: une institution de l'État libéral». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, no 4, printemps 1987, p. 505-535.

Chaunu, Pierre. *La mort à Paris, 16e, 17e, 18e siècles*. Paris, Fayard, 1983. 543 p.

Cliche, Marie-Aimée. *Les pratiques de dévotion en Nouvelle-France. Comportements populaires et encadrement ecclésial dans le gouvernement de Québec*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1988, 354 p., coll. «Ethnologie de l'Amérique française».

Collard, Chantal. «Les orphelins "propres" et les autres... Carence parentale et circulation des orphelins au Québec (1900-1960)». *Culture*, vol. 11, no 1-2, 1991, p. 135-149.

Delorme, Marie-Josée, Micheline Dumont et Jean-Marie Thibeault. «La fréquentation scolaire au Québec au début du 20e siècle». *Bulletins de recherche du Département d'histoire de l'Université de Sherbrooke*, novembre 1986, 21 p.

Delumeau, Jean. *La peur en Occident. XIVe-XVIIIe siècles*. Paris, Fayard, 1978. 485 p.

_____. *Le péché et la peur. La culpabilisation en Occident*. Paris, Fayard, 1983. 741 p.

_____. *Rassurer et protéger. Le sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois*. Paris, Fayard, 1989. 667 p.

Dumont, Micheline et Nadia Fahmy-Eid, dir. *Les couventines. L'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes, 1840-1960*. Québec, Boréal Express, 1986. 315 p.

Dumont, Micheline et Marie-Paule Malouin. «Évolution et rôle des congrégations religieuses enseignantes féminines au Québec, 1840-1960». S.C.H.E.C., *Sessions d'étude*, 1983, p. 201-230.

Dumont, Micheline et Marie-Paule Malouin. «L'évolution des programmes d'études (1850-1960)». Dans Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid, dir., *Les couventines. L'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes, 1840-1960*. Québec, Boréal Express, 1986, p. 83-112.

Fahmy-Eid, Nadia. «Un univers articulé à l'ensemble du système scolaire québécois». Dans Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid, dir. *Les couventines. L'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes, 1840-1960*. Québec, Boréal Express, 1986, p. 27-44.

Fleurent, Maurice. *L'éducation morale au petit Séminaire de Québec, 1668-1857*. Thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 1977. 504 p.

Gagnon, François-Marc. *La conversion par l'image: un aspect de la mission des Jésuites auprès des Indiens au XVIIe siècle*. Montréal, Bellarmin, 1955. 141 p.

Gagnon, Robert. *Histoire de la Commission des écoles catholiques de Montréal: le développement d'un réseau d'écoles publiques en milieu urbain*. Montréal, Boréal, 1996. 400 p.

Gagnon, Serge. *Mourir, hier et aujourd'hui. De la mort chrétienne dans la campagne québécoise au XIXe siècle à la mort technicisée dans la cité sans Dieu*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1987. 192 p.

_____. «L'école élémentaire québécoise au XIXe siècle». Dans Pierre Lanthier et Guildo Rousseau, dir. *La culture inventée. Les stratégies culturelles aux 19e et 20e siècles*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1992, p. 135-153.

Galarneau, Claude. *Les collèges classiques au Canada français*. Montréal, Fides, 1978. 287 p.

Gauthier, Jeannine. *Une production catéchistique pour le Québec des années 1930-1950. Marguerite Gauthier, Soeur Saint-Ladislav, a.s.v.* Thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 1996. 425 p.

Gauvreau, Danielle. «Donner la vie et en mourir: la mortalité des femmes en couches au Québec avant 1960». Dans Dennis Cordell et al. *Population, reproduction, sociétés: perspectives et enjeux de démographie sociale*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1993, p. 235-256.

Glaser, Barbara Linell. *Death Education and Children: A 100 Years Perspective*. Thèse de doctorat, Columbia University Teachers College, 1984. 389 p.

Goulet, Denis et Othmar Keel. «Généalogie des représentations et attitudes face aux épidémies au Québec depuis le XIXe siècle». *Anthropologie et sociétés*, vol. 15, no 2-3, 1991, p. 205-228.

Grammond, Madeleine et Benoît Lacroix. «Mort et religion traditionnelle au Québec: bibliographie». *Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, vol. 23 (1986), p 56-64.

Hamel, Thérèse. *L'obligation scolaire au Québec: lieu et enjeu de la lutte des classes*. Thèse de doctorat, Paris, Université Paris V, 1981. 446 p.

_____. «Obligation scolaire et travail des enfants au Québec: 1900-1950». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 38, no 1, été 1984, p. 39-58.

_____. *Un siècle de formation des maîtres au Québec, 1836-1939*. Ville LaSalle, Éditions Hurtubise HMH, 1995. 374 p., coll. «Les cahiers du Québec/Psychopédagogie».

Hamelin, Jean et Nicole Gagnon. *Histoire du catholicisme québécois*. Vol. 3: *Le XXe siècle*, Tome 1: 1898-1940. Montréal, Boréal Express, 1984. 504 p.

Hamelin, Jean et Nive Voisine. *Histoire du catholicisme québécois*. Vol. 2: *Les XVIIIe et XIXe siècle*, tome 2: 1840-1898. Montréal, Boréal, 1991. 507 p.

Henripin, Jacques et Yves Perron. «La transition démographique de la province de Québec». Dans Hubert Charbonneau, dir. *La population du Québec: études rétrospectives*. Montréal, Boréal Express, 1973, p. 23-44.

Hudon, Christine. *Prêtres et fidèles dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, 1820-1875*. Sillery, Éditions du Septentrion, 1996. 469 p.

Johnston, Wendy. «Contestation et continuité: les comités confessionnels et la gestion des écoles publiques au Québec (1920-1945)». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 48, no 3, hiver 1995, p. 403-434.

Lasserre, Claudette. «La pédagogie (1850-1950)». Dans Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid, dir. *Les couventines. L'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes, 1840-1960*. Québec, Boréal Express, 1986, p. 113-140;

Lefebvre, Bernard. *L'École sous la mitre*. Montréal, Éditions Paulines, 1980. 273 p., coll. «Des idées et des hommes», vol. 9.

LeGoff, Jacques. *La naissance du purgatoire*. Paris, Éditions Gallimard, 1981. 509 p., coll. «Bibliothèque des histoires»

Lessard, Pierre. *Les petites images dévotes: leur utilisation traditionnelle au Québec*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1981. 174 p., coll. «Ethnologie de l'Amérique française».

McManners, John. *Death and the Enlightenment. Changing Attitudes to Death among Christians and Unbelievers in Eighteenth-Century France*. New-York, Oxford University Press, 1981. 619 p.

Mélançon, François. «Façonner et surveiller l'intime: lire en Nouvelle-France». Dans Manon Brunet et Serge Gagnon, dir. *Discours et pratiques de l'intime*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, p. 17-45.

Nepveu, Danielle. *Les représentations religieuses au Québec dans les manuels scolaires de niveau élémentaire 1950-1960*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982. 79 p., coll. «Documents préliminaires» no 1.

_____. «Les loisirs éducatifs». Dans Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid, dir. *Les couventines. L'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes, 1840-1960*. Québec, Boréal Express, 1986, p. 67-82.

Pirotte, Jean. *Images des vivants et des morts. La vision du monde propagée par l'imagerie de dévotion dans le Namurois 1840-1965*. Bruxelles, Éditions Nauwelaerts, 1987. 418 p.

Pyne, Vandelyn R. «A Socio-Historical Portrait of Death Education». *Death Education*, vol. 1, no 1 (1977), p. 57-84.

Roche, Daniel. «La mémoire de la mort». *Annales E.S.C.*, vol. 31, no 1, janvier-février 1976, p.76-119.

Ross, Vincent. «La structure idéologique des manuels de pédagogie québécois». *Recherches sociographiques*, vol. X, no 2-3, mai-décembre 1969, p. 171-197.

Rousseau, Louis. *La prédication à Montréal de 1800 à 1830: approche religiologique*. Montréal, Fides, 1976. 269 p., coll. «Héritage et projet» no 16.

Tétreault, Martin. «Les maladies de la misère: aspects de la santé publique à Montréal 1880-1914». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 36, no 4, 1983, p. 511-514.

Thornton, Patricia, Sherry Olson et Quoc Thy Thach. «Dimensions sociales de la mortalité infantile à Montréal au milieu du XIXe siècle». *Annales de démographie historique*, 1988, p. 299-325.

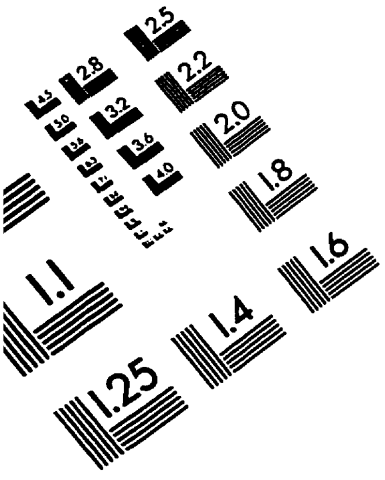
Tremblay, Arthur. *Le ministère de l'Éducation et le Conseil supérieur, antécédents et création, 1867-1964*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1989. 426 p.

Voisine, Nive. «Jubilés, missions paroissiales et prédication au XIXe siècle». Dans Fernand Dumont et Yves Martin, dir. *Imaginaire social et représentations collectives*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1982, p. 130-132.

_____. «Histoire de la presse religieuse du diocèse de Rimouski». *Revue d'histoire du Bas-St-Laurent*, vol. 10, no 2-3, mai-décembre 1984, p. 42-49.

Vovelle, Michel. *La mort et l'Occident de 1300 à nos jours*. Paris, Gallimard, 1983. 793 p., coll. «Bibliothèque illustrée des histoires».

_____. *Les âmes du purgatoire ou le travail du deuil*. Paris, Éditions Gallimard, 1996. 319 p., coll. «Le temps des images».



APPLIED IMAGE, Inc.
 1653 East Main Street
 Rochester, NY 14609 USA
 Phone: 716/482-0300
 Fax: 716/288-5989

© 1993, Applied Image, Inc., All Rights Reserved

